

Enquête sur Audrey Robine : de ses débuts au 31 décembre 2024

Baditome

Sommaire

Introduction

I - Jusqu'à l'année 2021

II - Année 2022

III - Année 2023

IV - Année 2024

Conclusion

Annexes

Introduction

Audrey Robine est une YouTubeuse née le 23 septembre 1998 dans le Nord de la France.

Celle-ci a créé une chaîne YouTube qu'elle a rapidement décidé de partager avec son compagnon Mickaël Guérard, de cinq ans son aîné. La chaîne YouTube du couple, «La vie d'Audrey & Micka», est suivie par un peu plus de 4 000 personnes. Le couple y partage des retours de courses, des tests de produits divers, des vlogs, etc. Il s'agit d'un credo occupé par d'autres personnes et qui, généralement, rencontre un succès relativement limité.

Depuis plusieurs années, Audrey Robine multiplie les polémiques plus ou moins graves. Suite à la naissance de son fils le 20 mars 2024 qui s'est soldé par un placement pour des manquements importants, les controverses entourant Audrey Robine et, par extension, le couple qu'elle forme avec Mickaël Guérard, se sont multipliées.

Cette enquête se propose ainsi de relater le parcours d'Audrey Robine et, dans une moindre mesure, des personnes gravitant autour d'elle, en particulier son compagnon, figure liée de manière significative à la vie d'Audrey Robine.

Rédigée de manière chronologique en se basant sur des évènements déclencheurs, certaines parties de cette enquête ont fait l'objet de développements devançant parfois le début d'autres évènements. Une annexe chronologique permet ainsi de se repérer au mieux dans la temporalité de cette enquête. Rédigée essentiellement jusqu'à la fin de l'année 2024, les évènements postérieurs à cette date ne sont par ailleurs pas évoqués. Un dossier virtuel composé de 478 images et vidéos accompagne l'enquête, permettant ainsi d'éviter de renvoyer vers des liens pouvant devenir inefficaces dans un futur plus ou moins proche¹. Il est à récupérer gratuitement en faisant une demande par mail à l'adresse suivante : «baditome@protonmail.com».

Audrey Robine ayant largement été mise en lumière par le forum Blabla 18-25 ans de Jeuxvideo.com, je tiens à remercier tous les contributeurs des wikis « Mickey & Magalie » et « Bébé Prout » pour leur travail de documentation. De même, je tiens à remercier toutes les personnes actives sur X (anciennement Twitter) via le hashtag #audreyrobine. Leurs posts précieux m'ont permis de retrouver des informations et des éléments fondamentaux.

Enfin, je tiens à préciser que cette enquête se veut objective et ne constitue en aucun cas un appel au harcèlement à l'endroit d'Audrey Robine ou de toute autre personne citée dans cette enquête. Son seul objectif est

¹ Voir l'annexe : « Dossier virtuel ».

de dresser le portrait sincère d'une personne en se basant essentiellement sur ce que cette dernière a choisi de partager publiquement.

I - Jusqu'à l'année 2021

De sa naissance jusqu'à 2021, les années vécues par Audrey ont été déterminantes.

Ces décennies ont été marquées par la naissance de Mickaël en 1993, par celle d'Audrey en 1998, puis de leur rencontre en 2017 et leur fiançailles deux ans plus tard. Au mois d'avril 2020, Audrey se lance sur YouTube et ne fête ses 50 premiers abonnés qu'au mois de septembre de la même année. Il faut dire que les vidéos d'Audrey, comme celle où, en décembre 2020, elle raconte une de ses chutes, ne sont guère passionnantes (tout du moins, pas intrinsèquement). En janvier 2021, Mickaël fait son apparition sur la chaîne. Cela n'empêche néanmoins pas Audrey de continuer à faire des vidéos en solitaire, comme en février 2021 où elle raconte une mésaventure vécue avec sa voiture ou en mars 2021 où elle revient sur l'avortement qu'elle a vécu plus jeune. Au mois de mai 2021, à l'occasion d'une foire aux questions, Audrey fait part de toute son impudeur à son audience. Peu de temps après, en juillet 2021, Twitter commence à s'intéresser à cette dernière et jouera un rôle absolument majeur dans les mois et années qui suivront. Au mois d'août 2021, Audrey tourne une nouvelle vidéo avec son compagnon consistant en une foire aux questions mais, cette fois, en couple. Dans le même esprit, Audrey et Mickaël tournent une vidéo comportant son lot d'informations sur eux deux au mois de novembre 2021.

1 - Naissance et jeunesse de Mickaël

Mickaël naît le 30 mai 1993 sous le nom Guérard.

L'enfance de Mickaël reste relativement floue. Il a un frère prénommé David et semble relativement proche de ses parents.

Quant à son parcours scolaire et professionnel, son profil Facebook se veut édifiant².

Enfant, Mickaël est scolarisé dans une école primaire, Jean-Jacques Rousseau, avant de suivre ses années collège au sein de l'établissement Diderot avant d'en sortir en 2008 pour enchaîner avec l'obtention d'un brevet d'études professionnelles deux ans plus tard

Professionnellement, Mickaël a surtout enchaîné les supermarchés et hypermarchés : Supermarché G20, Lidl, Auchan, Intermarché... Mickaël se stabilise finalement au sein d'un magasin E.Leclerc où il travaille encore aujourd'hui.

² Voir la pièce n° 1 dans le dossier virtuel.

2 - Naissance et jeunesse d'Audrey

Audrey naît le 23 septembre 1998.

Sur les premières années de sa vie, jusqu'à l'adolescence, Audrey s'épanchera longuement. Toujours est-il que son enfance est marquée par un grand frère à qui elle ne parlera plus de manière durable, par une mère à qui Audrey aime se confier et par un père dur.

Le profil Facebook d'Audrey est bien moins fourni que celui de Mickaël puisqu'il ne permet que d'apprendre qu'elle a été scolarisée au collège Jean Monnet entre 2010 et 2013³. Ce n'est que plus tard qu'elle précisera avoir obtenu un certificat d'aptitude professionnelle d'agent polyvalent de restauration⁴.

Néanmoins, le parcours professionnel d'Audrey est pour ainsi dire inexistant, ce qui constituera d'ailleurs un élément récurrent dans les critiques qui lui seront adressées.

³ Voir la pièce n° 1 dans le dossier virtuel.

⁴ Voir la sous-partie 11 de la partie I.

3 - Audrey et Mickaël se mettent en couple

Alors qu'ils échangeaient depuis quelque temps sur le site de rencontre Badoo, Audrey et Mickaël décident de se donner rendez-vous le 30 août 2017 sous un abribus afin de passer du virtuel au réel. L'endroit, peu propice à ce type de rencontres, a le mérite d'être accessible gratuitement et de les protéger de l'averse. En dépit de la pluie battante, le couple passe ainsi une importante partie du mercredi à s'embrasser langoureusement, ce qu'ils raconteront ultérieurement⁵.

Au moment de leur rencontre, Audrey est âgée de 18 ans (presque 19) et Mickaël de 24 ans. Il ne s'agit, ni pour l'un ni pour l'autre, d'une première relation. Elle deviendra néanmoins la plus longue.

⁵ Voir la sous-partie 13 de la partie I.

4 - Audrey et Mickaël se fiancent

Les grandes étapes qu'un couple connaît sont souvent classiques : fiançailles, mariage, premier enfant...

Le 30 août 2019, Audrey et Mickaël décident eux-mêmes de se fiancer, dans l'objectif de se marier ultérieurement.

Le choix de cette date n'est pas anodin puisque le couple s'est en effet formé deux ans plus tôt, le 30 août 2017. Après deux ans d'idylle, le couple souhaite ainsi avancer main dans la main vers un futur commun.

Malgré cette étape, le couple ne se marie pas, ni en 2019 ni plus tard. Il faut dire que les finances du couple ne sont pas à même de financer un mariage, sauf à ce que celui-ci soit extrêmement minimaliste...

5 - Audrey se lance sur YouTube

Après plusieurs tentatives infructueuses, Audrey décide de se lancer sur YouTube de manière «sérieuse» le 3 avril 2020.

La première vidéo «MA ROUTINE SOIN CONFINEMENT⁶» est en effet publiée à cette date sur une chaîne pourtant créée presque cinq ans plus tôt.

Dans cette vidéo, comme le laisse comprendre son titre, Audrey explique les soins qu'elle s'applique en cette période particulière.

Quelques semaines plus tard, à l'occasion d'une neuvième vidéo intitulée «YOUTUBE : COMMENT ET POURQUOI⁷ ?», Audrey explique les raisons qui l'ont poussé à se lancer sur YouTube.

Audrey explique tout d'abord avoir voulu suivre une tendance en se lançant sur cette plateforme de partage de vidéos. Audrey conseille d'ailleurs à ses spectateurs de la suivre sur ses réseaux sociaux car elle adore «partager tout et n'importe quoi». Audrey explique en effet avoir ressenti une envie de partage et de communication. Audrey dit adorer avoir l'avis des autres et donner le sien.

Audrey relate également le fait qu'elle était déjà active sur les réseaux sociaux, comme par exemple Snapchat, et que se lancer sur YouTube s'inscrivait donc dans cette continuité.

Les débuts d'Audrey ont été marqués par des vidéos liées au thème de l'écologie. Audrey dit avoir «galéré» à cause de ce «sujet fort» et de son manque de confiance en elle l'empêchant d'être à l'aise à l'oral. Elle précise ainsi avoir par la suite eu une grosse «redescente» en trouvant ses vidéos «bidons». Elle se décrit comme une «pauvre fille, un peu comme aujourd'hui» et indique que ses vidéos étaient «encore plus nulles qu'aujourd'hui», d'où sa décision de les supprimer.

En outre, Audrey explique qu'elle n'a pas eu beaucoup de temps pour s'occuper de sa chaîne YouTube avec le décès de son père puis de sa mère dont elle a eu à s'occuper.

Audrey évoque ensuite le matériel dont elle se sert et les vidéos qu'elle espère tourner, notamment des recettes de cuisine.

Audrey termine sa vidéo en insistant lourdement sur la difficulté de créer des vidéos, «avant pendant après», en indiquant que YouTube constitue «quelque chose de sérieux» avant de préciser : «moi je n'ai pas été très sérieuse ces derniers temps mais j'avais pas le contexte adapté». Audrey termine finalement en affirmant qu'elle est limitée par son manque de moyens qui l'empêche de créer tout type de contenu. Alors que la fin

⁶ Voir la pièce n° 1 dans le dossier virtuel.

⁷ Voir la pièce n° 2 dans le dossier virtuel.

d'année approche, Audrey prend l'exemple des calendriers de l'avant qu'elle ne peut pas se permettre d'acheter juste pour alimenter sa chaîne.

Elle précise d'ailleurs : « Je fais en fonction de ce que je peux produire et après si ça vous plaît pas c'est votre problème mais moi j'ai un certain budget, enfin j'en ai quasiment pas vu que je suis au niveau du budget de mon conjoint, c'est-à-dire que j'ai un salaire pour deux. » Ses abonnés ont au moins le mérite de savoir à quoi s'en tenir...

6 - Audrey fête ses 50 abonnés

Le 21 septembre 2020, un peu plus de cinq mois après sa première vidéo, Audrey est fière d'avoir atteint un palier plus ou moins symbolique : celui des 50 abonnés. Le nombre peut paraître faible, et pour cause : il ne correspond qu'à un abonné gagné tous les 3,42 jours.

Afin de fêter comme il se doit ce succès, Audrey publie une vidéo intitulée « TAG : 20 QUESTION SUR MOI⁸ ». Audrey répond à des questions d'ordre très général, de manière succincte.

Elle explique ainsi qu'elle aime grignoter, qu'elle mesure 1,60 mètre, qu'elle chausse du 42, etc.

Si cette vidéo d'une durée de moins de trois minutes peut sembler insipide, Audrey semble heureuse de partager du contenu et d'avoir quelques spectateurs.

⁸ Voir la pièce n° 1 dans le dossier virtuel.

7 - La chute fascinante d'Audrey

En quelques mois, Audrey a pris goût à la création de vidéos. Son concept phare, les retours de courses, ne sont pas une innovation puisque d'autres personnes avant elle ont investi ce type de vidéos.

Dans ce contexte, Audrey a conscience qu'il lui est nécessaire de diversifier son contenu pour attirer.

Le 7 décembre 2020, Audrey propose ainsi un nouveau concept avec sa vidéo : «STORYTIME : Ma chute sur le parquet⁹».

Audrey revient sur une chute survenue à la fin du mois de novembre dernier. Elle explique qu'elle s'amusait à faire sauter un bouton de liège dans ses mains. Quand celui-ci est tombé et qu'Audrey a voulu le ramasser, elle a malencontreusement glissé puis s'est «explosée la gueule».

Suite à sa chute, Mickaël a fait irruption dans la pièce où Audrey, toute pâle, se trouvait puis a tenté de la redresser avant que celle-ci ne fasse un malaise pendant «un quart de seconde».

Audrey se dit surprise de s'en être sortie avec un bleu au bras et un léger malaise. Elle explique néanmoins avoir pleuré, ayant vu Mickaël avoir les larmes aux yeux en la découvrant après sa chute, Audrey précise d'ailleurs qu'elle ne l'avait jamais vu pleurer sauf à l'inhumation de son père (celui d'Audrey).

⁹ Voir la pièce n° 1 dans le dossier virtuel.

8 - Mickaël fait son apparition sur YouTube

La chaîne YouTube d'Audrey était, jusqu'à maintenant, un projet purement personnel. Dans la mesure où Mickaël était occupé par son travail et qu'Audrey n'en avait pas, cela n'avait rien d'étonnant.

Contre toute attente, le 11 janvier 2021, Audrey publie une nouvelle vidéo sur sa chaîne YouTube : «QUI DE NOUS 2 Feat Monsieur¹⁰!»

La vidéo d'une vingtaine de minutes a la particularité de voir apparaître Mickaël pour la première fois sur YouTube. Peu à l'aise devant la caméra, Mickaël se prête néanmoins au thème de la vidéo qui consiste en une série de questions auxquelles le couple doit répondre. Il s'agit d'indiquer qui des deux est «le plus» ceci ou cela.

Les questions sont relativement peu intéressantes. Audrey révèle néanmoins être une personne «rancunière» et «impulsive» et être capable de rire au nez de Mickaël les rares fois où il s'énerve, compte tenu de son manque de crédibilité. Ce dernier serait lié au calme habituel de Mickaël. Pourtant, une chose est à même de surprendre n'importe quel spectateur : la voix pour le moins particulière de Mickaël. Extrêmement aiguë, celle-ci semble en effet en décalage total avec son âge.

¹⁰ Voir la pièce n° 1 dans le dossier virtuel.

9 - La voiture d'Audrey en fourrière?

En près d'un an sur YouTube, Audrey a montré qu'elle aimait particulièrement se confier ou, tout du moins, parler de sa personne.

Le 22 février 2021, Audrey met à nouveau en ligne une *story time* : « STORYTIME : Ma voiture a la fourrière¹¹».

Audrey commence par préciser : « vous allez dire elle pleure tout le temps et pour rien».

Audrey revient ensuite plus en détail sur cette histoire s'étant déroulée en fin d'année 2020. Alors qu'Audrey était « dans un sommeil profond » (à 9 heures du matin), elle explique avoir entendu frapper violemment à sa porte. Insistant bien sur l'heure matinale (aux yeux d'Audrey), la rendant « fracasse », elle explique avoir ouvert et découvert un policier et une policière. Audrey a alors pu comprendre que le stationnement de sa voiture gênait des employés d'Engie qui réalisaient alors des travaux. Audrey a donc été sommée de déplacer son véhicule immédiatement. Or, Audrey ne disposait pas d'un permis de conduire, son véhicule lui servant alors à faire de la conduite accompagnée. La policière a alors demandé à Audrey pourquoi avoir stationné son véhicule à cet emplacement. Audrey a répondu : « parce qu'il y avait de la place », tout en précisant ne pas avoir vu de panneaux d'interdiction. Audrey a alors contacté son beau-frère, sans succès. Dans ce contexte, les policiers n'ont eu d'autres choix que de faire déplacer le véhicule d'Audrey, sans elle.

Audrey explique qu'elle s'est ensuite mise à « fondre en larmes » et avoir été prise de tremblements. C'est dans ce contexte qu'elle a contacté Mickaël (alors au travail) pour lui laisser un message en larmes. Mickaël l'a alors écouté avant d'en discuter avec elle à son retour.

Audrey insiste sur la sévérité des policiers expliquant que « ils n'ont même pas tilté qu'ils venaient de me réveiller».

In fine, le couple a écopé d'une amende de 135 euros, en plus des frais de fourrière faisant monter la facture à 160 euros. Audrey n'en démord pas, expliquant que ce « n'était pas justifié ». Elle dénonce en effet une injustice en disant qu'elle aurait « bien aimé défoncer la gueule d'Engie».

Audrey explique par ailleurs que Mickaël en est à sa cinquième ou sixième voiture et qu'il a déjà eu des accidents par le passé.

Audrey conclut en conseillant d'être attentif en se garant avant de recrier à l'injustice.

¹¹ Voir la pièce n° 1 dans le dossier virtuel.

10 - Audrey revient sur son avortement

Prise dans une fièvre de confidences et se sentant particulièrement proche de ses quelques dizaines d'abonnés, Audrey n'hésite pas à se confier davantage.

Dans «MON AVORTEMENT : Plus de 6 ans après je me livre¹²» publié le 4 mars 2021, Audrey se confie sur un sujet solennel.

Elle explique que cette vidéo est «assez particulière» et qu'elle ne fait pas ça pour les vues ou pour être plainte. «C'est un temps révolu», selon Audrey. En effet, cette histoire remonte à cinq ou six ans, bien qu'Audrey ne se souvienne plus quand exactement.

Audrey explique que très peu de gens sont au courant de cette histoire.

Par ailleurs, Audrey dit d'emblée qu'elle n'a pas eu le choix quant à cet avortement en mettant rapidement la faute sur son père.

Audrey explique également que cette histoire s'est passée quand elle était au lycée, en terminale, et qu'elle concerne un garçon à qui elle «crache à la gueule» aujourd'hui car il est un «gros blaireau», «fils de voilà», «bouffon», etc.

Malgré cette histoire, Audrey dit avoir obtenu son CAP «les doigts dans le nez» même si elle s'est fait «baiser la gueule» quant à son orientation.

Audrey précise que le garçon en question était une connaissance de sa meilleure amie, une certaine Camille. Ce garçon lui a un jour dit bonjour et «c'est parti de là». Audrey était très seule, dans son coin, explique-t-elle. «C'était pas Brad Pitt mais il était pas moche» et «du moment que tu t'intéresses à moi j'ai envie de te dire...» Audrey explique l'avoir retrouvé sur Facebook puis avoir discuté avec lui avant de se rendre compte qu'ils habitaient tout près l'un de l'autre. C'est ainsi que les deux adolescents ont décidé de se voir puis de se mettre en couple. C'était alors le premier petit ami d'Audrey.

Audrey explique que les débuts étaient appréciables même si elle n'attendait rien de cette relation.

Elle précise par ailleurs qu'étant en internat, à cette époque, elle dormait au lycée bien qu'elle n'habitait pas loin.

Audrey explique également qu'elle avait un traitement pour sa thyroïde (ce qui est encore le cas aujourd'hui) et devait donc aller à l'infirmerie régulièrement.

Au bout de quelque temps, Audrey explique que son petit ami lui parle d'avoir un enfant, très brièvement.

Audrey précise d'ailleurs avoir fait sa première fois avec lui.

¹² Voir la pièce n° 1 dans le dossier virtuel.

Quelque temps plus tard, ce garçon se remet à lui parler d'avoir un enfant.

Audrey se dit avoir été obnubilée par lui et explique que c'était une relation très différente de sa relation actuelle qu'elle décrit comme beaucoup plus sérieuse.

Quoi qu'il en soit, Audrey explique qu'elle a un jour arrêté sa pilule et qu'il a suffi d'une fois... Ce à quoi Audrey se veut philosophe : « Quand on pense qu'aujourd'hui je n'arrive pas à tomber enceinte. » Audrey explique ne pas s'être rendu compte immédiatement de son état en dépit de symptômes suspects : douleurs aux seins, fatigue excessive, etc.

Audrey parle alors de cette situation à son copain et décide de faire un test de grossesse à l'infirmerie. L'infirmière aurait alors dit à Audrey : « Je crois qu'il y a même pas besoin d'attendre, je crois que t'es enceinte ma belle. » Cette révélation laissant Audrey inerte et stupéfaite. Audrey ressort alors de l'infirmerie en rigolant nerveusement.

Lorsqu'Audrey apprend à son petit ami cette nouvelle, ce dernier lui demande si c'est une blague avant de lui hurler dessus et de lui intimer d'avorter.

Quelque temps passe sans que, dans ce conflit, les deux adolescents ne se parlent. En revanche, Audrey explique avoir ressenti le besoin de se confier à sa mère qui comprend très vite la situation. Or, en en parlant à sa mère, son père entend et surtout comprend ce qu'il se passe. Selon Audrey, « il a complètement vrillé ». Son père, furieux, avait en effet cette crainte qui s'est révélée fondée.

Dans ce contexte, Audrey explique n'avoir plus eu le droit à rien pendant plusieurs jours pendant que sa mère était impuissante dans ce conflit.

Audrey pleure donc beaucoup et cherche quand même à voir son copain même si elle n'en a pas le droit. Un jour, son père va même la chercher en voiture pour la ramener à bon port.

Entre-temps, Audrey explique qu'elle avait pris rendez-vous à l'hôpital pour parler d'un éventuel avortement.

Audrey dit avoir vu un interne et avoir fait une échographie de datation. Audrey a ainsi vu l'écran présentant cette échographie bien qu'elle ne le souhaitait pas initialement.

Audrey explique avoir été, dans cette situation, infantilisée mais pour son bien.

L'avortement, finalement acté, se passe bien, notamment grâce au petit déjeuner.

Audrey dit avoir mis un terme à sa relation sachant que son copain « n'était là que pour le cul » selon la mère d'Audrey.

Audrey dit clairement qu'elle n'a pas eu le choix d'avorter ou non et qu'elle n'a plus eu de relations pendant un moment. Audrey dit que c'est sa « naïveté qui avait pris le dessus » et souligne qu'elle n'a pas « revu de zizi avant un moment ».

Audrey profite de cette vidéo pour revenir sur son projet de devenir mère avec Mickaël en disant avoir été jusqu'à taper sur un mur (sans trop expliquer pourquoi).

Audrey dit également qu'elle pensait qu'avoir un enfant allait l'aider à gagner en indépendance.

Enfin, Audrey recommande aujourd'hui d'être très prudent, notamment sur le sujet de la contraception.

11 - Des confidences hautes en couleur

Adepte des concepts déjà vus mais simples, Audrey ne s'est, en plus d'un an, pas encore essayée aux foires aux questions, tout du moins pas directement.

Le 22 mai 2021, une nouvelle vidéo est ainsi publiée : «FAQ #1 : Je vous répond^{13!}».

Cette vidéo consiste en une foire aux questions (d'où le terme «FAQ») auxquelles Audrey se propose de répondre (sans Mickaël) en n'étant pas avares de commentaires.

Dans sa vidéo, Audrey n'hésite pas à s'épancher sur son intimité. Audrey n'est en effet guère pudique sur sa vie privée. C'est ainsi qu'elle admet d'emblée que sa «vie sexuelle n'est pas très trépidante». Elle explique avoir « essayé diverses choses qui n'ont pas réussi ». Audrey précise également : «On n'a rien de fou à notre actif.»

Par ailleurs, Audrey, qui ne possède pas encore de permis de conduire, explique avoir réalisé une vingtaine d'heures en autoécole et être en conduite supervisée avec Mickaël depuis plus d'un an.

Professionnellement, Audrey explique être en processus avec le GRETA (un organisme dispensant des formations) en vue de se former à un métier. Audrey explique qu'elle ne parvient actuellement pas à trouver un emploi. Elle explique en effet disposer d'un CAP d'agent polyvalent de restauration tout en disant ne pas être intéressée par cette voie qu'elle n'aurait pas vraiment choisie. Elle se dit intéressée par le monde de la petite enfance et par le métier d'assistante de direction. Face aux critiques potentielles sur sa situation, Audrey rétorque qu'elle «ne branle pas rien».

Audrey parle également de ses passions : l'art, le coloriage, le cinéma, la cuisine, la lecture, les sorties culturelles, etc. Son plus grand rêve serait d'aller aux États-Unis et plus particulièrement en Nouvelle-Orléans.

Enfin, concernant ses projets futurs, Audrey se montre classique : avoir une maison, se marier, avoir des enfants, etc.

¹³ Voir la pièce n° 1 dans le dossier virtuel.

12 - Twitter et le Blabla 18-25 ans commencent à s'intéresser à Audrey

La popularité des YouTubeurs ne se mesure pas seulement à leur nombre d'abonnés ou à leur nombre de vues. En effet, tous les réseaux sociaux sont propices à la mise en avant de personnes plus ou moins connues, en bien ou en mal.

Twitter est fortement apprécié pour ses hashtags qui permettent, au fil du temps, à des personnes d'échanger sur un thème commun.

Le hashtag #audreyrobine est utilisé pour la première fois par @COMIFO1 qui écrit le 29 juillet 2021 : «#audreyrobine est hyper fier d'avoir 500 abos en 1 an¹⁴».

Le même jour, @Lilyjetteauloin écrit : «J'ai enfin vu #audreyrobine . La même que #auroregambin #marionpapotedetout ou #dookieanne en fait. Encore une qui veut que tout lui tombe tout cuit dans le bec¹⁵.» En réalité, beaucoup de personnes découvrent Audrey via le biais d'autres créatrices de contenu sur YouTube proposant des vidéos comparables.

Au fil du temps, le hashtag devient de plus en plus utilisé. Par un effet boule de neige, une véritable communauté se crée autour de celui-ci et s'agrandit de semaine en semaine, de mois en mois et d'année en année.

Cet effet boule de neige dépasse la sphère de Twitter. Le 2 septembre 2021, un internaute crée ainsi, sur le forum controversé Blabla 18-25 ans de Jeuxvideo.com un sujet intitulé : « Magalie qui nous fait un retour de courses¹⁶ ». L'internaute Barbeuc renvoie vers la vidéo « RETOUR DE COURSES #29¹⁷».

Sur ce forum, le prénom Magalie est utilisé pour décrire une femme obèse, peu cultivée et repoussante. Le temps passant, Audrey deviendra l'égérie de cette catégorie.

¹⁴ Voir la pièce n° 1 dans le dossier virtuel.

¹⁵ Voir la pièce n° 2 dans le dossier virtuel.

¹⁶ Voir la pièce n° 3 dans le dossier virtuel.

¹⁷ Voir la pièce n° 4 dans le dossier virtuel.

13 - Première foire aux questions en couple

Certainement alléchée par les très bons résultats en termes de nombre de vues de sa récente foire aux questions, Audrey décide de ne pas en rester là.

Le 2 août 2021, le couple publie une vidéo sobrement intitulée : «FAQ COUPLE¹⁸».

Dans cette vidéo, le couple met l'accent sur les projets, toujours aussi classiques qu'ils ont : acquérir une maison, se marier, avoir des enfants... Mickaël explique néanmoins que tout cela est, pour l'heure, en «stand-by».

Audrey et Mickaël reviennent également sur leur rencontre. Ils expliquent avoir fait connaissance sur Badoo : une application dédiée aux rencontres amoureuses. Son fonctionnement peut être comparé à d'autres applications du genre (Meetic, Tinder, etc.) mais sa réputation est certainement plus négative, Badoo étant connu pour attirer ce que d'aucuns appellent des «cas sociaux». Malgré tout, les échanges du couple sur cette application ont été suffisants pour qu'ils décident de se rencontrer : chose faite un jour de pluie, sous un abribus. Audrey et Mickaël ne mentent pas sur leur principale activité ce jour-là : s'embrasser langoureusement.

Mickaël évoque également les vacances qu'il a passées avec son ex-petite amie, une certaine Flavie qui se masculinisera grandement avant de se marier à une femme. Ces vacances ont été la source de disputes ayant rendu Audrey furieuse, celle-ci se montrant dès les premiers jours de son couple particulièrement possessive.

Audrey précise par ailleurs que Mickaël est son troisième petit ami.

Les deux amoureux s'épanchent plus amplement sur leur volonté de devenir parents. Ils admettent ainsi avoir essayé d'avoir un enfant mais que cela n'a pas fonctionné. La pression est grande puisque, selon eux, leurs familles respectives n'attendent que cela. Malgré leur situation, Mickaël se veut rassurant, affirmant : « On fera en sorte qu'il ait une vie correcte. » Mickaël ajoute même : «C'est un truc qu'on assumera à 100 %.»

Plus tard dans la foire aux questions, Audrey est interrogée sur sa formation qu'elle explique avoir voulu abandonner avant d'en être dissuadée par Mickaël, qui souhaite qu'elle avance sur le plan professionnel. Mickaël lui indique d'ailleurs : «Si tu laisses tomber t'as intérêt de te bouger par contre les fesses à trouver quelque chose derrière. » Mickaël confirme : « Si ça marche pas pour elle ça aura une incidence sur moi aussi.» Il dit également :

¹⁸ Voir la pièce n° 1 dans le dossier virtuel.

« Là on vit à deux mais au final bon, pour l'instant c'est vrai que... Enfin je vais pas dire que c'est moi qui tient la baraque mais c'est un peu le cas.»

La voix particulière de Mickaël est évoquée. Mickaël tente maladroitement d'expliquer que sa voix réelle (hors vidéo) est différente. Il évoque également la possibilité d'être opéré sans pour autant expliquer concrètement pourquoi il ne l'a pas déjà fait.

Enfin, les complexes d'Audrey sont évoqués, ces derniers portant sur son poids et ses dents qui sont effectivement, pour celles restantes, dans un état déplorable malgré son jeune âge. Mickaël rebondit quant à lui sur son problème de poids inverse dans la mesure où il admet faire « à peine 60 kilos pour 1,75 mètre». Les opposés étant réputés pour s'attirer...

Cette première foire aux questions en couple donne des idées à Audrey et Mickaël qui, quelques jours plus tard, le 18 novembre 2021, annoncent qu'ils cherchent des noms de chaîne pour la renommer et intégrer ainsi Mickaël dans celle-ci¹⁹.

Cela sera fait dans la foulée avec, comme nouveau nom : « La vie d'Audrey & Micka».

¹⁹ Voir la pièce n° 2 dans le dossier virtuel.

14 - Qui d'Audrey ou de Mickaël?

Depuis la première apparition de Mickaël sur YouTube, le couple a fait du chemin et Mickaël a gagné en aisance.

C'est ainsi que, le 23 novembre 2021, les deux comparses publient une nouvelle vidéo : «QUI DE NOUS 2 : 2e édition²⁰!»

Cette vidéo ne permet pas d'apprendre grand-chose sur le couple. En effet, Audrey et Mickaël reviennent sur leur rencontre déjà racontée plus tôt. La « bouche sucrée » d'Audrey est également évoquée, tout comme son impulsivité et sa capacité à «partir vite». Le rythme professionnel de Mickaël est par ailleurs précisé : ce dernier se lève ainsi six jours par semaine à 3 heures 30 minutes pour commencer à 5 heures pendant, rappelons-le, qu'Audrey ne travaille pour sa part pas. Extrêmement ambitieux, Mickaël affirme : « Tu vivras centenaire tel que t'es partie. » Cela peut surprendre compte tenu de l'obésité morbide d'Audrey (pouvant la condamner à perdre plus d'une dizaine d'années d'espérance de vie) et, plus généralement, de son hygiène de vie. En effet, en plus de ne pas travailler, Audrey est très casanière, absolument pas sportive et néglige complètement son alimentation.

²⁰ Voir la pièce n° 1 dans le dossier virtuel.

II - Année 2022

L'année 2022 a été, d'une certaine manière, marquante dans le parcours d'Audrey sur internet puisqu'elle a permis d'ancrer sa personnalité dans l'esprit des personnes la suivant.

Cette année a notamment été caractérisée par des larmes versées à cause d'un forum, le Covid-19, une foire aux questions pleine de confessions, des premiers contacts avec un dentiste, un lancement en solitaire de Mickaël sur YouTube, des joutes verbales douteuses d'Audrey envers sa mère, une idylle plus ou moins discrète avec un certain Nathanaël, un gros problème compliquant un projet de grossesse, des pets en direct, une foire aux questions avec une orientation psychologique, et un régime pour objectif.

1 - Audrey en larmes à cause d'un forum?

Le forum Blabla 18-25 ans de Jeuxvideo.com est réputé pour ne pas être tendre avec bon nombre de personnalités publiques et plus encore. Parmi leurs proies favorites : les cas sociaux.

Le 24 février 2022, Audrey apparaît en larmes dans une vidéo qui sera supprimée par la suite mais remise en ligne dès le 16 mars 2022 par une certaine Emilie : «Audrey Robine en pleurs à cause du forum 18-25²¹».

Dans la vidéo en question, Audrey apparaît en larmes mais affirme : « Je vais essayer de pas pleurer. » Elle précise vouloir expédier vite le sujet de sa vidéo ayant un appel prévu avec sa mère dans la foulée. Audrey explique avoir reçu des messages de son amie Charlène avant de préciser : « Vous êtes allés beaucoup trop loin et vous vous en êtes pris à elle. C'est à moi et à moi seule qu'il faut que vous vous en preniez. Vous êtes d'une méchanceté et d'une horreur. Vous avez pas à faire ça à une mère de famille respectable. C'est moi qui ai dépassé les bornes, c'est moi qui ai fait des erreurs. C'est moi qui ai voulu aller plus vite que la musique. Vous avez pas à vous en prendre à elle ni à qui que ce soit d'autre. » Audrey demande ainsi que tout le monde cesse de s'en prendre à Charlène et qu'elle reparlera de la situation avec elle en privé. Audrey évoque le fait que Charlène s'en prenne plein la tête «juste parce qu'on a passé une journée ensemble et que moi j'ai fait des conneries ça serait à elle de prendre». Des insultes telles que «putes» sont évoquées puis Audrey fait son mea culpa et explique préférer qu'on s'en prenne à elle puisqu'elle est responsable. Audrey dit également vouloir «tout arrêter ». Elle dit qu'elle voulait juste « trouver un sens » à sa vie, « faire quelque chose de bien» et qu'elle a «tout raté». Audrey avoue avoir peut-être profité de ses abonnés et invite donc ces derniers à se désabonner s'ils le souhaitent. Audrey dit qu'il n'y aura «plus de lives, plus de vidéos, il n'y aura plus rien». Elle dit également qu'elle va «reprendre une vie normale». Dans un élan de lucidité, Audrey pense aux personnes qui pourraient ne pas comprendre le fond du problème... À ces personnes, Audrey dit qu'elle ne souhaite pas rentrer dans les détails. Par ailleurs, Audrey demande de ménager Mickaël, qui «n'a rien à voir là-dedans». Audrey évoque Twitter en cause de son malheur et redit qu'elle va laisser passer du temps avant de revenir. Après avoir menacé de porter plainte, Audrey invite ceux qui ne comprennent pas la situation à aller sur Twitter tout en précisant que des explications seront apportées ultérieurement.

Les commentaires sous la vidéo ne sont pas inintéressants.

²¹ Voir la pièce n° 1 dans le dossier virtuel.

Audrey elle-même a réagi à la publication de celle-ci en écrivant : « Supprime la vidéo! Tu fait une atteinte à mes droits d'auteur et à mon image, tu as enregistré celle ci sans mon accord, je peut porter plainte contre toi²².»

Il faut également saluer l'intervention de @Sailormoon-moon qui, plus d'un an après la publication de la vidéo, a pu donner du contexte à toutes les personnes qui pouvaient se sentir déboussolées²³. Cette dernière explique ainsi qu'Audrey a voulu « rencontrer Charlène mais aux frais de cette dernière ». Alors que Mickaël était présentable, Audrey dégageait des odeurs nauséabondes, n'hésitant en outre pas « à piquer dans l'assiette de Charlène ». Et puis, cette internaute explique qu'un *live* a été fait un soir à propos de cette rencontre. Le couple se serait montré particulièrement obscène, à grands renforts « d'allusions, de commentaires sur son corps, de propos vraiment sales » sans, bien sûr, « le consentement de Charlène ». Il s'en est suivi une vague d'harcèlement à l'encontre de Charlène par des individus galvanisés par les propos du couple. Fort heureusement, l'histoire ne s'est pas trop mal terminée : « A l'heure où j'écris ces lignes, Charlène va mieux. Elle a dû changer ses coordonnées, supprimer ses réseaux, faire la morte quelques mois pour être oubliée et retrouver sa petite vie normale.»

Ce commentaire est corroboré par d'autres témoignages de personnes présentes lors du *live*, comme miss.arlene.za qui, dès le 26 février 2022, écrit un commentaire à destination d'Audrey²⁴. Elle évoque également des paroles « irrespectueuses et choquantes ». Pour seule réponse, cette personne confirmera sur Twitter avoir été bloquée sans ménagement²⁵.

²² Voir la pièce n° 2 dans le dossier virtuel.

²³ Voir la pièce n° 3 dans le dossier virtuel.

²⁴ Voir les pièces n° 4 et 5 dans le dossier virtuel.

²⁵ Voir la pièce n° 6 dans le dossier virtuel.

2 - Audrey a le Covid-19 mais ne sait pas lire le test

Si le Covid-19 a frappé la France et le monde dès 2019, de nombreuses personnes ont été contaminées bien après, en 2020, 2021 ou même plus tard.

Le 29 mars 2022, Audrey explique sur Instagram être allée à la pharmacie pour se faire tester afin de savoir si elle a ou non le Covid-19²⁶. Or, celle-ci y est allée pour rien puisque cette pharmacie ne proposait pas de tests. Redirigée vers un cabinet d'infirmérie à 500 mètres, Audrey explique ne pas avoir eu la force de s'y rendre.

Le 30 mars 2022, Audrey demande à ses abonnés si son test est positif²⁷. Or, celui-ci montre clairement que oui.

@Jsaipassoeur résume très bien la situation sur Twitter en écrivant : « Elle est vraiment nulle là en fait! Je ne vois pas comment ça pourrait être plus clair que c'est positif! Et dire qu'elle a le droit de vote²⁸ ...»

Partisane du moindre effort, la Audrey malade est encore plus léthargique que la Audrey normale. Le 31 mars 2022, elle justifie ainsi sur Instagram ses fautes d'orthographe par son état²⁹.

Là encore, un internaute, @Blablabliblou3, écrit très justement sur Twitter : « Même avant d'avoir le covid, tu ne te corrigeait pas. Donc bon arrête de trouver des prétextes bidon à ta flemme³⁰.»

Quelques jours plus tard, le 2 avril 2022, un internaute poste un commentaire sur Instagram en réponse à une photo d'Audrey visiblement filtrée et en noir et blanc³¹. Il écrit : «On voit sur la photo que tu es Covidee courage à toi c'est pas facile de bosser en étant malade et pourtant tu nous proposes toujours du contenu!!» Ne semblant pas comprendre le caractère éminemment ironique de cette remarque, Audrey remercie cette personne.

²⁶ Voir la pièce n° 1 dans le dossier virtuel.

²⁷ Voir la pièce n° 2 dans le dossier virtuel.

²⁸ Voir la pièce n° 3 dans le dossier virtuel.

²⁹ Voir la pièce n° 4 dans le dossier virtuel.

³⁰ Voir la pièce n° 5 dans le dossier virtuel.

³¹ Voir la pièce n° 6 dans le dossier virtuel.

3 - Foire aux questions empreinte de confessions

Répondre aux questions des abonnés est devenu une habitude pour Audrey qui n'est pas pour lui déplaire.

Le 6 avril 2022, c'est ainsi que le couple met en ligne une nouvelle vidéo «FAQ YouTube & Cie³²», à l'instar d'autres vidéos du même type déjà en ligne sur leur chaîne.

Dans cette foire aux questions, le couple affirme vouloir «cartonner sur YouTube».

De manière plus personnelle, le couple explique également avoir pour ambition de vouloir devenir propriétaire. En l'état, compte tenu de la situation du couple, ce projet semble néanmoins très ambitieux.

Audrey évoque également les critiques dont ils font régulièrement l'objet en expliquant : «Il vaux mieux être franc et que ça fasse mal plutôt qu'être faux-cul quoi.»

Plus tard dans la vidéo, Audrey explique qu'elle se «fatigue vite à faire des grosses tâches ménagères» et sollicite donc régulièrement Mickaël (bien qu'elle ne travaille pas).

Mickaël explique quant à lui qu'Audrey a beaucoup de mal à se contenter de ce qu'elle a.

Le couple évoque également leur projet d'avoir un enfant. Malgré des tentatives, Audrey n'est pas tombée enceinte. Mickaël s'interroge sur sa fertilité sans songer que le problème pourrait venir de l'obésité morbide d'Audrey. Le couple aimerait dans tous les cas que les conditions dans lesquelles ils accueilleront leur enfant soient meilleures. Audrey confirme : «Moi mon rêve c'est d'être maman.» Elle ajoute même : «C'est mon rêve absolu.»

Enfin, Audrey parle brièvement de l'échec de sa transition visant à devenir végétarienne.

³² Voir la pièce n° 1 dans le dossier virtuel.

4 - Contacter un dentiste est un énorme effort

Les personnes qui suivent de près ou de loin Audrey ont pu remarquer l'état catastrophique de ses dents... Tout du moins pour les dents qu'il lui reste puisque cette dernière est partiellement édentée. Compte tenu de son très jeune âge, cela a de quoi surprendre : d'une part car il est difficile de comprendre comment une jeune adulte peut en être arrivée là et, d'autre part, car il est également compliqué de comprendre pourquoi cela ne génère pas d'actions concrètes pour améliorer cette situation.

Le 4 mai 2022, Audrey poste sur Instagram un échange par mails dans une *story* Instagram dédiée³³.

Cet échange montre le mail initial d'Audrey qui explique vouloir rencontrer un dentiste pour «savoir ce qu'il sera possible de faire.» Audrey, qui ne travaille pas, précise être «disponible surtout les après midi du lundi au mercredi ainsi que les vendredi après midi.»

Pour toute réponse, le centre explique qu'en raison de trop nombreuses demandes, elle sera contactée «ultérieurement».

Pour autant, Audrey se félicite et écrit sur Instagram : «Cela fait plaisir d'avoir un retour». Audrey écrit également : «Cela me demande beaucoup de courage, ne seraient-ce que pour contacter un dentiste, ayant comme écrit ci-dessus de gros soucis dentaire ». Audrey précise être «fière des efforts» réalisés.

La situation a de quoi laisser pantois tant envoyer un mail peut sembler anodin et, dans ce contexte, l'état de délabrement avancé des dents d'Audrey semble s'expliquer. Car si Audrey se satisfait d'envoyer seulement un mail pour améliorer sa situation, nul doute que ses problèmes persisteront.

Et, d'ailleurs, plus de deux ans après cet évènement, le 22 juillet 2024, Audrey montre qu'elle n'a guère changé d'état d'esprit en expliquant sur Instagram, qu'en récompense d'être allée au dentiste, elle s'est offerte (ou s'est fait offrir) une séance de cinéma³⁴...

³³ Voir la pièce n° 1 dans le dossier virtuel.

³⁴ Voir la pièce n° 2 dans le dossier virtuel.

5 - Mickaël tente l'aventure YouTube en solo

Le 24 août 2022, une nouvelle vidéo est publiée sur la chaîne YouTube d'Audrey et Mickaël : « En Balade Avec Vous #1 : Bricquebec et Alentours³⁵ ! ». Celle-ci a la particularité d'être produite par Mickaël qui propose à ses abonnés une visite de lieux proches de chez lui.

Très vite, la vidéo rencontre son petit succès, il faut dire que celle-ci se démarque des vidéos habituellement publiées sur la chaîne du couple. Rapidement, la vidéo de Mickaël devient même la plus visionnée de la chaîne, initialement créée et animée par Audrey... en solo. En effet, de nombreux membres du Blabla 18-25 ans de Jeuxvideo.com se sont mobilisés pour faire de cette vidéo un succès ce qui, il faut bien le dire, a été réussi.

Fort de son petit succès rencontré avec la vidéo publiée sur la chaîne que Mickaël partage avec sa compagne, ce dernier décide de se lancer sur YouTube. La chaîne « Balades & Histoire avec Micka » est ainsi créée le 29 août 2022 bien que son annonce ne soit faite que quelques jours plus tard, le 5 septembre 2022.

Or, ce lancement est effectué sans Audrey. Pour quelles raisons ? Difficile à dire. Mickaël estime-t-il qu'Audrey n'est pas suffisamment compétente ? Estime-t-il que ce projet ne nécessite pas d'être assumé par deux personnes ? Audrey n'est-elle pas intéressée par ce projet ? Ou bien, Mickaël a-t-il simplement envie de ne pas être lié à Audrey pour ce projet, par pure envie d'agir seul ?

Quoiqu'il arrive, la chaîne YouTube de Mickaël rencontre rapidement son succès et le cap des 1000 abonnés est très vite franchi.

Sur la première vidéo disponible sur la chaîne personnelle de Mickaël, les commentaires se veulent élogieux. @MatRecords écrit ainsi : « Bel effort sur le montage ! La vidéo est très bien rythmée³⁶ ». @Arazoos précise : « Très bien rien à dire, continue³⁷ ! » @sucreacide284 commente : « Ta chaîne est bien plus qualitatif que l'autre ! Continue comme ça³⁸ ! » @gerard1187 déclare : « Très content de voir cette nouvelle chaîne en solo qui a clairement de l'avenir³⁹ ! » @sardineum indique : « Absolument genial, quel plaisir de n'avoir que de la bonne humeur en video. Ca change de l'autre qui rale

³⁵ Voir la pièce n° 1 dans le dossier virtuel.

³⁶ Voir la pièce n° 2 dans le dossier virtuel.

³⁷ Voir la pièce n° 3 dans le dossier virtuel.

³⁸ Voir la pièce n° 4 dans le dossier virtuel.

³⁹ Voir la pièce n° 5 dans le dossier virtuel.

matin, midi et soir... Cette chaîne est une véritable bénédiction⁴⁰ ! » Des dizaines d'autres commentaires abondent dans l'éloge de cette vidéo. De quoi donner à Mickaël une importante dose de motivation.

Il convient néanmoins de souligner que de nombreux abonnements et de nombreuses critiques positives peuvent être attribués à des personnes n'appréciant pas Audrey, notamment sur le forum Blabla 18-25 ans de Jeuxvideo.com. Ces derniers souhaitant en effet mettre en avant Mickaël jugé plus intéressant qu'Audrey (voire sous l'emprise de cette dernière).

Alors qu'il a publié sa première vidéo sur sa chaîne YouTube personnelle le 24 août 2022, Mickaël en met en ligne une quatrième et dernière le 20 octobre 2022. Cette vidéo s'intitule : « En Balade Avec Vous #2: La Hague (Partie 1)⁴¹ ». Elle présente durant plus d'une trentaine de minutes la commune de La Hague située en Normandie, à proximité de Cherbourg-en-Cotentin où le couple réside.

La décision d'arrêter YouTube peut sembler surprenante dans la mesure où Mickaël a rapidement su trouver son public et a fait preuve de motivation et de régularité durant les quelques semaines d'activité de sa chaîne.

Ainsi, les rumeurs fusent sur les véritables raisons de cette désertion. Compte tenu du caractère belliqueux et jaloux d'Audrey, cette situation lui est rapidement reprochée. L'hypothèse selon laquelle Audrey aurait demandé (si ce n'est exigé) à Mickaël de cesser son activité sur YouTube devient la plus plausible tant elle semble cohérente. Alors qu'Audrey a pris des mois et des mois à se construire une faible communauté, Mickaël a démarré sur les chapeaux de roue, décrédibilisant complètement son travail. En mettant en parallèle la personnalité d'Audrey et celle de Mickaël (plutôt lâche et fuyant les situations conflictuelles), une hypothèse qui pouvait sembler hasardeuse devient évidente.

⁴⁰ Voir la pièce n° 6 dans le dossier virtuel.

⁴¹ Voir la pièce n° 7 dans le dossier virtuel.

6 - Audrey qualifie sa mère de «légume»

L'entourage d'Audrey, y compris familial, est très limité. Ses proches semblent d'ailleurs être son beau-frère et les parents de Mickaël. Audrey n'a pas de réels amis et n'est pas en contact régulier avec son entourage familial, notamment sa mère vivant en EHPAD.

Le 17 septembre 2022, Audrey met en ligne sur YouTube la vidéo : « CHIT CHAT MAKEUP : Je me livre un peu⁴² ...»

Audrey explique d'emblée qu'elle a «craqué» avant de tourner la vidéo et commence ainsi celle-ci les larmes aux yeux. Audrey souhaite expliquer pourquoi elle est peu présente ces derniers temps. Elle précise qu'elle a une «visio» avec sa mère prévue dans l'après-midi. Or, Audrey explique que «toutes les semaines c'est pas possible» étant donné qu'elle n'a rien à lui dire et qu'elle fait même des listes de choses à dire avant de l'appeler pour éviter les blancs. Audrey souhaite donc espacer davantage ces appels... Entre deux coups de pinceau, Audrey explique également qu'elle est victime du «syndrome de l'imposteur» ce qui justifie son manque de confiance en elle et d'autres choses. L'essentiel du reste de la vidéo est consacré à diverses plaintes d'Audrey qui se montre plus négative que jamais...

Réagissant à cette vidéo, un internaute poste un commentaire sous celle-ci qui sera ultérieurement supprimé. Toutefois, la réponse d'Audrey a été conservée⁴³.

Le 18 septembre 2022, Audrey écrit que sa «mère est un ptn de légume» tout en précisant qu'elle est en EHPAD suite au décès de son mari. Audrey précise qu'elle la voit tous les jeudis «en visio» même si elle n'a «rien à lui dire». Virulement, Audrey écrit : «Parle pas d'un truc que tu connais pas stp tu sais ce que c'est que de t'occuper d'un légume en fauteuil roulant» avant de préciser que son fils, âgé de 40 ans, ne s'en occupe guère. Audrey se lance alors des fleurs expliquant qu'au décès de son père, elle s'est occupée d'elle (notamment pour la mettre en EHPAD)...

Sur Twitter, @MissHakuna écrit le même jour : «Je travaille en Ehpad et jamais, jamais on ne parle des résidents en les appelant "légumes", quel que soit leur état. Ça me fait mal au coeur pour cette maman⁴⁴.» @DallasMymy écrit également : «#audreyrobine j'espère que ta mère ne va jamais savoir que tu l'appelles "un putain de légume". Quelle honte⁴⁵.» @feeclochette380 s'indigne tout autant : «C'est comme ça qu'elle parle de sa mère ??? Mais c'est une honte!!! Et c'est quoi cette façon débile de tenter de se justifier !!!

⁴² Voir la pièce n° 1 dans le dossier virtuel.

⁴³ Voir la pièce n° 2 dans le dossier virtuel.

⁴⁴ Voir la pièce n° 3 dans le dossier virtuel.

⁴⁵ Voir la pièce n° 4 dans le dossier virtuel.

Mais le mal est dit et c'est terminé de faire croire que tu t'occupes d'elle!!! La gerbe totale cette nana⁴⁶!!»

Le manque de respect éhonté dont fait preuve Audrey envers sa propre mère permet au moins de comprendre pourquoi son entourage est autant restreint...

⁴⁶ Voir la pièce n° 5 dans le dossier virtuel.

7 - Audrey et Nathanaël : une histoire aux contours ambigus

Outre la publication de vidéos, YouTube permet à ses créateurs de contenu de proposer des *lives*, c'est-à-dire des vidéos en direct pendant lesquelles ces derniers peuvent interagir avec leurs abonnés.

Le 18 septembre 2022, Audrey et Mickaël animent donc un *live* sur YouTube.

En plus des vidéos publiées ponctuellement sur leur chaîne commune, le couple se prête ainsi au jeu des vidéos en direct dans lesquelles ils répondent notamment aux questions des spectateurs. Ces spectateurs peuvent être des abonnés, des *haters* ou encore... des personnes connues par le couple!

C'est ainsi que Nathanaël se manifeste dans l'espace dédié à la discussion. Or, Nathanaël, n'est ni plus ni moins qu'un ancien *crush* d'Audrey. Loin de se montrer respectueuse envers son compagnon présent à côté d'elle, Audrey se montre rapidement ambiguë. Elle parle ainsi des sentiments qu'elle a éprouvés pour lui et explique qu'elle était de toute façon « trop moche » pour lui. En faisant référence à son physique disgracieux, Audrey explique que les individus se mettent en couple avec des partenaires à « leur niveau ». De son côté, le fameux Nathanaël calme les ardeurs en précisant qu'il est en engagé dans une relation depuis quatre ans et qu'il n'espérance briser aucun couple⁴⁷.

La critique est particulièrement violente pour Mickaël, puisqu'elle sous-entend qu'il n'est pas à même d'attirer des femmes d'un niveau appréciable et qu'Audrey n'est avec lui seulement parce qu'elle ne peut pas espérer mieux... Audrey va également plus loin en évoquant même des attirances envers d'autres hommes, notamment un professeur.

Riant jaune, Mickaël se propose de filmer la *sextape* d'elle et Nathanaël. Cette réflexion qui ne vise qu'à ne pas perdre la face ne trompe évidemment personne. Car le manque de respect d'Audrey envers son compagnon est considérable.

Supprimé par la suite de sa chaîne YouTube, ce *live* fait néanmoins réagir, notamment sur Twitter. @Audrey60700008 écrit ainsi : « “Je suis amoureuse de mon prof, j'lui ai envoyé un bonne rentrée mais il n'a pas répondu” Nathanael c'est un canon j'ai tjs eu un crush pour lui” Oklm, devant Micka qui trouve ça drôle.... #audreyrobine⁴⁸ ». Le lendemain du *live*, @Foutezmoilapai2 souligne dans le même esprit : « #audreyrobine le live est surréaliste oklm devant M. Elle balance qu'elle est amoureuse (pas au passé

⁴⁷ Voir la pièce n° 1 dans le dossier virtuel.

⁴⁸ Voir la pièce n° 2 dans le dossier virtuel.

nan nan au présent...) d'un prof qu'elle suit sur Facebook, elle espère 1 message de sa part pour son anniversaire... Et lui qui ne dit rien Mais mec rebelle toi⁴⁹...»

Quelques semaines plus tard, le 11 décembre 2022, le couple récidive en proposant un nouveau *live* sur YouTube.

Durant ce dernier, Nathanaël fait à nouveau irruption dans l'espace dédié aux commentaires. Dès lors, la réaction d'Audrey est stupéfiante puisque celle-ci dit l'aimer tout en précisant qu'il s'agit d'amitié avant de lancer un vulgaire « ferme ta bouche » à son compagnon (tout du moins l'officiel) lorsque celui-ci tente de tempérer les ardeurs d'Audrey⁵⁰.

Cette nouvelle irruption de joie laisse pantois tant l'irrespect envers Mickaël est grand. Le lendemain, Audrey n'hésite d'ailleurs pas à faire la promotion Instagram du compte de Nathanaël⁵¹.

⁴⁹ Voir la pièce n° 3 dans le dossier virtuel.

⁵⁰ Voir la pièce n° 4 dans le dossier virtuel.

⁵¹ Voir la pièce n° 5 dans le dossier virtuel.

8 - Problèmes de poids pour le projet bébé

Alors que le couple s'est formé il y a déjà plusieurs années, la question du bébé peut sembler devenir de plus en plus légitime.

Le 4 octobre 2022, à l'occasion d'un *live* Instagram, Audrey confirme qu'ils essayent, avec Mickaël, d'avoir un bébé. Néanmoins, Audrey explique que cela est pour l'instant compliqué compte tenu de son obésité. En effet, Audrey est en situation durable d'obésité morbide ce qui diminue, d'une part, les chances de tomber enceinte et, d'autre part, diminue également les chances de mettre au monde un bébé en bonne santé.

Ce désir d'enfant qui semble très prématué, Audrey n'ayant que 24 ans mais surtout pas la maturité adéquate, fait réagir, notamment @Mavachoupinou qui écrit sur Twitter le 5 octobre 2022 : « Explique moi comment tu souhaite élever ce potentiel enfant ??? Si même les consultations pour t'aider tu trouve ça cher! La caf ne fait pas tout #audreyrobine⁵²».

Le lendemain, Audrey poste d'ailleurs une *story* Instagram indiquant que leur connexion à internet leur a été coupée suite à un défaut de paiement⁵³.

Au problème de poids d'Audrey s'ajoute donc un problème financier qui, s'il ne l'empêchait pas de tomber enceinte, lui empêcherait de toute évidence de s'occuper convenablement d'un enfant...

⁵² Voir la pièce n° 1 dans le dossier virtuel.

⁵³ Voir la pièce n° 2 dans le dossier virtuel.

9 - Flatulences remarquées ou les aléas du direct

Les *lives* YouTube permettent au couple d'échanger avec leurs abonnés même si ceux-ci ne préviennent pas nécessairement ces derniers en avance.

Le 21 novembre 2022, le couple décide ainsi de lancer un direct sur YouTube qu'ils intitulent : «On Passe Un Moment ensembles».

Comme habituellement, un espace dédié permet aux spectateurs de poser des questions auxquelles Audrey et Mickaël répondent avec plus ou moins d'entrain.

Soudainement, alors que Mickaël répond à une question, Audrey se lève et s'éloigne, non sans gémir de douleur⁵⁴. Mickaël lui dit ironiquement au revoir, ce à quoi Audrey répond : « Oui non mais j'arrive. » Puis de demander à son chat de ne pas bouger. Quelques secondes plus tard, alors que Mickaël semble lire attentivement les commentaires des abonnés, de violentes flatulences se font entendre. Mickaël rentre les lèvres, ferme les yeux et semble mourir de honte. Dans le même temps, Krispy semble avoir pris peur comme en témoignent les tentatives d'Audrey pour le rassurer.

Évidemment, cette sortie est remarquée, ce qui constraint Audrey et Mickaël à retirer rapidement la rediffusion de leur chaîne.

Cet épisode n'est pas sans rappelé celui, plus discret, survenu près d'un an plus tôt. Lors d'un *live* diffusé sur YouTube le 19 décembre 2021, Audrey lève les fesses, pousse et pète discrètement sans une once de gêne et, qui plus est, à au moins deux reprises⁵⁵.

Audrey ne semble vouloir se distinguer ni par son élégance ni par son raffinement.

⁵⁴ Voir la pièce n° 1 dans le dossier virtuel.

⁵⁵ Voir les pièces n° 2 et 3 dans le dossier virtuel.

10 - Foire aux questions orientée psychologie

L'année 2022 touche à sa fin ce qui n'empêche pas le couple de se montrer toujours actif sur YouTube.

Se prenant de plus en plus au jeu des foires aux questions, le couple en met en ligne une nouvelle le 13 décembre 2022 intitulée : « FAQ #3 : Psychologique et projets futurs⁵⁶!»

Dans cette vidéo, Audrey explique ne pas vouloir reproduire les erreurs de ses parents quant à l'éducation de ses futurs enfants. Elle affirme vouloir leur inculquer des valeurs et ce qu'il y a de bon en elle. Au niveau financier, Mickaël explique qu'il peine déjà à joindre les deux bouts à deux. Audrey affirme par ailleurs : « Si tu fais un enfant c'est que tu l'as voulu, c'est que t'es un peu consciencieux que tu vas être obligé de dépenser. Qu'il y a des frais en médecins, en couches, en vêtements, en nourriture, en laits, en soins ophtalmiques, en soins dentaires... » Audrey affirme également : « Un enfant ça se réfléchit. Si tu fais un enfant c'est que t'as légèrement conscience de ce qui va se produire. »

Audrey avoue également avoir honte de ses dents ce qui l'empêche de s'en occuper réellement.

Concernant YouTube, Audrey confirme que sa chaîne est son métier et qu'elle gagne sa vie avec elle bien qu'il ne s'agisse en réalité que de quelques dizaines d'euros par mois.

Le couple a toujours pour projet de devenir propriétaire même si cela est toujours aussi compliqué financièrement.

Pour l'année 2023, Audrey voudrait notamment ne « plus envier les autres ». Sa jalousie est donc un élément dont elle a conscience.

Audrey confirme avoir arrêté sa formation depuis longtemps car « fallait que je prenne mes couilles en main et fallait que je me lance sur YouTube. » Audrey affirme ne pas être intéressée par le monde du travail et être « très bien comme ça ». Mickaël dit qu'il « la soutient à 100 % ».

Mickaël proposerait, s'il le pouvait, que tous les individus soient payés autant les uns que les autres.

Audrey admet que, compte tenu de son physique, elle ne peut pas être exigeante. Elle se compare à un « sac à patates ».

Mickaël dit reprendre Audrey quand elle parle de leur banque et de leur situation financière sur Instagram.

⁵⁶ Voir la pièce n° 1 dans le dossier virtuel.

Concernant leur passé amoureux, Audrey explique avoir eu des amourettes puis trois vraies relations (dont Mickaël). Mickaël a de son côté eu sa première copine aux alentours de sa majorité.

Audrey parle de ses deux tatouages : un caractère chinois dans le dos signifiant «Amour» et «Happiness» tatoué sur un bras.

Pour finir, Audrey explique se focaliser sur des détails et ne pas être heureuse. Elle dit en effet avoir du mal à ne pas avoir ce qu'elle voudrait.

11 - Objectif : faire un régime

De prime abord, la carrure d'Audrey constitue sans doute l'une des choses les plus frappantes. Pour autant, cette dernière semble s'accommoder de la vie à laquelle cette obésité la condamne.

Revenant sur son projet de donner la vie, Audrey explique avoir échangé avec sa gynécologue qui lui a vivement déconseillé de tomber enceinte si son poids ne descend pas en dessous de 150 kilogrammes (son poids précis reste inconnu).

Compte tenu de son désir ardent d'avoir un enfant et semblant prendre conscience de la nécessité de devoir perdre du poids, Audrey annonce ainsi, le 31 décembre 2022, prendre pour résolution d'entamer un régime.

Cette décision peut surprendre, tant Audrey semble partisane du moindre effort.

À titre d'exemple s'il en fallait, quatre jours plus tôt, Audrey s'interrogeait en story Instagram sur qui d'elle ou Mickaël était censé faire la vaisselle⁵⁷. Audrey précisait que c'est sa «belle-mère qui l'a fait tout le week-end». Non contente d'attendre que Mickaël rentre du travail pour faire la vaisselle, celle-ci n'hésite ainsi pas à laisser ses invités la faire...

Dans ce contexte, il semble compliqué d'imaginer Audrey faire des efforts sérieux pour perdre du poids malgré tout ce que cela pourrait amener de positif dans sa vie...

⁵⁷ Voir la pièce n° 1 dans le dossier virtuel.

III - Année 2023

Empreinte de nombreuses péripéties, l'année 2023 n'a pas été anodine dans la vie d'Audrey, notamment marquée par une grossesse.

L'année 2023 a ainsi été caractérisée par des plaintes au sujet de listes de courses, d'insultes envers Mickaël, d'un travail vite tombé à l'eau, de confidences profondément intimes, d'une comparaison malvenue avec Anne Frank, d'une foire aux questions censée révéler des vérités, d'une grossesse d'abord peu assumée, d'un journal dédié à celle-ci, de réponses aux questions d'abonnés toujours sur ce sujet, d'un ras-le-bol du suivi médical inhérent à cette grossesse, de problèmes avec Krispy, d'une comparaison avec une larve, de la révélation du sexe du bébé attendu, d'une histoire sidatique, d'une annulation d'un rendez-vous bancaire très mal digéré par Audrey, d'un deuil qui n'a pas empêché Audrey de se plaindre et par un Noël calamiteux.

1 - Le difficile exercice des listes de courses

Depuis ses débuts, Audrey n'a jamais fait preuve d'une grande productivité, contrairement à Mickaël qui travaille intensivement dans un magasin E.Leclerc.

Le 2 janvier 2023, alors que Mickaël est d'ores et déjà au travail malgré la période propice aux congés, Audrey se filme pour alimenter ses *stories Instagram*⁵⁸.

Ce jour-là, Audrey n'hésite ainsi pas à se plaindre de devoir réfléchir et établir des listes de courses pendant que Mickaël n'est pas là. Elle déclare en effet : « Après le souci c'est je pense pour deux, voilà c'est-à-dire que pendant que Mickaël est au travail c'est à moi de réfléchir sinon admettons la liste de courses on l'a fait qu'à midi hein. » Puis de se corriger : « attention faut qu'il fasse sa sieste ». Audrey sous-entend ensuite que Mickaël, planqué au travail, évite toutes les tâches du foyer auxquelles Audrey doit faire face...

Très vite, ces propos suscitent l'indignation. Mickaël ayant un emploi à temps plein à la pénibilité évidente et Audrey vivant à ses crochets, il est reproché à Audrey une fainéantise sans limite et un manque de respect pour son compagnon mais aussi pour toutes les personnes ayant de réelles contraintes, personnelles et professionnelles.

C'est certainement sur le forum Blabla 18-25 ans de Jeuxvideo.com que les réactions sont les plus nombreuses. Un sujet créé le jour même en fin d'après midi et intitulé « AYAAAA MAGALAX s'emporte et DÉTRUIT son MICKEY pendant qu'il BOSSE⁵⁹ » dépasse en peu de temps le millier de commentaires. Des membres n'hésitent d'ailleurs pas à se coordonner pour tenter, avec beaucoup d'ironie, de « libérer » Mickaël. Ainsi, le magasin E.Leclerc dans lequel Mickaël travaille est localisé et de nombreux avis élogieux sont alors publiés sur la page Google dédiée⁶⁰.

Sur Twitter, des réactions sont également exprimées. Dès le 3 janvier 2023, @sanslesgoss déclare par exemple : « Mais heureusement que Micka ne bosse pas en horaires de journée 8h-17h, elle devrait l'attendre tte la journée pour faire sa fucking liste et qu'il fasse sa vaisselle de midi mdr #audreyrobine⁶¹ ».

⁵⁸ Voir la pièce n° 1 dans le dossier virtuel.

⁵⁹ Voir la pièce n° 2 dans le dossier virtuel.

⁶⁰ Voir la pièce n° 3 dans le dossier virtuel.

⁶¹ Voir la pièce n° 4 dans le dossier virtuel.

Audrey ne semble guère indifférente aux critiques engendrées par ses récentes *stories* postées sur son compte Instagram qui, étant public, est accessible à n'importe qui.

C'est ainsi que, le 4 janvier 2023 soit deux jours après les récents événements, elle annonce se retirer quelque temps d'Instagram⁶². Audrey précise en effet qu'elle ne publiera plus, «ni en *story* ni en *post*» sans donner de durée. Cela fait réagir, notamment @Audrey60700008 qui déclare par exemple sur le réseau social Twitter : «Micka a dû enfin taper du poing sur la table. Il était temps pr lui.Que fait Madame pour se venger?Elle insinue,tranquillou,qu'elle est obligée de se taire à présent als qu'elle aurait teellement de choses à révéler.Y a pas à dire,c'est vmt une nana ultra malsaine #audreyrobine⁶³».

Quelques heures après, Audrey fait déjà une entorse à sa nouvelle résolution en publiant bel et bien en *story* sur son compte Instagram une photo de son goûter⁶⁴.

Toujours le 4 janvier 2023, Audrey continue de poster des *stories* sur Instagram où elle revient sur sa décision⁶⁵. Elle dit : «Le truc c'est que j'ai pas envie de me taire, ça me fait chier de me taire. » Elle maintient néanmoins sa décision de partir, bien qu'elle admette que cela va être compliqué.

⁶² Voir la pièce n° 5 dans le dossier virtuel.

⁶³ Voir la pièce n° 6 dans le dossier virtuel.

⁶⁴ Voir la pièce n° 7 dans le dossier virtuel.

⁶⁵ Voir la pièce n° 8 dans le dossier virtuel.

2 - Audrey traite Mickaël de «salope»

Audrey a pris l'habitude de faire des *lives*, souvent à l'improviste, sur son compte Instagram pour échanger avec ses abonnés.

Le 28 février 2023, Audrey se montre prolifique en postant une vidéo sur sa chaîne YouTube où elle raconte un accident de voiture qu'elle a eu dans le passé⁶⁶.

Pourtant, Audrey décide de faire plaisir à ses abonnés en faisant, en plus de cette vidéo, un *live* sur Instagram le même jour.

Or, ce *live* prend une tournure inattendue lorsqu'Audrey en vient à se moquer très ouvertement de Mickaël, alors absent, et notamment de son manque de virilité⁶⁷. Elle évoque l'impossibilité qu'il la «prenne au dépourvu et qu'il s'impose un peu» ce à quoi elle a d'ailleurs une explication : «Parce que mon mec est une salope.»

Les réactions se font discrètes tant le *live* a été court. Néanmoins, certains sont interpellés par le manque de respect dont Audrey fait preuve alors même que tout indique que Mickaël s'investit énormément pour son bien-être. Sur Twitter, @queenmarion19 écrit tard dans la soirée : «Traumatisée du *live* #audreyrobine⁶⁸ ». Sur le Babla 18-25 ans de Jeuxvideo.com, des sujets sont créés, notamment un dans la nuit qui suit le *live*, le 1^{er} mars 2023. Sobrement intitulé «Audrey⁶⁹» ce sujet récolte près de 200 commentaires avant d'être supprimé.

Ce comportement odieux à l'endroit de Mickaël peut être mis en perspective avec un évènement survenu deux semaines plus tôt. À l'occasion de la Saint-Valentin, le 14 février 2023, Audrey a ainsi échangé avec un certain Simon en lui écrivant : «Joyeuse Saint Valentin mon amour», et lui de lui répondre qu'il lui fait «plein de bisous», ces échanges étant agrémentés de cœurs, comme en témoigne la conversation postée par Audrey elle-même sur Instagram⁷⁰.

Les «amis» d'Audrey ont donc le droit d'être appelés «mon amour», là où Mickaël doit se contenter du titre peu honorifique de «salope».

⁶⁶ Voir la pièce n° 1 dans le dossier virtuel.

⁶⁷ Voir la pièce n° 2 dans le dossier virtuel.

⁶⁸ Voir la pièce n° 3 dans le dossier virtuel.

⁶⁹ Voir la pièce n° 4 dans le dossier virtuel.

⁷⁰ Voir la pièce n° 5 dans le dossier virtuel.

3 - Un travail qui ne se passe pas comme prévu

Un des reproches les plus récurrents adressés à Audrey est sans aucun doute son inactivité professionnelle la rendant totalement dépendante de son compagnon qui, pour sa part, travaille durement pour subvenir aux besoins du couple.

Contre toute attente, le 5 avril 2023, Audrey annonce qu'elle va prochainement travailler, pour la première (réelle) fois de sa vie⁷¹.

Par l'intermédiaire de Mickaël et plus précisément de sa mère, Audrey a en effet trouvé un emploi de femme de ménage dans les parties communes de résidences non loin de chez elle. Afin de faire ses preuves, Audrey doit commencer par un contrat à durée déterminée pouvant déboucher par la suite sur un contrat à durée indéterminée.

Si cet emploi peut sembler accessible en termes de compétences, il est à même d'interroger quant à sa compatibilité avec la personnalité d'Audrey. Celle-ci a toujours entretenu un rejet fort quant à l'idée même de travailler, allant par exemple jusqu'à se déclarer «ergophobe» (allergique au travail) sur Instagram le 15 novembre 2022⁷². Le 24 février 2023, Audrey évoquait également la question du travail en parlant du « mot en T » lui donnant des « crises de nerfs » à sa seule évocation⁷³. Néanmoins, cette annonce demeure positive comme le souligne par exemple, sur Twitter, @Xtatica : «#audreyrobine à du mal à sortir des vidéos en étant chez elle toute la journée alors maintenant qu'elle va taffer j'ai peur qu'on ne la voit plus. Mais je suis contente qu'elle ai enfin pris conscience des choses. Vraiment, félicitation Audrey⁷⁴».

Le 11 avril 2023, Audrey commence bel et bien son travail à temps partiel à raison de deux heures par jour. Or, ses plaintes sur Instagram sont abondantes. Audrey semble complètement dépassée, se plaignant de son planning contraignant, de ses difficultés à localiser et à gérer les emplacements dédiés aux poubelles, de son nombre de pas dans la journée (9600, soit moins que les recommandations journalières de l'OMS).

Audrey précise même : «On parle combien que la journée de demain va encore être un carnage, la vérité y a une des résidence donc je ne me souviens plus l'emplacement, si je cherche et que je trouve pas elle ce la met

⁷¹ Voir la pièce n° 1 dans le dossier virtuel.

⁷² Voir la pièce n° 2 dans le dossier virtuel.

⁷³ Voir les pièces n° 3 et 4 dans le dossier virtuel.

⁷⁴ Voir la pièce n° 5 dans le dossier virtuel.

où je pense, déjà que mon planning et a ce tirer les cheveux et que je dois courir partout sous la pluie a contourner les travaux etc⁷⁵».

Le 12 avril 2023, Audrey termine son deuxième jour de travail. Mais, sous la pression, elle s'effondre et multiplie les crises de larmes sur Instagram.

C'est donc son dernier jour de travail qui aura finalement duré quatre heures réparties sur deux jours. Cela ne manque pas de choquer, comme @Audrey60700008 qui déclare ce jour-là sur Twitter : « Hallucinant de faire preuve d'autant de mauvaise volonté. Le mot en T était déjà interdit, maintenant au bout de 2 jrs de taff (2h/jour), elle va nous faire un syndrome post traumatisque pour 2 poubelles et un escalier à nettoyer #audreyrobine⁷⁶».

Quelques jours plus tard, le 15 avril 2023, Audrey confirme, pour les personnes qui en doutaient encore, avoir démissionné.

Elle précise en effet sur Instagram : « pardon mais moi je ne passe pas ma semaine à pleurer parce que je fais un truc que je veux pas faire juste pour de l'argent⁷⁷».

Audrey répond également à un commentaire en story d'une personne lui faisant part de sa déception, notamment dans la mesure où celle-ci lui avait prodigué des conseils⁷⁸. La réponse d'Audrey est cinglante : « Ce n'est pas parce que tu m'encourage ou que tu me parles de ta situation que je dois t'écouter et faire ce que tu veux que je fasse ... Je ne te dois rien et si tu ne veux pas m'entendre me plaindre ne me suis pas tout simplement.»

Audrey se justifie également quant à son inactivité et à sa dépendance à Mickaël qui sont parties pour durer : « Mickaël va très bien merci de t'inquiéter, on communique et si vraiment ça n'allait pas il m'aurait quitté et foutu a la rue, il gagne bien et le SMIC augmente après avec l'inflation⁷⁹», en réponse à une personne inquiète quant à la pérennité de sa situation.

Évidemment, cette situation laisse pantoises bon nombre de personnes. Sur le Blabla 18-25 ans de Jeuxvideo.com, un sujet créé ce jour-là cumule plus de 400 commentaires⁸⁰.

Le 20 avril 2023, sur Twitter, @SabrinaAdel93 fait remarquer à juste titre : « Elle n'a même pas travailler 24h qu'elle s'est proclamée "agent d'entretien" #audreyrobine⁸¹».

⁷⁵ Voir la pièce n° 6 dans le dossier virtuel.

⁷⁶ Voir la pièce n° 7 dans le dossier virtuel.

⁷⁷ Voir la pièce n° 8 dans le dossier virtuel.

⁷⁸ Voir la pièce n° 9 dans le dossier virtuel.

⁷⁹ Voir la pièce n° 10 dans le dossier virtuel.

⁸⁰ Voir la pièce n° 11 dans le dossier virtuel.

⁸¹ Voir les pièces n° 12 et 13 dans le dossier virtuel.

Le 28 avril 2023, ne souffrant pas la coïncidence, Audrey partage des *stories* sur Instagram où elle se plaint des heures supplémentaires que doit effectuer Mickaël en vilipendant l'un de ses collègues⁸². Cela survient d'ailleurs quelques jours après le 22 avril 2023 où Audrey annonçait qu'elle allait quitter Instagram (ce qui n'a pas été le cas)⁸³.

Audrey n'hésite pas à dire : « Faudra m'expliquer les gens qui se font embaucher pour ne pas venir bosser.»

⁸² Voir la pièce n° 14 dans le dossier virtuel.

⁸³ Voir la pièce n° 15 dans le dossier virtuel.

4 - Audrey n'est plus vierge de la «boîte à caca»

Internet est un moyen de s'exprimer avec un degré de liberté important. Cette liberté permet à des personnes ayant des personnalités très hétérogènes de s'exprimer, notamment les plus impudiques.

Le 10 mai 2023, à l'occasion d'un *live* sur YouTube, Audrey fait une confidence⁸⁴.

Assise à côté de Mickaël, Audrey répond à des questions qui lui sont posées, y compris lorsque celles-ci concernent son intimité. En réponse à l'une d'elles, Audrey affirme ainsi qu'elle n'est « plus vierge de la boîte à caca ». Mickaël fait remarquer que certains « vont se faire plaisir » ce qui est lucide de sa part. Car Mickaël sait que les sorties d'Audrey sont souvent controversées et que des propos aussi crus vont susciter des réactions.

Sur Instagram, le lendemain, Audrey s'affiche en *stories*⁸⁵.

Audrey ne semble montrer aucun regret, bien au contraire. Reconnaissant être «beauf», elle précise : «j'ai été élevée comme ça à parler de cul de manière beauf ». Mais ses abonnés peuvent être rassurés car Audrey n'en «montre que la moitié».

Le 25 juin 2023, en *live* sur Instagram, Audrey se montre à nouveau très impudique⁸⁶.

Les extraits de ce *live*, montrent Audrey répondre à des questions toutes plus intimes les unes que les autres. Audrey explique ainsi faire «des trucs balaises» avec Mickaël si bien qu'aucun d'eux ne ressentirait le besoin d'aller «voir ailleurs». Audrey n'exclut pas pour autant que cela arrive un jour ou qu'ils fassent un « plan à trois » pour « relancer la machine ». Audrey précise également que «tout ce qui concerne la boîte à caca on fait pas», confirmant ainsi que ses précédentes expériences anales n'étaient pas avec Mickaël. Audrey indique que Mickaël « n'est pas intéressé par ça » et qu'Audrey regrette de l'avoir déjà fait. Audrey va plus loin dans les confessions en indiquant que Mickaël ne sait pas se servir que de son « engin » avant d'agiter sa main et de remuer sa langue. À la question «Est ce que les filles draguent Micka », Audrey répond sèchement par un non. Audrey indique entre autres qu'ils ne l'ont jamais fait sous la douche car il faudrait que Mickaël «arrive à me soulever» ce qui, compte tenu de l'obésité morbide d'Audrey, semble effectivement compliqué. Audrey explique ne

⁸⁴ Voir la pièce n° 1 dans le dossier virtuel.

⁸⁵ Voir la pièce n° 2 dans le dossier virtuel.

⁸⁶ Voir les pièces n° 3 à 11 dans le dossier virtuel.

jamais l'avoir fait en dehors de chez elle avec Mickaël même si elle aimerait le faire dans une voiture. Audrey explique ensuite qu'ils ont déjà renversé une table en couchant ensemble. Et puis, de manière lunaire, Audrey confie un fantasme pour le moins étrange : celui d'avoir un rapport sexuel dans les toilettes d'un Burger King. Mais Audrey explique qu'elle se contenterait également de « toilettes publiques ». Audrey précise plus tard qu'ils ne se sont jamais filmés pendant l'acte mais qu'elle aimerait qu'ils s'enregistrent. Elle demande ensuite si elle est la seule à avoir une libido boostée quand il fait chaud, précisant « là ça commence à taper il y a pas que dehors que ça tape ». Toujours sans une once de pudeur, Audrey admet qu'elle et Mickaël l'ont « déjà fait » quand le frère de Mickaël était là et que ce dernier les aurait entendus...

5 - Audrey se rêve en Anne Frank

Les vidéos ne constituent pas le seul vecteur avec lequel les YouTubeurs peuvent se faire connaître. L'écriture en est un autre et est d'ailleurs parfois utilisée par certains pour amener une audience différente sur leur espace YouTube.

Le 1^{er} juin 2023, Audrey interroge ses abonnés sur YouTube avec une publication (qui n'est pas une vidéo) dédiée⁸⁷.

Audrey demande ainsi en utilisant un « on » qui peut laisser penser qu'elle parle au nom d'elle-même mais aussi de Mickaël s'il serait intéressant d'écrire un journal intime. Or, il est aussi demandé : « Pensez vous que l'on pourrais le publié en un livre comme celui d'Anne Franck?»

La comparaison entre un éventuel livre d'Audrey ou du couple et *Le Journal d'Anne Frank* a de quoi surprendre lorsqu'on sait que cette dernière a couché par écrit une partie de sa vie avant de trouver la mort dans un camp de concentration à l'âge de 15 ans.

Sur Twitter, cela fait bien sûr réagir. @Philisto1 écrit ainsi le jour même : « Personne n'égalera jamais le journal d'Anne Franck . Elle est née avant la honte ou bien⁸⁸? » @bitchageytb souligne : « Elle aurait pu prendre l'exemple de Journal d'une princesse mais non il a fallu qu'elle fasse la pire comparaison possible⁸⁹ ». @Xtaticaa s'emporte : « La comparaison est vraiment catastrophique quelle s'interroge sur le fait d'écrire et publier son journal intime ok pk pas mais ramène pas A.F comme ci cette fille avait simplement raconté ses galères au CP punaise⁹⁰».

⁸⁷ Voir la pièce n° 1 dans le dossier virtuel.

⁸⁸ Voir la pièce n° 2 dans le dossier virtuel.

⁸⁹ Voir la pièce n° 3 dans le dossier virtuel.

⁹⁰ Voir la pièce n° 4 dans le dossier virtuel.

6 - Foire aux questions placée sous le signe de la vérité

La chaîne YouTube d'Audrey, partagée avec Mickaël, a été marquée par des vidéos régulières dans lesquelles le couple a pris l'habitude de répondre à des questions personnelles permettant à leurs spectateurs de suivre leur vie.

Le 26 juin 2023, le couple de YouTubeurs met en ligne une nouvelle foire aux questions : «FAQ #4 Partie #1 : On vous dit la vérité⁹¹ ...»

Dans cette vidéo, divers sujets sont abordés. Le couple explique par exemple vouloir un gros chien. Mickaël explique également avoir été quelques mois en région parisienne dans sa jeunesse avant de revenir vivre en Normandie. Audrey est également interrogée sur les trolls qui pullulent sur ses réseaux mais dit ne pas mal le vivre, sauf en *lives* où ceux-ci sont durs à invisibiliser, notamment à cause de ses modérateurs toujours absents. Plus étonnamment, Audrey explique que son plaisir caché et « de faire joujou toute seule » contrairement (selon elle) à Mickaël. Quelques secondes plus tard sur un tout autre sujet, Audrey admet être «très vulgaire».

Trois jours après la précédente foire aux questions, le couple met en ligne sa suite directe, le 29 juin 2023 : «FAQ #4 Partie 2⁹²». Dans celle-ci, les informations données sont toujours aussi diverses et variées.

Audrey évoque dans un premier temps son bref retour sur Twitter peu de temps auparavant. Audrey pensait initialement faire une vidéo au sujet de ses *haters* avant de préférer aller «directement à la source» même si cela n'a rien donné de constructif. Audrey évoque tout de même l'idée de gagner un jour de l'argent grâce à eux. Audrey dit par ailleurs travailler pour elle notamment grâce à des livres de développement personnel pour mieux gérer les critiques. Elle reconnaît d'ailleurs à ce sujet qu'elle «ne supporte pas la critique».

Audrey se confie également sur le récent travail auquel elle a mis un terme. Elle explique l'avoir fait uniquement pour Mickaël en ayant déjà en tête qu'elle voulait vivre de YouTube. Audrey explique qu'il était trop compliqué de collaborer avec sa supérieure «spéciale» mais aussi d'avoir à se déplacer dans la ville avec plusieurs sites où travailler. Audrey déclare : « Le physique et le psychologique n'ont pas suivi donc j'ai préféré mettre un stop.» Audrey affirme ne pas avoir voulu «se ruiner la santé».

De manière surprenante, Audrey affirme que Mickaël a tendance à monopoliser l'espace sur YouTube et qu'il est ainsi dans la vie de tous les

⁹¹ Voir la pièce n° 1 dans le dossier virtuel.

⁹² Voir la pièce n° 2 dans le dossier virtuel.

jours. Loin de mal le prendre, Mickaël est prêt à se remettre en question. Or, de nombreux commentaires fustigent les remarques d'Audrey, considérant au contraire que Mickaël se veut plutôt effacé.

Le matérialisme dont Audrey souffre est également évoqué même si elle compte en parler lors de son suivi psychologique. Audrey dit en effet être focalisée par l'obtention d'une maison. Alors que Mickaël dit avoir du mal à se projeter, Audrey affirme : « Je me fous dans une merde noire juste pour avoir ce que je veux et être posée dix ans à l'avance. »

Cocassement, Audrey déclare : « Mon plus gros problème si vous le savez voilà c'est les autres. »

Enfin, Audrey explique qu'elle est, vis-à-vis de sa chaîne, dans une logique principalement financière, son objectif étant avant tout de tirer profit de ses vidéos YouTube. Elle affirme savoir que cet état d'esprit est pourtant néfaste... Audrey ne souffre en tout cas pas la contradiction.

7 - Une grossesse plus ou moins assumée

Alors que l'été bat son plein, des internautes commencent à s'interroger sur une éventuelle grossesse d'Audrey.

Le 4 août 2023, plusieurs sorties récentes d'Audrey amènent @delphineverm à écrire sur Twitter devenu X très récemment : « Elle est enceinte c'est sûr et certain #audreyrobine⁹³ ». Néanmoins, l'un des premiers doutes davantage étayés vient de @mimiz0z0 qui indique le 14 août 2023 : « Je pense que la #audreyrobine est en cloque pitié elle dit qu'elle est nauséeuse, à des envies... Pauvre gosse⁹⁴ ». Quelques personnes confirment avoir les mêmes impressions.

Deux jours plus tard, le 16 août 2023, ces rumeurs s'amplifient lorsqu'Audrey publie en *story* Snapchat la photo d'une peluche clairement destinée à un nouveau-né⁹⁵. Dès lors, de plus en plus de personnes adhèrent aux rumeurs.

Cette adhésion n'est pas sans comporter quelques inquiétudes. Le 17 août 2023, @Sole2469487 écrit ainsi, de façon prémonitoire : « Si #AudreyRobine est vraiment enceinte, le gosse a de fortes chances de se faire enlever par les services sociaux⁹⁶ ». Le même jour, @meadelaaa écrit : « Hâte du nouvel arc bébé. Elle va se plaindre du manque d'argent (le bébé va peut-être engendré un autre crédit), de sommeil, du temps que cela demande (madame ne pourra plus flâner durant des heures entières). Et encore une fois, l'argent #audreyrobine un bb c'est très cher⁹⁷ » puis complète « Bien évidemment une grossesse c'est beau et une bonne nouvelle quand cela est désiré. Mais nous sommes adultes, nous savons que ça demande ce qu'elle n'a pas : de la maturité, une situation financière stable. #audreyrobine⁹⁸ ». Les réactions sur le Blabla 18-25 ans de Jeuxvideo.com témoignent également d'une certaine inquiétude quant à l'avenir de cet enfant même si beaucoup tournent cette nouvelle en dérision.

Le 20 août 2023, Audrey suggère que son ventre a commencé à gonfler ce qui, à nouveau, alimente les rumeurs.

⁹³ Voir la pièce n° 1 dans le dossier virtuel.

⁹⁴ Voir la pièce n° 2 dans le dossier virtuel.

⁹⁵ Voir la pièce n° 3 dans le dossier virtuel.

⁹⁶ Voir la pièce n° 4 dans le dossier virtuel.

⁹⁷ Voir la pièce n° 5 dans le dossier virtuel.

⁹⁸ Voir la pièce n° 6 dans le dossier virtuel.

Le lendemain, le 21 août 2023, Audrey prend à nouveau la parole et indique très maladroitement qu'elle attend que sa prochaine échographie soit passée pour annoncer sa grossesse « officiellement » ce qui vient en fait d'être fait par ces simples explications. Sa description Instagram mentionne d'ailleurs : « *Mom to be* ».

Paradoxalement cette annonce est faite avec beaucoup de morosité, Audrey affirmant même être « triste à mourir » ce qui dénote clairement avec son envie assumée depuis longtemps de devenir mère... Le nombre de vues de ses dernières *stories* semble néanmoins la réjouir même si elle évoque 11 000 vues en partageant une capture d'écran qui met en réalité en avant le nombre de 1097⁹⁹.

Quoi qu'il en soit, les réactions qui suivent cette confirmation à demi mots abondent pour beaucoup dans un seul et même sens : le couple va au-devant de grandes difficultés.

⁹⁹ Voir la pièce n° 7 dans le dossier virtuel.

8 - Journal de grossesse au fil des mois

La grossesse qu'Audrey attendait tant étant enfin arrivée, cette dernière décide, non sans la complicité de Mickaël, d'en faire un des nouveaux sujets majeurs traités sur sa chaîne YouTube.

Ainsi, le 4 septembre 2023, soit deux semaines après l'annonce plus ou moins officielle de sa grossesse, Audrey met en ligne une première vidéo sur sa chaîne YouTube : « Journal Grossesse #1 : Annonce pas si tardive, craintes et nouveau régime alimentaire¹⁰⁰ !»

Cette vidéo, de plus de 50 minutes, se veut particulièrement décousue. Audrey explique, dans la première séquence, qu'à l'heure où ces images sont tournées elle en est à sept semaines de grossesse et ne l'a pas encore officialisé.

Audrey précise, au sujet de la conception : « Il faut croire que les vacances de Mickael ont été bénéfiques ». C'était, selon elle, une période où elle était «très détendue» et où ils n'ont «jamais été aussi zen».

Concernant ses symptômes, Audrey évoque des nausées tout en disant qu'elle n'est pas nauséeuse. Elle se plaint néanmoins de douleurs dans le bas du ventre.

Audrey revient également sur la découverte de sa grossesse. Elle explique qu'elle a eu mal aux seins en plus d'avoir eu un retard de règles. Cela l'a enjoint à réaliser un test de grossesse le 3 août 2023 qui s'est révélé positif, tout comme le second effectué le lendemain.

Concernant l'objet de cette vidéo, Audrey évoque la volonté de gérer son stress en suivant sa grossesse.

Audrey dit également qu'elle se « repose au maximum » sans pour autant qu'il n'apparaisse de différences particulières avec son quotidien d'avant grossesse.

Audrey évoque également les restrictions alimentaires auxquelles elle est soumise compte tenu de sa grossesse tout en précisant que cela va devenir compliqué face aux anniversaires qui arrivent dans la famille de Mickaël. En effet, Audrey a peur d'officialiser sa grossesse trop tôt et préférerait attendre une échographie montrant que son bébé va bien. Ainsi, en refusant certains aliments, Audrey pourrait éveiller les soupçons.

Au sujet de la nourriture, Audrey évoque d'ailleurs son envie de gras tout en précisant qu'étant enceinte et déjà très corpulente, elle doit éviter d'en consommer. Une importante partie de la vidéo est d'ailleurs ensuite dédiée à la présentation de livres de cuisine et de recettes.

La caméra est reprise un autre jour, mais toujours dans cette même vidéo.

¹⁰⁰ Voir la pièce n° 1 dans le dossier virtuel.

Audrey revient dès lors sur sa peur de perdre son bébé sachant qu'au moment où elle l'exprime, une échographie est prévue trois jours plus tard.

Elle évoque également les gens faisant « ami-ami » avec elle avant de tout révéler sur X pour lui « enfoncer un couteau dans le dos ». Audrey reconnaît d'ailleurs qu'il lui arrive de faire un tour sur X de temps en temps. Au sujet des personnes commentant activement ses publications, stories, vidéos, etc., Audrey affirme : « Ils passent leur journée à me tailler », « Pourquoi moi ? », « Tu peux pas me laisser tranquille ? », « Ta vie elle doit être triste. » Audrey explique d'ailleurs en guise d'exemple : « Là je vois je me fais traiter de cassos alors que j'en suis pas une. Sous prétexte que je vis sur les revenus de mon conjoint, que là on va avoir un bébé sur un salaire à trois... » Tout en disant : « J'ai un peu d'argent via les aides ».

La somme de ces critiques enjoint Audrey à rester discrète : « Ce genre de personnes me fait descendre le peu de confiance que j'ai en moi. » Et de préciser : « Ce genre de commentaires ça me bute. »

Audrey évoque également les autres problèmes qu'elle peut avoir avec Mickaël comme celui de leur voiture.

Elle explique également ne pas être malveillante et ne pas être dans sa situation pour une question d'argent. Audrey dit d'ailleurs que le contenu publié n'est en aucun cas calculé. Elle revient ainsi sur le doudou montré sur Snapchat en disant justement que cela n'était pas calculé même s'il pouvait sembler évident que cela trahirait sa grossesse.

Audrey revient ensuite sur ses crises d'angoisse liées à la peur de perdre son bébé en disant qu'avec ses « pensées dépressives et mes trucs j'anticipe déjà un deuil de fœtus ». Audrey dit d'ailleurs qu'être dans sa tête n'est pas drôle. Elle dit en substance que perdre son foetus aggraverait beaucoup son état psychique tout en disant que « bébé prout » va sûrement très bien.

Audrey parle ensuite du fait qu'elle n'arrive pas à s'assoir droite, notamment à cause de ses bourrelets. Elle dit également ne plus pouvoir rester assise car elle a mal aux fesses.

Audrey dit également que Mickaël lui aurait fait remarquer que son ventre est rond ce que Audrey trouve aussi même si elle reconnaît qu'à un mois ce n'est pas censé être le cas. Audrey évoque toutefois d'autres raisons possibles à cela, comme le fait qu'elle aurait grossi ou aurait envie d'aller aux toilettes... Audrey dit d'ailleurs manger très mal : pizzas, sandwichs, etc.

Audrey parle également de ses difficultés à supporter certaines odeurs, telles que l'odeur du frigo, l'odeur du brossage de dent, l'odeur de bougie, etc. Cela est pareil avec certaines textures.

Audrey explique avoir l'intuition que son bébé est un garçon même si elle dit vouloir une fille (ce qui est aussi le cas pour Mickaël). Mickaël lui parle parfois de la possibilité d'avoir des jumeaux ce qui donne à Audrey « envie de le frapper ». Néanmoins, compte tenu de ses douleurs, elle n'exclut pas cette possibilité même si cela serait « incroyable » et qu'elle ne le souhaite

pas. Audrey pense néanmoins que son bébé est peut-être simplement « casse bonbon» ce qui expliquerait ses douleurs.

Audrey achève sa vidéo en montrant son ventre et en disant qu'elle se « trouve énorme» en tentant de justifier sa silhouette par sa grossesse.

Le 7 septembre 2023, Audrey met en ligne le deuxième épisode de cette nouvelle série de vidéos : « Journal Grossesse #2 : 6 ans d'amour , première écho et petit blabla¹⁰¹!»

Audrey explique qu'elle tourne le 29 août 2023 avant d'expliquer qu'elle a une échographie prévue le jour même en fin d'après-midi grâce à une abonnée l'ayant informée de la disponibilité d'un créneau avec une sage-femme. Cela fait suite à ses nombreuses angoisses en lien avec sa grossesse.

Audrey explique qu'elle ne supporte plus aucune odeur et a mal au ventre ce qui l'a contraint à prendre des médicaments.

Audrey insiste sur le fait qu'elle est très stressée et ne supporte plus les odeurs en prenant en exemple la cuisine envahie par les odeurs liées à Krispy, notamment ses croquettes.

Audrey parle ensuite de son anniversaire de couple le lendemain. Ce jour marquera en effet les six ans de la relation entre Audrey et Mickaël.

Après avoir montré quelques images de sa sortie, Audrey reprend la caméra deux jours plus tard en compagnie de Mickaël.

Audrey revient sur son échographie en évoquant une « pépite » en parlant de la sage-femme et en précisant : « Rien à dire c'était magique. » Audrey explique qu'elle est à huit semaines de grossesse et que sa prochaine échographie est prévue le 25 septembre 2023. Audrey précise qu'elle a pu entendre le cœur de son bébé et s'émerveille de ce qu'elle a pu voir. Audrey se dit rassurée et évoque les prochaines étapes, notamment administratives.

Audrey dit éviter le sucre et se dit « extrêmement prudente », notamment en matière d'efforts physiques.

Audrey et Mickaël évoquent également le fait que leurs parents ne sont pas encore au courant de la nouvelle (alors même qu'elle a été faite sur Instagram). Audrey précise que des membres de sa famille sont certainement au courant étant donné que la publication Instagram a été relayée sur la page Facebook dédiée à la chaîne que certains proches suivent.

Mickaël précise que sa mère, âgée de 62 ans, est déjà « au taquet » depuis longtemps. Mickaël s'attend à ce que ses parents soient inquiets de manière naturelle avant de se réjouir. Il précise : « Le tout c'est de leur prouver qu'on peut y arriver.»

Audrey précise qu'elle a « plus ou moins fait comprendre » la chose à son beau-frère qui se montre déjà très impliqué.

¹⁰¹ Voir la pièce n° 2 dans le dossier virtuel.

Le couple explique ne pas avoir fait de restaurant pour leurs six ans, faute de moyens et compte tenu du régime alimentaire d'Audrey. Mickaël précise également que, compte tenu de l'échographie, ils fêtaient aussi le fait que « baby prout soit en forme ». Ils ont néanmoins acheté des choses aux rayons traiteur de E.Leclerc. Au sujet de cet écart, Audrey précise qu'elle ne compte pas se priver en toutes circonstances.

Audrey précise pour conclure que d'autres points seront faits «selon ce qui se passe» avant de filmer l'échographie plus en détail.

La troisième partie, «Journal Grossesse #3 : Mise a jour , vêtements et accessoires bébé¹⁰²», est mise en ligne le 1^{er} janvier 2024.

Dans celle-ci, Audrey apparaît au côté de Mickaël pour faire un nouveau point sur sa grossesse. Elle invite d'emblée à la suivre sur Instagram où elle parle régulièrement de sa situation et, parfois, poussent des «coups de gueule».

Audrey précise qu'elle est dans le début de son sixième mois de grossesse et qu'elle attend un garçon, chose déjà révélée sur Instagram préalablement¹⁰³.

Concernant son état, Audrey précise que « tout va bien, un peu de fatigue après c'est surtout du psychologique me concernant ». Elle précise que «bébé va bien» et qu'elle a des échographies tous les mois en lien avec son problème de thyroïde. Audrey évoque aussi le fait qu'un seul rein a été détecté lors des échographies. Elle ne sait donc pas si son fils n'a qu'un rein ou s'il est caché. Cela embête fortement Audrey qui pensait «être tranquille» et indique que cela est une source de stress, non pas en mentionnant la santé de son fils mais en évoquant l'aspect logistique de ces rendez-vous. Audrey se demande ainsi si elle sera «sûre de pouvoir être emmenée».

Audrey indique ensuite ne pas avoir pris beaucoup de poids et que celui-ci est stable avant de préciser qu'elle s'élargit néanmoins.

Mickaël indique que savoir le sexe « facilite les choses » avant qu'Audrey ne précise que le prénom a déjà été choisi. Mickaël indique ainsi que «les histoires de bébé prout c'est fini».

Mickaël précise qu'ils attendent aussi la prime pour faire des achats car «ça sert à rien d'acheter trop tôt».

Le couple précise par ailleurs qu'ils « rentrent dans le dur » avec des examens qui s'accumulent et rendent concret ce projet. Audrey insiste sur le fait que « depuis le début de la grossesse j'essaye un maximum... Calme, zen et d'en faire le moins possible. » Audrey précise qu'elle évite tout ce qui est physique. Mickaël réagit en indiquant qu'il s'agit des derniers mois où elle peut se reposer avant l'arrivée de bébé. Audrey indique que tout s'arrangera quand bébé sera là et qu'ils auront déménagé.

¹⁰² Voir la pièce n° 3 dans le dossier virtuel.

¹⁰³ Voir la sous-partie 13 de la partie III.

Audrey parle ensuite de sa manière de communiquer sur Instagram en précisant qu'elle en dit « peut-être trop » en référence aux critiques qu'elle peut recevoir bien que toutes ne soient pas négatives.

Une partie de la vidéo est ensuite consacrée à préciser les aménagements faits et à faire pour leur fils, notamment en termes d'ameublement mais pas seulement. Mickaël indique par exemple qu'il a déjà récupéré un petit vélo pour son fils ce qui ne semble, de toute évidence, pas être une priorité.

Le couple termine ensuite en présentant divers éléments obtenus gentiment : biberons, accessoires, bavoirs, etc.

Le 21 février 2024, le couple revient sur YouTube avec la première partie du dernier épisode de ce journal de grossesse : «Journal grossesse #4 Partie 1 : Beaucoup de biberons et @biolaneFR¹⁰⁴?»

Audrey précise qu'elle n'a pas vu sa grossesse passer et, concernant le stress ressenti depuis le début de sa grossesse, Audrey précise se sentir beaucoup mieux depuis que le couple a reçu la prime de naissance.

Le couple précise que, tant qu'ils n'ont pas physiquement leur enfant avec eux, ils ne réalisent pas complètement la situation.

Audrey précise qu'elle se distancie d'Instagram pour éviter de ressentir trop de pression, notamment à cause des conseils qu'elle reçoit.

Au sujet de leur projet de déménager, Mickaël indique : «il y a très peu de chance qu'on déménage avant la naissance ». Néanmoins les choses bougent et Audrey indique fièrement : «c'est con à dire mais avec un enfant à venir on est en haut des listes.»

Audrey précise qu'à cause de son placenta praevia, elle accouchera certainement par césarienne. Mickaël indique d'ailleurs qu'une échographie est prévue le mois prochain pour voir comment les choses se dessinent.

Au sujet du rein unique de leur bébé, Audrey affirme que «ce n'est pas grave de n'avoir qu'un seul rein». Mickaël argumente en expliquant que les complications seront presque anecdotiques.

Audrey évoque également le poids estimé de son fils, 1,8 kilogramme, en indiquant ne pas avoir trop mangé pendant sa grossesse et n'avoir donc pas de responsabilité dans ce poids plus important que la moyenne.

Après avoir évoqué sa fatigue, Audrey ouvre le bal des présentations d'objets pour son fils en commençant par des biberons d'occasions. Audrey présente également des serviettes hygiéniques dédiées à l'après-accouchement et une douche intime. Mickaël présente pour sa part des carrés de coton. Comme le titre le laissait entendre, le couple présente des produits de la marque Biolane avant de terminer leur vidéo.

¹⁰⁴ Voir la pièce n° 4 dans le dossier virtuel.

La deuxième partie du dernier journal de grossesse, « Journal Grossesse #4 Partie 2 : Gros matériel et encore des jouets¹⁰⁵? », est publiée le 24 février 2024.

Le couple introduit cette vidéo en présentant des achats réalisés avec la prime de naissance tels qu'un lit de type cododo, une baignoire pliante, un matelas à langer, etc. Le couple n'oublie pas de présenter la poussette et quelques jouets.

¹⁰⁵ Voir la pièce n° 5 dans le dossier virtuel.

9 - Le couple répond à des questions sur la grossesse d'Audrey

Quelques semaines après l'annonce de sa grossesse, en plus d'un premier journal dédié, Audrey décide d'axer encore plus ses vidéos sur le thème de sa grossesse.

Une nouvelle vidéo, «FAQ GROSSESSE #1 Partie #1¹⁰⁶» est ainsi mise en ligne sur la chaîne d'Audrey et son compagnon le 12 octobre 2023.

Dans cette vidéo consacrée à sa grossesse (à ne pas confondre avec grosse *hess*), Audrey explique notamment avoir informé Mickaël de son nouvel état de femme enceinte par SMS alors qu'il était au travail. Là où certaines femmes choisissent d'innover pour faire ce type d'annonces, Audrey a choisi la simplicité, pour ne pas dire la facilité.

Le couple explique vouloir deux enfants, idéalement une fille et un garçon. Dans un premier temps, Audrey comme Mickaël expliquent préférer une fille. À vrai dire, ils se projettent très peu avec un garçon.

Le couple explique également avoir essayé d'avoir un enfant depuis un an voire un an et demi mais a rencontré de grandes difficultés, notamment à cause des règles anarchiques d'Audrey. Le poids excessif d'Audrey a déjà été pointé du doigt.

Concernant Mickaël, il se trouve que sa mère se fait une joie immense de devenir grand-mère.

Enfin, les principales angoisses d'Audrey portent sur l'accouchement et les finances du couple.

Habitué à poster les foires aux questions en deux parties, c'est le 16 octobre 2023 que le couple met en ligne la «FAQ GROSSESSE #1 Partie #2¹⁰⁷». Comme la précédente, cette dernière contient son lot d'informations.

Audrey explique en premier lieu qu'elle «ne voit pas l'intérêt» de faire les cours de préparation à l'accouchement. Elle explique ne pas vouloir «se prendre la tête». Paradoxalement, Audrey explique avoir beaucoup de craintes. Ces cours constituant des moments d'apprentissage mais aussi d'échanges, son absence de volonté d'y participer peut surprendre, à plus forte raison quand cela est mis en parallèle avec l'absence d'activité professionnelle d'Audrey qui dispose d'un temps libre maximal.

Le couple évoque également leur projet de déménager compte tenu de l'absence de place dont ils disposent actuellement et qui se fera d'autant plus ressentir lorsqu'ils seront trois (quatre avec leur chat). Audrey dit clairement qu'actuellement ils n'ont «pas la place d'accueillir un enfant».

¹⁰⁶ Voir la pièce n° 1 dans le dossier virtuel.

¹⁰⁷ Voir la pièce n° 2 dans le dossier virtuel.

Audrey confirme ainsi n'avoir qu'une hâte : celle de déménager. Elle a en effet hâte de s'occuper de la décoration et de la chambre de son fils. Mais pour l'instant, Audrey admet avoir «la volonté d'une limace».

Audrey explique ne pas être particulièrement soutenue mais qu'elle n'en a pas spécialement besoin.

Elle explique également qu'elle fera du contenu en lien avec son fils mais que son visage ne sera pas montré.

Mickaël explique quant à lui que, pour l'instant, ils «s'encroûtent» mais qu'avec un bébé, cela changera radicalement.

Le couple explique ne pas avoir fait de liste de naissance mais Audrey explique avoir eu un certain de nombre de choses par l'intermédiaire de son amie «Chacha».

Concernant le problème vocal dont souffre Mickaël, Audrey explique qu'il n'est pas héréditaire étant donné qu'il n'aurait juste pas mué correctement. Certainement piqué dans son orgueil, Mickaël explique que sa voix réelle (hors vidéos) est bien différente.

Deux questions intimes sont posées au couple qui y répond sans une once de pudeur. En effet, il est demandé au couple s'ils n'ont pas peur de déclencher un accouchement en faisant l'amour et s'ils continuent d'ailleurs à le faire. Audrey répond alors : «On a une vie intime mais qui est plus aussi fringuante qu'à l'époque.» «Avant bébé c'était la fête du slip.» «Là c'est un peu plus freiné.» «Je suis encore en état de faire du sexe normalement mais disons que c'est pas confortable.» Audrey rentre un peu dans les détails en parlant de la «logistique» du «missionnaire» avant d'expliquer *in fine*, qu'il y a désormais surtout des préliminaires entre elle et Mickaël.

La question du handicap potentiel, inhérent à chaque grossesse, est posée. Globalement, le couple a peur de cette éventualité.

Concernant les valeurs à transmettre à leur futur enfant, le couple mentionne la politesse et l'autonomie, mais rien de plus selon Mickaël. Audrey explique qu'avec leurs parents, ils savent ce qu'ils veulent et ne veulent pas reproduire.

Le couple évoque la peur relative à la réaction de Krispy. Audrey explique que Krispy est son «enfant» et que son bébé sera son frère ou sa sœur. Audrey dit : «s'il va dans le berceau je dis rien» bien qu'elle connaisse les risques.

Concernant l'organisation nécessaire à la vie quotidienne, Mickaël explique qu'il s'occupera principalement de son enfant la journée et Audrey la nuit étant donné qu'il se réveille tôt (entre 3 heures 30 minutes et 4 heures) et qu'il termine également tôt.

Enfin, Mickaël, quand il lui est demandé comment il vit la grossesse de sa compagne, affirme qu'il n'a «jamais été aussi détendu». Mickaël est très investi pour qu'Audrey soit bien mais qu'il a «toujours été à la cool» et ne compte pas changer.

Petite anecdote non sans intérêt : sous la vidéo d'Audrey, une des personnes l'ayant visionné fait remarquer qu'il pourrait être intéressant, en

l'état actuel, que le couple aménage un canapé dépliant pour dormir dans le salon et laisser ainsi leur chambre à leur futur enfant. La réponse, par la suite supprimée, est cinglante¹⁰⁸. Le couple ou très certainement Audrey écrit : « Dormir dans le salon au profit de notre enfant non merci ». Ce que n'importe quel parent serait prêt à faire ne semble même pas être une éventualité pour le couple...

Un mois après la sortie de la deuxième partie de la foire aux questions décrite précédemment, le couple met en ligne une nouvelle vidéo, dans la même lignée et qui répond au même principe : « Qui de nous 2 spécial futurs parents¹⁰⁹! »

À la question « Qui s'énervera le plus vite ? », Audrey est désignée sans hésitation. Elle reconnaît : « je n'ai pas de patience ». Le couple explique ne pas vouloir « crier ».

Concernant celui des deux qui achètera le plus de peluches, c'est Mickaël qui est désigné. Le couple dit par ailleurs avoir hâte d'acheter des jouets à Lidl ou à Action.

Concernant celui qui changera les couches, le couple ne tranche pas. Mickaël précise : « Y a pas de raison qu'il y en ait un plus que l'autre. »

À la question « Qui est le plus ému aux échographies ? », la réponse est bien Mickaël. Il dit d'ailleurs avoir été très ému lors de la première. Prétendant ne « pas réaliser », Audrey ne semble pas ressentir grand-chose...

Il est demandé au couple, en une question, lequel voulait le plus un enfant, a choisi le prénom, a choisi une éducation positive et se projette le plus ? Pour le premier point, la réponse est Audrey. Comme l'explique Mickaël, elle en voulait dès le début de leur relation. Mickaël l'a néanmoins freiné dans ce désir. Audrey sortait en effet d'un avortement et voulait compenser celui-ci par une grossesse. Mickaël exprime toutefois le fait qu'il ait toujours voulu un enfant et insiste sur son penchant très prononcé pour une fille. Concernant le prénom, le couple a choisi à deux, de même pour l'éducation dite « positive ». En revanche, concernant la projection dans le futur, c'est bien Mickaël qui est désigné. Audrey dit avoir peur de sa propre impatience et de son côté « casse couilles ». Elle dit se projeter « dans le basique ».

Concernant celui qui est le plus impatient pour l'arrivée de bébé, Mickaël est à nouveau désigné même si précision est apportée que c'est surtout le sexe qu'il est impatient de connaître.

Mickaël est interrogé sur la réaction de ses collègues. Il explique qu'ils ont été très contents pour lui, y compris ses responsables. Mickaël évoque le fait que d'autres collègues ont été récemment dans cette situation.

Au sujet de qui se lèvera la nuit, Audrey indique que ça sera elle compte tenu du travail de Mickaël qui lui impose de se lever aux aurores. Mickaël, qui termine tôt, s'est « engagé » à s'en occuper la journée. Audrey

¹⁰⁸ Voir la pièce n° 3 dans le dossier virtuel.

¹⁰⁹ Voir la pièce n° 4 dans le dossier virtuel.

explique par ailleurs qu'avec leur chat, elle a déjà l'habitude des « nuits entrecoupées » bien que cela puisse sembler bien léger à côté de l'énergie que peut demander un bébé.

Concernant le plus gaga des deux, Mickaël est désigné sans hésitation. Il est précisé que, dans sa famille, tous le sont, en particulier son frère et sa mère. Audrey, pour sa part, semble bien peu enthousiaste, demandant : «gaga de quoi?»

Au sujet de qui se lèvera pour les biberons et comme évoqué, Audrey semble encline à prendre ce rôle.

Concernant l'aide aux devoirs, Mickaël semble le mieux à même d'assumer ce rôle, Audrey reconnaissant ne pas être à l'aise dans des matières importantes comme le français ou les mathématiques.

À la question «Qui appréhende le plus l'arrivée de bébé?», c'est bien Audrey qui est concernée. Cette dernière redoute notamment le séjour à la maternité et se demande par ailleurs s'il va lui arriver de «craquer». Mickaël appréhende pour sa part sa capacité à bien s'occuper de son bébé.

Concernant le prénom, la manière dont il a été choisi revient. Le couple précise qu'ils ont choisi ensemble même si Audrey était ouverte à de nombreux prénoms alors que Mickaël en avait deux ou trois en tête dès le départ.

Au sujet de qui sera le plus attentionné, c'est à nouveau Mickaël qui est désigné.

Concernant celui qui sera le plus strict, le couple précise qu'il ne souhaite pas l'être outre mesure. Mickaël reconnaît d'ailleurs avoir du mal à l'être, ce à quoi Audrey souligne qu'il arrive tout de même à «hausser le ton» avec Krispy.

Enfin, quant à savoir qui est le plus stressé, c'est bien Audrey qui se désigne, revenant notamment sur les fuites d'eau que le couple a connue récemment et qui a plongé Audrey dans une certaine panique.

10 - Ras-le-bol des rendez-vous médicaux!

Le suivi médical nécessaire au bon déroulement d'une grossesse est rassurant pour la plupart des femmes enceintes. Or, pour Audrey, celui-ci est vu comme une contrainte à laquelle elle n'a guère été habituée.

Le 26 octobre 2023, Audrey pousse ainsi un coup de gueule sur Instagram¹¹⁰.

Entre autres choses, la jeune femme écrit en effet en story : « J'adore les gens... Vous savez ceux qui anticipent ta vie et celle de ton enfant avant même qu'il soit né. » Audrey précise : « En mode ça comprend pas le fait que je sois blasée d'avoir 4 rdv dans le mois ». Et interroge : « Qui a des rdv toutes les semaines pour lui ou son enfant?! » Audrey va même plus loin : « A moins qu'il ait des problèmes spécifiques mon enfant n'ira pas voir 36 000 spécialistes si il n'y en a pas besoin, juste pour nous rassurer. Ça parlait même d'activités extra-scolaires, de dentiste ou ophtalmo, spécialiste ou activités qu'il ne verra que plus tard si besoin ou envie encore une fois. On ne sait pas comment évoluera/grandira notre enfant. » Audrey se montre par ailleurs peu rassurante sur le suivi de son parcours médical : « Chacun décide de ce qu'il veut pour ses enfants, si vous avez décidé d'avoir des rdv toutes les semaines, moi non et oui en avoir (des rdvs) alors que d'ordinaire ma vie est calme me perturbe toujours... »

Ces diatribes surprennent, tant Audrey ne semble pas réaliser la chance dont elle bénéficie en disposant d'un suivi médical robuste. Mais elles restent en phase avec la personnalité d'Audrey qui ne semble pas évoluer positivement au gré de sa grossesse. C'est ce que soulignent bon nombre d'internautes. Sur X, @meadelaaa déclare : « Elle est hors sol, littéralement. Elle prouve tous les jours qu'elle est ridicule, sur tous les points. Continues à te conforter dans tes idées, ça sera à toi #audreyrobine en avril de gérer le bébé, répondre à ses besoins, payer son nécessaire, te lever la nuit¹¹¹ », « Chialer pcq faudra bouger tes fesses à aller à des rdv. Car non Audrey, on eleve pas un enfant entre 4 murs, et quand faudra être à l'école tous les jours, tu feras moins la maligne. Profites de ta feignatise, crois nous, tic tac tic tac, c'est bientôt fini #audreyrobine¹¹² » et « Car on sait tous que tu es juste une feignante qui pense avoir trouvé le moyen de rester à la baraque jusqu'au 3 ans de l'enfant. Sauf que tu t'apprêtes à remplir un rôle qui demande du 24h24, 7j sur 7. #audreyrobine¹¹³ ». @Jsaispassoeur

¹¹⁰ Voir la pièce n° 1 dans le dossier virtuel.

¹¹¹ Voir la pièce n° 2 dans le dossier virtuel.

¹¹² Voir la pièce n° 3 dans le dossier virtuel.

¹¹³ Voir la pièce n° 4 dans le dossier virtuel.

écrit pour sa part : «Non ce n'est pas obligatoire de bosser. A condition que le seul salaire permette de bien s'occuper de ses enfants et de leur garantir un avenir. Là le gosse de #audreyrobine faudrait pas qu'il ait envie de faire des études supérieures, ils seront incapables de l'aider à financer¹¹⁴».

Toutes ces critiques n'empêchent quoiqu'il n'en soit pas Audrey et son compagnon de se montrer en *live* YouTube le soir même. Dans celui-ci, d'une humeur toujours aussi exécrable, Audrey s'en prend violemment au frère de Mickaël en arguant qu'il n'a rien à lui dire et qu'il devrait se regarder dans un miroir¹¹⁵. Audrey répond en réalité à un commentaire lui demandant comment son beau-frère a réagi aux critiques virulentes qu'Audrey a proférées à son encontre quelques jours plus tôt sur son compte Instagram, le 14 octobre 2023, en lui reprochant son manque de disponibilité, alors même que celui-ci a souvent aidé le couple...

¹¹⁴ Voir la pièce n° 5 dans le dossier virtuel.

¹¹⁵ Voir la pièce n° 6 dans le dossier virtuel.

11 - Il faut sauver le soldat Krispy

S'occuper d'un animal de compagnie, quel qu'il soit, nécessite un investissement en argent, en énergie et en temps. D'où la nécessité qu'ils soient adoptés par des personnes suffisamment matures et responsables.

Le 30 octobre 2023, Audrey, toujours autant active sur Instagram, parle de Krispy.

Le problème du chat et qu'il présente des plaies qui le démangent. Or, plus tard dans la journée, Audrey explique avoir contacté un vétérinaire qui leur aurait conseillé (sans voir Krispy) de le traiter contre les poux¹¹⁶. Le couple s'est donc procuré une lotion et prévoit de l'emmener au vétérinaire à la fin de la semaine si cela ne s'arrange pas.

La situation n'est pas sans inquiéter des internautes qui doutent de la version d'Audrey.

Sur X, @Sole2469487 écrit : «J'ai demandé mon avis à ma maman, qui me confirme qu'un véto ne dira jamais d'acheter quoi que ce soit avant d'avoir vu l'animal. Quelle grosse mythe... Elle ne veut pas payer pour son chat... #audreyrobine¹¹⁷». @jessije24161026 suppose : «#audreyrobine elle a dû juste dire "il se gratte et il a quelques croûtes" pas qu'il a 2 énormes plaies qu'il passe ses journées à lécher et que c'est complètement dépoilé , ils vont lui foutre de l'insecticide sur ces plaies il va douiller pauvre chat¹¹⁸».

La situation a de quoi inquiéter dans la mesure où le couple est très limité financièrement et que des frais vétérinaires peuvent coûter cher. Ainsi, il semble probable que le couple ne se précipite pas chez le vétérinaire non pas parce que cela n'est pas nécessaire mais bien pour éviter une dépense onéreuse au regard de leurs moyens.

Occupée à se plaindre de sa grossesse, Audrey ne parle que très sporadiquement de Krispy dans les jours qui suivent. Peut-être que cela est également une manière de faire profil bas sur ce sujet...

Le 11 novembre 2023, Audrey s'exprime sur Instagram avec Krispy sur elle¹¹⁹.

Audrey affirme que Krispy est, pour le couple, leur « bébé » avant de dire : « On se casserait pas le cul à essayer de le nourrir tout le temps. » Nourrir Krispy semble donc être déjà un gros effort pour Audrey. Cette situation inquiète bon nombre de personnes qui se demandent comment

¹¹⁶ Voir la pièce n° 1 dans le dossier virtuel.

¹¹⁷ Voir la pièce n° 2 dans le dossier virtuel.

¹¹⁸ Voir la pièce n° 3 dans le dossier virtuel.

¹¹⁹ Voir la pièce n° 4 dans le dossier virtuel.

Audrey pourra être en capacité de s'occuper dignement d'un nouveau-né alors même que s'occuper d'un chat semble être compliqué à ses yeux... C'est en ce sens que @kirbyeuh61451 écrit sur X : « Si baby prout a besoin de voir un médecin #audreyrobine et #freemickey vont attendre combien de mois avant de consulter? Ils sont incapables de s'occuper d'un chat, alors d'un enfant¹²⁰...»

Le 14 novembre 2023, Audrey reprend la parole sur Instagram mais en écrivant qu'elle ne souhaite justement plus parler de Krispy et qu'il vaut mieux poser des questions à Mickaël¹²¹.

Le lendemain, Audrey reprend encore la parole sur Instagram au sujet de Krispy¹²².

Avec son iconique polaire blanche, Audrey affirme : « À la base on voulait un bébé mais qu'est-ce tu veux, enfin je voulais un bébé, j'ai adopté un chat, hein! Voilà vous savez du coup pourquoi on a Krispy. » Les propos choquent car ils sous-entendent que Krispy n'était qu'un substitut à un besoin plus profond et, dès lors, il devient possible de s'interroger sur l'intérêt qu'Audrey et Mickaël porteront à leur chat une fois leur enfant présent...

Toujours le 15 novembre 2023 et comme pour répondre aux critiques qui l'assailgent, Audrey poste une photo de Krispy accompagnée d'un texte sur Instagram¹²³.

Audrey explique que Krispy ira au vétérinaire vendredi prochain, soit dans deux jours ce qui reste toujours bien plus tard que ce qu'elle avait affirmé initialement...

Quelques jours plus tard, le 18 novembre 2023, Audrey revient sur Instagram mais pas en stories puisqu'elle poste une photo de Krispy accompagné d'un texte lui témoignant son supposé amour¹²⁴.

Audrey parle d'une « après-midi stressante » même si son chat a été « courageux » et « très gentil ». Audrey écrit aussi : « Autant il y a certains moments tu peux être chiant et on te le dit mais d'autres ou nous sommes fiers de toi! » Et va plus loin : « Ce n'est pas simple d'être un chat comme ce n'est pas simple d'être un humain mais que serions nous triste sans toi dans nos cœurs. » Cette publication a tout de même le goût d'un faire-valoir. Et certains vont même plus loin, comme @sanslesgoss qui s'interroge sur X : « Je commence à croire les théories du complot qu'elle n'aurait pas emmener le chat. Pendant son live elle expliquait que c'était la dèche financièrement

¹²⁰ Voir la pièce n° 5 dans le dossier virtuel.

¹²¹ Voir la pièce n° 6 dans le dossier virtuel.

¹²² Voir la pièce n° 7 dans le dossier virtuel.

¹²³ Voir la pièce n° 8 dans le dossier virtuel.

¹²⁴ Voir les pièces n° 9 et 10 dans le dossier virtuel.

en parlant des dernières dépenses : 20€ d'essence, 90€ de course... mais elle n'a pas parlé de véto ? #audreyrobine^{125»}.

¹²⁵ Voir la pièce n° 11 dans le dossier virtuel.

12 - Être ou ne pas être une larve

La grossesse d'Audrey conduit les personnes la suivant à lui poser de plus en plus de questions sur cette nouvelle vie qui se profile.

Le 31 octobre 2023, Audrey répond justement à une question sur Instagram lui demandant comment elle va¹²⁶.

Audrey indique être « ennuyée par la grossesse et ses effets indésirables ». Outre le temps qui n'aide pas et le déménagement dont elle se languit, Audrey dit ne pas aimer être une larve.

Compte tenu du flegme pour lequel est connu Audrey, cette réponse peut surprendre. Audrey n'ayant en effet jamais fait preuve d'une grande proactivité...

¹²⁶ Voir la pièce n° 1 dans le dossier virtuel.

13 - Révélation du sexe

La découverte du sexe d'un bébé en devenir est toujours un moment très attendu par les futurs parents, y compris pour Audrey et Mickaël souhaitant ardemment une fille.

Grâce à une récente échographie, le couple a enfin pu connaître le sexe de leur futur enfant.

Le couple aurait pu organiser une *gender reveal*, très populaire chez les futurs jeunes parents en invitant quelques proches. Or, le 28 novembre 2023, c'est bien sur Instagram que la révélation est faite¹²⁷. Le couple publie en effet une très courte vidéo dans laquelle ils se montrent face à la caméra avec des paillettes avant de montrer une feuille sur laquelle ces dernières sont versées. La vidéo, en noir et blanc, devient rapidement en couleur ce qui révèle la couleur bleue des paillettes formant un M, en référence à la première lettre du futur prénom de leur fils.

La vidéo suscite des réactions attendues, notamment des félicitations, en particulier sur Instagram où les commentaires peuvent être modérés par Audrey directement. Sur X, les réactions sont beaucoup plus mitigées. @MeIPTV écrit d'ailleurs : « J'ai rarement vu une annonce aussi éclatée mdrrrrr je suis sans voix #audreyrobine¹²⁸ ». Mais @jrxbtgmr rétorque : « Vous êtes SI aigris c'est une dinguerie, c'est bon son annonce était mignonne et simple, pour rendre le truc fun pour ses réseaux sociaux, inutile de critiquer pour critiquer franchement. #AudreyRobine¹²⁹ ».

Quoi qu'il en soit, le sexe du bébé porté par Audrey peut être analysé comme étant un coup dur compte tenu du souhait puissant que tous les deux avaient quant à avoir une fille.

¹²⁷ Voir la pièce n° 1 dans le dossier virtuel.

¹²⁸ Voir la pièce n° 2 dans le dossier virtuel.

¹²⁹ Voir la pièce n° 3 dans le dossier virtuel.

14 - Et si Audrey était séropositive?

Audrey aime parler de tout mais surtout d'elle-même. Ses élucubrations portent souvent sur des banalités mais, lorsqu'il se passe des évènements notables, écouter Audrey devient moins inintéressant.

Le 12 décembre 2023, Audrey fait une *story* sur Instagram renvoyant vers un article de presse¹³⁰.

Audrey écrit : «Bon je ne sais pas si le lien fonctionne mais en gros ce Monsieur nous a moi et ses patients potentiellement contaminés au VIH faute de procédure correcte de stérilisation.»

À Cherbourg, un dentiste d'origine étrangère est en effet suspendu pendant plusieurs mois pour des manquements graves quant à la stérilisation de matériels. Des centaines de patients sont invités à se faire dépister du VIH et de diverses hépatites. Compte tenu de la phobie dentaire d'Audrey, cette nouvelle est évidemment un coup dur pour elle qui, dans un élan de motivation, a réussi à se rendre chez un praticien pour reprendre sa santé dentaire en main...

Face à l'importance de l'évènement, Audrey décide de faire une vidéo avec davantage de recul puisque «STORYTIME : Un dentiste peu scrupuleux ...Ca passe au journal!» est mise en ligne le 12 janvier 2024¹³¹.

Audrey commence par situer le contexte. Elle évoque ses « très gros problèmes dentaires » précisant qu'elle est « phobique plus plus plus du dentiste » et indiquant qu'elle a « les chiasses ». Audrey évoque très brièvement de mauvaises expériences et précise qu'elle « freine des quatre fers » quand il s'agit de voir un dentiste ce qui expliquerait ses problèmes. Mais Audrey précise qu'elle a récemment voulu se prendre en main et avoir donc recherché un professionnel. Audrey évoque les difficultés rencontrées à Cherbourg, parlant de «désert médical» et indiquant qu'elle se fie «beaucoup aux avis ». Finalement, Audrey a pu, même si « c'est malheureux à dire », trouver un dentiste ne parlant pas français. Elle raconte son premier rendez-vous avec ce dentiste. Après quelques déboires, Audrey passe des «radios panoramiques » chose qu'elle n'avait, étonnement, jamais fait. Audrey explique que la radio n'a pas pu être effectuée à cause de la largeur de ses épaules. Le dentiste aurait ensuite demandé à Audrey : « Pourquoi on se voit ? » Ne sachant pas quoi lui répondre, le dentiste propose à Audrey un détartrage, sans regarder au préalable ses dents. Audrey indique que le dentiste ne s'est pas intéressé à l'origine de l'état des dents d'Audrey et ne s'est en fait pas intéressé à elle. Après le détartrage, le dentiste a ouvert la radio et aurait été choqué par celle-ci. Très expéditif, le dentiste précise à

¹³⁰ Voir la pièce n° 1 dans le dossier virtuel.

¹³¹ Voir la pièce n° 2 dans le dossier virtuel.

Audrey qu'il va falloir «arracher» sans se montrer précis. Audrey reprend un rendez-vous et s'en va. Quelque temps plus tard, sans qu'elle ne comprenne pourquoi, le rendez-vous est annulé. Audrey trouve alors un autre dentiste «par miracle». Par la suite, Audrey apprend par une abonnée que son dentiste passe au journal. Audrey reçoit dans le même temps un courrier lui indiquant qu'elle doit se faire dépister. Audrey passe ensuite l'extrait du reportage passé au journal du 13 heures de TF1. Dans le cadre de sa grossesse, Audrey avait déjà été testée, ce qui ne l'empêche pas de se faire tester à nouveau pour apprendre qu'elle n'est pas infectée par le VIH ou par une hépatite. Énervée, Audrey précise qu'elle a pris ses «couilles en main» pour une telle situation. Évoquant un «gugus», Audrey espère que ce professionnel ne pourra pas reprendre son activité.

15 - Mickaël annule un rendez-vous à la banque et en prend pour son grade

Alors que l'hiver approche et qu'Audrey se montre de plus en plus emmitouflée, la fin d'année ne semble pas avoir un effet positif sur sa personne.

Le 15 décembre 2023, Audrey apparaît ainsi furieuse en *stories* Instagram¹³².

Sans vergogne, Audrey explique en effet avoir fouillé dans les mails de Mickaël et y avoir découvert que ce dernier a annulé un rendez-vous à sa banque prévu ultérieurement. La furie d'Audrey se matérialise par une figure patibulaire mais aussi par un poing fermé et menaçant. Pire encore, Audrey profère des menaces explicites à l'encontre de Mickaël : « rentre pas mon gars rentre pas je te jure je t'éclate ta mère ». Audrey va jusqu'à qualifier Mickaël de « fils de iench » avant de s'épancher pendant de longues minutes, toujours publiquement, sur tout le mal qu'elle pense de lui.

Les critiques fusent rapidement. En effet, Mickaël est pendant ce temps à son travail grâce auquel Audrey peut vivre sans fournir le moindre effort. De manière générale, outre le culot d'Audrey, de nombreuses personnes s'inquiètent pour Mickaël dont l'intimité est violée, l'honneur bafoué mais surtout l'intégrité menacée. @eoihenoe écrit ainsi sur X : « Qu'elle aille chez le psy déverser sa haine pour son conjoint si ça va pas. Elle sait pas gérer ses frustrations et ça pète toujours à partir du 15 sur Instagram. Elle est juste pathétique. Micka se lève à 4h du mat pour entretenir une véritable mégère #audreyrobine¹³³ ». @petit_litchi s'indigne également : « Je suis choquée d' #audreyrobine comment elle peut parler comme ça du père de son enfant¹³⁴! ». @jessije24161026 affirme : « #audreyrobine imaginez juste 1 seconde : vous êtes au taf pour entretenir votre conjoint(e) qui refuse de travailler et pendant ce temps il/elle vous insulte grassement vous et vos parents au passage en public sur les réseaux. Perso j'irai dormir qq nuits ailleurs¹³⁵... ». @Sole2469487 éructe : « C'est une folle furieuse ; tout ça pour un rendez-vous à la banque ; elle qui n'est pas capable de bouger un doigt... Cette fille me fait gerber; je ne peux pas m'empêcher de lui souhaiter du mal... et j'ai envie d'écrire à Mika #audreyrobine¹³⁶ ».

¹³² Voir les pièces n° 1 à 6 dans le dossier virtuel.

¹³³ Voir la pièce n° 7 dans le dossier virtuel.

¹³⁴ Voir la pièce n° 8 dans le dossier virtuel.

¹³⁵ Voir la pièce n° 9 dans le dossier virtuel.

¹³⁶ Voir la pièce n° 10 dans le dossier virtuel.

Face au tollé provoqué par les insultes odieuses d'Audrey, celle-ci est constrainte de désamorcer la situation sur son compte Instagram deux jours plus tard¹³⁷.

Audrey explique que «l'incident est réglé» à propos de ce «petit excès de colère» bien que cela ne «regarde pas» ses abonnés.

Elle affirme, pour ceux qui pouvaient en douter, qu'elle n'a par ailleurs «jamais frappé» Mickaël.

Elle insiste par ailleurs sur le fait que «Mickaël n'est pas un ange», comme pour minimiser ses propos.

Ces excuses plus que maladroites ne sont pas forcément très bien reçues, y compris sur X où @CestKunkun écrit par exemple : «je suis en colère NON #audreyrobine les violences conjugales ne sont pas que physique mais aussi verbales ou/et psychologiques! Ce n'est pas pcq tu ne l'a pas taper qu'il n'y a pas de violences conjugales dans votre couple (les menaces/insultes font parties des violences)¹³⁸» à l'instar de @XlouetteX : «Les violences ne sont pas que physiquement ma chère #audreyrobine elles peuvent être aussi psychologiques. Juste comme ça au cas où¹³⁹.»

Plus que jamais, ces évènements laissent à penser que la place de Mickaël dans ce couple est faite d'emprise et de violence.

¹³⁷ Voir la pièce n° 11 dans le dossier virtuel.

¹³⁸ Voir la pièce n° 12 dans le dossier virtuel.

¹³⁹ Voir la pièce n° 13 dans le dossier virtuel.

16 - Le deuil de Mickaël n'empêche pas Audrey de se plaindre

La perte d'un être cher est, pour tout un chacun, un moment difficile. Dans ce contexte, trouver du réconfort auprès de son ou sa partenaire est toujours le bienvenu, si toutefois la personne en question est à même de se montrer réconfortante.

Le 18 décembre 2023, le cœur lourd, Mickaël est chargé de vider l'appartement de sa grand-mère décédée peu de temps auparavant.

Malgré le caractère solennelle de cette journée, Audrey multiplie les plaintes, comme à son habitude¹⁴⁰.

Les diatribes d'Audrey portent notamment sur son agenda, jugé trop conséquent (alors même qu'elle ne travaille pas). Elle déclare ainsi : «soit y a rien soit c'est trop chargé». Audrey se plaint en effet de ne pas savoir qui pourra l'emmener à ses prochains rendez-vous médicaux, cette dernière étant allergique aux transports en commun et ayant de surcroît de plus en plus de mal à supporter la voiture... En effet, Mickaël est pris par son travail et l'appartement de sa grand-mère décédée récemment qu'il doit vider. Audrey en conclut donc qu'elle va devoir annuler ses rendez-vous, notamment pour se reposer après avoir préparé les repas de fête ainsi que pour faire son sapin. Celle-ci explique d'ailleurs qu'elle n'a même plus le temps de se doucher. Pour l'heure, l'objectif d'Audrey est donc de pouvoir se reposer après les repas de fin d'année, ce qu'elle fait pourtant depuis 25 ans...

Considérant son fils comme étant «casse-couilles», Audrey se disant «sur les rotules» est donc prête à annuler des rendez-vous fixés dans le cadre du suivi de sa grossesse, y compris une échographie lui permettant pourtant de voir son fils et son évolution. Cette échographie fait d'ailleurs suite à la dernière qui n'a permis d'identifier qu'un seul des deux reins de son fils. L'objectif est donc de vérifier si le deuxième existe.

Cette situation rocambolesque est à même de surprendre puisque les échographies font partie des rendez-vous importants auxquelles les femmes enceintes sont conviées et pour lesquels elles participent généralement avec beaucoup d'excitation. Mais Audrey a une excuse car «de toute façon c'est moi la mère du gosse» et «s'il y en a un qui se permet d'annuler un rendez-vous à la banque, moi je peux bien annuler un rendez-vous médical¹⁴¹.»

Sur internet et notamment sur X, les réactions sont nombreuses. @InsecteInLondon écrit : «#audreyrobine cette nana est instable et elle va être mère comme elle dit "c'est moi la mère du gosse" ouais en attendant

¹⁴⁰ Voir les pièces n° 1 à 6 dans le dossier virtuel.

¹⁴¹ Voir la sous-partie 15 de la partie III.

heureusement que le corps médical est là pour te faire un suivi top car toi tu n'avais toujours pas été voir ton médecin tu n'avais rien fait¹⁴² ! » @jessije24161026 indique : « #audreyrobine j'ai plus les mots, elle est conne comme c pieds, elle s'en fiche de savoir si son fils va bien si tout ses organes fonctionnent bien, si y a pas de malformation, ça la fait chier de faire des échos....elle est immonde¹⁴³ ». @monhamburger s'inquiète : « Comme bcp je suis consternée par les dernières stories. C'est la seule femme enceinte que je connais qui n'est pas heureuse de voir son enfant à l'écho. Il va y avoir des signalements aux services sociaux à la naissance si ça continue.... #audreyrobine¹⁴⁴ ». Dans la même veine, @meadelaaa demande : « Est-ce possible de signaler cette personne aux services compétents ? #audreyrobine cet enfant est en grand danger. Elle avoue elle-mm ne pas vouloir aller à un rdv qui implique la santé de l'enfant et elle parle mal de lui¹⁴⁵ ». @Sole2469487 indique à ce sujet : « De toute façon, je suis quasi certaine que les services sociaux vont très vite rappliquer et que l'enfant sera certainement placé en foyer; surtout que, comme elle expose sa vie sur Internet, les preuves de négligence ne manqueront pas. #AudreyRobine¹⁴⁶ » et « Elle n'aime pas son enfant ; je suis sidérée, je savais que ça risquait d'être... compliqué... après la naissance, mais pas au point de ne pas vouloir faire de suivi de grossesse et d'insulter un foetus #audreyrobine¹⁴⁷ ».

¹⁴² Voir la pièce n° 7 dans le dossier virtuel.

¹⁴³ Voir la pièce n° 8 dans le dossier virtuel.

¹⁴⁴ Voir la pièce n° 9 dans le dossier virtuel.

¹⁴⁵ Voir la pièce n° 10 dans le dossier virtuel.

¹⁴⁶ Voir la pièce n° 11 dans le dossier virtuel.

¹⁴⁷ Voir la pièce n° 12 dans le dossier virtuel.

17 - Noël et les jours qui suivent sont un fiasco

Le jour de Noël est, pour bon nombre de personnes, synonyme de joie. Or, le monde est également fait de personnalités singulières

Le 25 décembre 2023, alors que Noël est célébré par des millions de Français, Audrey continue de se plaindre, comme à son habitude.

Les nouvelles plaintes d'Audrey sont en phase avec les précédentes, débitées une semaine plus tôt. En effet, via une *story* rédigée, Audrey se plaint de la fatigue générée par le repas de la veille et de son suivi médical¹⁴⁸. Encore une fois, les plaintes d'Audrey sont surprenantes dans la mesure où le couple n'a pas été chargé d'organiser le repas. Limités financièrement et probablement peu désireux de recevoir, ils ont en effet été invités dans la famille de Mickaël et n'ont eu, pour ainsi dire, qu'à poser les pieds sous la table. Or, pour Audrey, cela semble déjà trop éprouvant.

Le 26 décembre 2023, un jour après Noël, Audrey continue allègrement de se plaindre, notamment sur Instagram où elle a l'habitude d'exhiber ses malheurs.

Les plaintes d'Audrey portent, dans un premier temps, sur les cadeaux reçus de la part de ses proches¹⁴⁹. Audrey apparaît en effet dépitée et mécontente des cadeaux reçus de la part de la famille de Mickaël à qui elle doit pourtant l'organisation de cet évènement festif. Même si «c'est le geste qui compte», Audrey n'hésite pas à affirmer avoir «mal au cœur rien que d'y penser». Seul le cadeau de son beau-frère, qu'elle ne décrit pas, semble trouver grâce à ses yeux.

Plus tard, Audrey poursuit ses plaintes concernant son échographie à venir¹⁵⁰. Audrey confirme qu'elle s'y rendra tout en clamant qu'elle n'a «pas du tout envie d'y aller», cela la faisant «chier». Audrey revendique même : «tu ne fais pas revenir tes patients à une semaine d'intervalle juste parce que ton fils n'a pas montré son rein». Audrey prévient : «elle me fait revenir la vérité je pète un câble». Elle explique également avoir essayé de déplacer le rendez-vous mais en avoir été dissuadée compte tenu de la situation et des prochaines vacances de la gynécologue devant la recevoir, ce à quoi Audrey rétorque cocassement : «moi aussi je voudrais des vacances en fait.»

Ces nouvelles plaintes qui semblent éternelles agacent puisqu'elles mettent en exergue l'ingratitude d'Audrey. L'ingratitude, d'une part, envers les personnes lui ayant généreusement offert des cadeaux et l'ingratitude,

¹⁴⁸ Voir la pièce n° 1 dans le dossier virtuel.

¹⁴⁹ Voir la pièce n° 2 dans le dossier virtuel.

¹⁵⁰ Voir les pièces n° 3 à 8 dans le dossier virtuel.

d'autre part, envers des professionnels de santé qui s'inquiètent pour son fils et lui offrent un suivi qualitatif.

Deux jours après Noël, le 27 décembre 2023, Audrey explique qu'elle et Mickaël ont récemment fait un chèque sans provision, c'est-à-dire un chèque non utilisable par la personne le recevant compte tenu de l'absence de liquidités suffisantes sur le compte bancaire auquel il est lié¹⁵¹.

Malgré cette situation que beaucoup de personnes trouveraient peu reluisante, Audrey n'hésite pas à reprocher à leur banque de ne pas les aider suffisamment. Il semble ainsi échapper à Audrey que le rôle premier de leur banque n'est pas de les aider dans leurs difficultés mais de sécuriser leur argent et leur mettre à disposition un certain nombre de services.

Fort heureusement et comme l'explique Audrey, le couple vient de gagner un petit peu d'argent dans des jeux de grattage permettant de remettre leur situation à flot. Si la nouvelle peut sembler bonne, elle ne l'est pas réellement dans la mesure où Audrey n'a pour ainsi dire jamais évoqué les jeux d'argent auxquels le couple semble s'adonner et qui, compte tenu de leur situation financière critique, semblent bien malvenus.

Le 29 décembre 2023, Audrey et Mickaël apparaissent côté à côté sur YouTube pour présenter leurs cadeaux de Noël avec la vidéo « Nos Cadeaux de Noel 2023 : Trop de chocolat et un colis de @ChachaB2904¹⁵²! »

D'emblée, Audrey déclare : « Vous allez voir il y a surtout de la bouffe, enfin de la nourriture. Mais voilà c'est le geste qui compte. C'est vrai que j'aurais voulu autre chose mais voilà on va pas en vouloir aux personnes.»

De nombreux commentaires fustigent l'ingratitude d'Audrey avant que ceux-ci ne soient supprimés sans sommation. @skippypikachu1480 écrit ainsi : « Mais comment on peut se plaindre en public en vidéo ? Le respect est où ? Quelle honte¹⁵³! » Comme cela été le cas quelques jours auparavant, beaucoup d'internautes ne comprennent en réalité pas comment Audrey qui n'offre elle-même pas ou très peu de cadeaux peut se permettre de se montrer aussi impolie à l'encontre des proches de Mickaël qui ont essayé de lui faire plaisir...

Par ailleurs, le 30 décembre 2023, Audrey réagit à un commentaire lui déplaisant en *stories* sur Instagram¹⁵⁴.

Elle déclare notamment : « Pour mon langage il faut faire avec, je ne sais pas parler de manière soutenue et encore une fois je ne trouve pas mon langage bizarre ou déplacé, je suis normande, tu connais pas le pire» avant de se justifier longuement sur son apparence.

¹⁵¹ Voir les pièces n° 9 à 12 dans le dossier virtuel.

¹⁵² Voir la pièce n° 13 dans le dossier virtuel.

¹⁵³ Voir la pièce n° 14 dans le dossier virtuel.

¹⁵⁴ Voir les pièces n° 15 à 16 dans le dossier virtuel.

Toujours le 30 décembre 2023, Audrey met en ligne sur son compte Instagram un mantra qui semble décrire l'inverse de sa personne en mettant en avant des qualités qu'elle n'a pas : amour, paix, détermination, authenticité, humour ou encore sagesse¹⁵⁵. De quoi terminer l'année tout en ironie.

¹⁵⁵ Voir la pièce n° 17 dans le dossier virtuel.

IV - Année 2024

L'année 2024 a certainement été la plus marquante dans la vie d'Audrey, en particulier d'un point de vue personnel, compte tenu de la naissance de son fils au mois de mars et de son placement au mois de juin.

Mais cette année a également connu la recherche et l'obtention d'un logement sur critères sociaux, de la fatigue et de l'enjouement, une séparation n'en étant pas une, des conseils mal reçus, un banquier malmené et contacté par mes soins, une vidéo empreinte de reproches, une visite chez un psychologue, un accouchement (évoqué précédemment) notamment marqué par une prééclampsie, des premiers jours ardu, un culte de l'occasion à toute épreuve, un récit d'accouchement, la demande de conseils pour ne pas perdre le contrôle, une foire aux questions de la honte, la mobilisation d'une professionnelle pour aider Audrey, des soucis se profilant pour Krispy et Matthieu, un placement (évoqué précédemment) oscillant entre rumeurs et vérités, un partenariat osé, un retrait momentané des réseaux sociaux, une volonté de ne pas entendre parler de son fils, des informations peu rassurantes quant à l'aisance de Matthieu avec ses parents, un refus de remise en question quant au placement, le coloriage comme nouvelle obsession, un semblant de douleur quant au placement, des lamentations encore et toujours, une fuite du jugement concernant le placement de Matthieu, des tensions dans le couple, une promenade toute en indiscretion, un duo remis en cause sur YouTube et un Noël encore marqué par une grande ingratitudo.

1 - Recherche et obtention d'un logement social

Compte tenu des revenus très faibles du couple, qui sont presque exclusivement composés du salaire de Mickaël, le budget dédié au logement est un sujet loin d'être anodin. Cela, conjugué à l'accouchement de plus en plus proche d'Audrey, enjoint le couple à chercher des solutions.

L'année 2024 aurait pu rimer avec bonnes résolutions. Audrey aurait ainsi pu, par exemple, entreprendre un travail sur elle-même pour se montrer moins colérique et peut-être un peu plus cohérente. Or, le 3 janvier 2024, cet espoir est vite balayé.

À la recherche d'un logement social, le couple entreprend en effet des démarches. Mais, en *stories* Instagram, Audrey n'hésite pas à traiter le personnel d'un organisme avec lequel elle doit échanger de « putain de fainéasses », précisant qu'ils «ne bossent quasiment pas», sans une once de mesure¹⁵⁶. Mickaël en prend également pour son grade lorsqu'Audrey évoque qu'il rechigne à aller à son rendez-vous bancaire prévu la semaine prochaine : «Je vais te pousser au cul pour y aller tu vas voir.»

Ces critiques virulentes suscitent un tollé. Encore une fois, elles sont à mettre en perspective avec l'inactivité professionnelle d'Audrey qui, malgré cela, garde la hardiesse de se montrer végement face à des gens soumis à des horaires de travail qui, certes, ne lui conviennent pas mais ont au moins le mérite d'exister.

À titre d'exemple, @delphclaye8592 profite de l'espace commentaires de YouTube (sous le troisième journal de grossesse¹⁵⁷) pour réagir aux *stories* Instagram d'Audrey en fustigeant son hypocrisie¹⁵⁸. Cette dernière rappel en conclusion qu'Audrey a des droits mais aussi des devoirs ce qui fait d'ailleurs écho à une *story* postée la veille, le 2 janvier 2024, dans laquelle Audrey repostait une publication exhibant le fait qu'il ne faille pas avoir honte de, notamment, réclamer des aides¹⁵⁹.

Face aux nombreuses réactions suscitées la veille par les *stories* d'Audrey lui reprochant son hypocrisie, celle-ci tente de s'expliquer le 4 janvier 2024¹⁶⁰.

Or, Audrey maintient ses propos tout en essayant de se justifier de manière hasardeuse. Elle finit d'ailleurs par affirmer : «je vous emmerde bien

¹⁵⁶ Voir les pièces n° 1 à 4 dans le dossier virtuel.

¹⁵⁷ Voir la sous-partie 8 de la partie III.

¹⁵⁸ Voir la pièce n° 5 dans le dossier virtuel.

¹⁵⁹ Voir la pièce n° 6 dans le dossier virtuel.

¹⁶⁰ Voir les pièces n° 7 à 11 dans le dossier virtuel.

cordialement. » Et puis, Audrey en profite pour poster une *story* d'une personne la soutenant mais tout en masquant son identité alors qu'elle ne le fait habituellement pas, ce qui interroge sur la véracité de ces propos¹⁶¹.

Quoi qu'il en soit, les critiques continuent de pleuvoir. Sur X, @softkaki écrit : « #audreyrobine faudrait vraiment qu'elle ferme sa gueule. Elle crache sur le service des impôts, et après vient tout minauder les voir pour obtenir ce dont elle a besoin. Ptn¹⁶² ». @InsectelnLondon commente : « #audreyrobine je savais qu'elle gueulait sur les impôts hier ! Traiter de feignasse alors qu'elle en fou pas une et qu'elle vient mendier pour des papiers pour un HLM car ils ont pas de sous vu qu'elle est feignante ! C'est la cerise sur le gâteau¹⁶³ ». @Ally_Darling propose à Audrey : « Si tu nous lis : l'administration recrute, viens donc, et fermé au public ne veut pas dire qu'on travaille pas, juste on a du temps pour avancer les demandes parce que surprise on fait pas ça en direct au comptoir #audreyrobine¹⁶⁴ ».

Le 16 janvier 2024, après de nombreuses démarches, Audrey confirme entre autres choses que le dossier du couple visant à obtenir un logement social est presque bouclé et qu'ils sont même positionnés sur un logement¹⁶⁵.

Ce logement est censé permettre au couple d'accueillir leur enfant dans de meilleures conditions avec un gain de place qui ne plomberait pas pour autant leur budget. Cette nouvelle est donc, d'une certaine manière, positive... En tout cas pour le couple.

Le 18 janvier 2024, Audrey apparaît à nouveau dans une série de *stories* Instagram¹⁶⁶.

Dans celles-ci, Audrey évoque notamment la paperasse à laquelle elle est soumise dans son contexte de recherche d'un logement social. Mickaël ne lui « facilite pas la tâche non plus ». Elle lui reproche également de trop se baser sur ses acquis et précise : « Si tu cherches pas, si tu te renseignes pas, si tu... T'avanceras pas en fait. » Selon Audrey, Mickaël devrait en effet songer à changer de travail pour élargir leur zone de recherche. Elle lui reproche d'être « bipolaire », Mickaël ne semblant pas forcément enclin à quitter son emploi actuel. Audrey persiste, en disant qu'elle « cherche à avancer ». Mais Audrey « rêve qu'un jour le bon dieu nous envoie une maison avec un terrain. »

La confirmation de l'obtention d'un logement survient en plusieurs étapes.

¹⁶¹ Voir la pièce n° 12 dans le dossier virtuel.

¹⁶² Voir la pièce n° 13 dans le dossier virtuel.

¹⁶³ Voir la pièce n° 14 dans le dossier virtuel.

¹⁶⁴ Voir la pièce n° 15 dans le dossier virtuel.

¹⁶⁵ Voir les pièces n° 16 et 17 dans le dossier virtuel.

¹⁶⁶ Voir les pièces n° 18 à 26 dans le dossier virtuel.

Le 3 mars 2024, Audrey explique sur l'espace communauté de YouTube qu'ils sont occupés avec une émoticône représentant une maison¹⁶⁷.

Trois jours plus tard, le 6 mars 2024, Audrey annonce de manière plus officielle, via Facebook, avoir décroché un logement¹⁶⁸.

Le lendemain, Audrey relaie cette nouvelle sur Instagram¹⁶⁹. Or, cette dernière semble en même temps complètement perdue en évoquant la problématique de son préavis et la gestionnaire de patrimoine...

¹⁶⁷ Voir la pièce n° 27 dans le dossier virtuel.

¹⁶⁸ Voir la pièce n° 28 dans le dossier virtuel.

¹⁶⁹ Voir les pièces n° 29 et 30 dans le dossier virtuel.

2 - Éternelle fatigue et enjouement suspect

Le pessimisme dont est capable de faire preuve Audrey en toutes circonstances est un des éléments clés de sa personnalité. Ainsi, toute situation dérogeant à cette caractéristique est à même de surprendre.

Le 5 janvier 2024, Audrey publie sur son compte Instagram une image du ciel¹⁷⁰. Sur celle-ci, il est indiqué : « Je sens que ça va être une bonne journée aujourd’hui ! » À côté de cette phrase, deux smileys sont mis : un représentant un bébé et un autre représentant une liasse de billets.

Cette image, pouvant sembler anodine, commence à éveiller les soupçons. Sur X, @InsectelnLondon écrit ainsi : « Regarde les emoji un bébé et des billets donc prime naissance car pour Audrey bébé = argent¹⁷¹ ».

Le même jour, Audrey publie une série de *stories* sur son compte Instagram¹⁷².

Dans celles-ci, Audrey explique être « éclatée de fatigue parce que je dors trop ».

Toutefois, Audrey semble également enjouée ce qui ne lui ressemble pas. Il est vrai qu’en début de mois, les finances du couple sont meilleures qu’en milieu ou fin de mois et que l’humeur d’Audrey s’en ressent. Or, cet enjouement grossier surprend.

Rapidement, des internautes font le lien avec la probable perception, par le couple, de la prime de naissance. D’un montant de 1 066,31 euros, celle-ci est en effet versée aux couples attendant un enfant (ou en adoptant un) et est soumise à des conditions de revenus. Compte tenu des revenus plus que limités du couple, il est tout indiqué qu’ils y sont effectivement éligibles.

Même si l’information n’est pas confirmée, beaucoup d’internautes s’inquiètent, notamment sur X. En effet, le couple a montré, depuis plusieurs années, une certaine difficulté à gérer correctement un budget. La plupart des personnes constituant l’audience d’Audrey s’inquiètent ainsi que cet argent ne soit pas dépensé pour l’enfant à naître mais bien pour le couple... C’est ainsi que @jessije24161026 écrit sur X : « #audreyrobine a eu la prime ? ok miss, on veut voir au moins un matelas neuf et un cosy neuf aller let's go¹⁷³ ». L’affaire est donc à suivre.

¹⁷⁰ Voir la pièce n° 1 dans le dossier virtuel.

¹⁷¹ Voir la pièce n° 2 dans le dossier virtuel.

¹⁷² Voir les pièces n° 3 à 6 dans le dossier virtuel.

¹⁷³ Voir la pièce n° 7 dans le dossier virtuel.

Le 6 janvier 2024, soit le lendemain, Audrey se plaint de son nouveau banquier qui, face à la situation financière catastrophique du couple, ferait selon elle trop de manières¹⁷⁴.

Or, plus tard et après avoir exposé la détresse de Mickaël¹⁷⁵, tout semble finalement aller mieux¹⁷⁶. Alors que la garde-robe du futur bébé se constitue petit à petit grâce à des dons, le couple décide en effet de se faire un McDonald's¹⁷⁷. Ce plaisir qui peut sembler anodin ne l'est pas tant que ça pour le couple sous pression financièrement...

Sur X, @MaBouVi7383 écrit ainsi : « Mais en fait à quel moment #audreyrobine ne se rend pas compte que dire dans la même journée que leur compte en banque est bloqué puis qu'ils vont au mcdo c'est bien ? Si vous êtes cons à ce point au moins garde le pour toi¹⁷⁸.... »

Le 9 janvier 2024, Audrey confirme finalement avoir perçu la prime de naissance quelques jours plus tôt comme leurs récents plaisirs personnels le présageaient¹⁷⁹.

Audrey a tout de même un mot prévenant pour son fils : «J'espère qu'il me fera pas chier». Toujours dans un souci de bienveillance, Audrey semble vouloir d'ores et déjà compter sur l'existence des assistantes sociales et confirme ne pas vouloir mettre «1000 balles» pour son fils alors même que la prime leur a été versée pour cela. Audrey explique par ailleurs que son cerveau « mouline très très fort ». Grâce à des calculs alambiqués, elle confirme ne pas avoir besoin de travailler puisque leur situation financière est saine. Elle affirme par ailleurs avoir «déjà un bébé» via son chat Krispy et être donc prête à s'occuper de son fils.

Toutes ces affirmations ne sont pas pour rassurer les personnes qui suivent les péripéties d'Audrey et qui commencent sérieusement à s'inquiéter...

¹⁷⁴ Voir la pièce n° 8 dans le dossier virtuel.

¹⁷⁵ Voir la pièce n° 9 dans le dossier virtuel.

¹⁷⁶ Voir la pièce n° 10 dans le dossier virtuel.

¹⁷⁷ Voir la pièce n° 11 dans le dossier virtuel.

¹⁷⁸ Voir la pièce n° 12 dans le dossier virtuel.

¹⁷⁹ Voir les pièces n° 13 à 19 dans le dossier virtuel.

3 - Une séparation peu subtile

Il peut sembler utile, aux yeux de nombreux influenceurs en herbe, de chercher à faire parler d'eux y compris par des moyens trompeurs.

Le 10 janvier 2024, Audrey relaie en *stories* Instagram deux publications¹⁸⁰.

Dans la première, il est écrit : « Il vaut mieux passer un moment triste pour avoir mis fin à une relation qui ne fonctionnait pas plutôt que de passer une vie triste à entretenir cette relation. » Dans la deuxième, il est notamment indiqué qu'on peut « parler de tout avec une personne mais que si elle ne vous comprend pas, ça ne sert à rien ».

Les messages partagés par Audrey laissent clairement entendre qu'il y a de l'eau dans le gaz entre elle et Mickaël.

Naturellement, cela fait réagir, par exemple sur X bien que personne ne soit dupe. @hello_mma écrit ainsi : « Elle espère faire un petit buzz¹⁸¹ ». @MaBouVi7383 écrit également : « J'avoue que je trouve ça bizarre de balancer ça si tout va bien mais bon.... Ils attendent un enfant ça serait bizarre... (et surtout sans revenue je vois pas bien où Audrey se retrouverait...)¹⁸² ».

Probablement au fait de ces messages et de ceux qu'elle a dû recevoir en privé, Audrey ne tarde pas à réagir puisque, le jour même, elle dément¹⁸³. Audrey précise qu'elle et Mickaël ne se séparent pas et argue qu'elle n'avait pas «réalise en partageant»....

¹⁸⁰ Voir les pièces n° 1 à 2 dans le dossier virtuel.

¹⁸¹ Voir la pièce n° 3 dans le dossier virtuel.

¹⁸² Voir la pièce n° 4 dans le dossier virtuel.

¹⁸³ Voir la pièce n° 5 dans le dossier virtuel.

4 - Des conseils peu appréciés

L'arrivée d'un premier bébé est généralement un moment qui, bien qu'attendu, suscite des interrogations. Dans ce contexte, les mères en devenir apprécient généralement de recevoir des conseils. Or, ce n'est pas une vérité absolue, en particulier pour celles pensant déjà disposer de la science infuse.

Le 14 janvier 2024, comme presque tous les jours, Audrey met en ligne de nouvelles *stories* sur Instagram où elle se plaint, pour ne pas changer¹⁸⁴. Audrey se plaint en particulier de recevoir des conseils. Audrey en a par exemple reçu concernant les porte-bébés et sur l'importance d'en choisir un physiologique. Audrey explique, au sujet de celui qu'elle a déjà, que «ça nous fait chier de le ramener» notamment car ils avaient une réduction sur celui-ci. Et puis, «les porte-bébé physiologiques ça coute une couille».

Sur un tout autre sujet, Audrey évoque le restaurant «semi-gastronomique» de la veille précisant qu'ils ont «très bien mangé» ce qui n'est pas sans coïncider avec leur perception de la prime de naissance.

Quant à ses longues journées passées à dormir, Audrey a une explication : «J'ai dû être ours dans une autre vie».

Le lendemain, Audrey continue de montrer qu'elle croque la vie à pleines dents en montrant sur Instagram le kebab dégusté le soir même¹⁸⁵.

Des fast-foods aux restaurants chics, le couple ne semble ainsi rien se refuser, sauf pour ce qui concerne leur futur fils malgré les nombreux conseils reçus dans son intérêt.

¹⁸⁴ Voir les pièces n° 1 à 4 dans le dossier virtuel.

¹⁸⁵ Voir la pièce n° 5 dans le dossier virtuel.

5 - Le banquier du couple contacté sur LinkedIn

Dans un souci d'objectivité, j'ai tenu à éviter l'emploi de la première personne dans cette enquête. Néanmoins, pour décrire les évènements du 28 janvier 2024, je suis contraint de faire une exception.

Le 28 janvier 2024, j'ai en effet révélé, captures d'écran à l'appui, sur X, avoir contacté le banquier du couple¹⁸⁶. J'ai ainsi informé celui-ci des critiques formulées à son encontre de manière publique, notamment deux jours plus tôt, le 26 janvier 2024. J'avais déjà épargné Audrey lorsque, quelques jours plus tôt, le 6 janvier 2024, elle affirmait être mise « dans la merde » par leur nouveau conseiller bancaire¹⁸⁷.

Dans la mesure où seul le nom du banquier était masqué dans les *stories* Instagram d'Audrey, le retrouver n'a été qu'une question de minutes voire de secondes.

Les réactions suscitées par cette action ont été mitigées. Beaucoup y ont vu un acte inutile voire mesquin. Audrey a elle-même réagi sur X ce qui ne lui arrive pratiquement jamais. Le même jour, elle a en effet posté : «Juste ce tweet pour remercier les personnes ayant été de mon côté et qui ont signalé le tweet concernant mon conseiller. Je crois que le tweet a sauté. Si répercussions il y a je prendrais mes responsabilités envers celui ci bien évidemment¹⁸⁸.»

Plusieurs jours après cet évènement, le couple se montre particulièrement inactif sur internet, laissant entendre que celui-ci n'y est pas pour rien.

Le 5 février 2024, Audrey confirme qu'elle « évite de publier » à cause de la reprise de ses *stories* en lien avec cet évènement¹⁸⁹. Audrey précise également qu'il n'y a pas eu de «répercussions pour le moment», qu'elle n'a pas eu « de nouvelles du banquier » et qu'auquel cas, cela « se réglera en interne ». Audrey argue ne pas comprendre «comment un humain peut avoir autant de haine envers un autre humain». Audrey dit aussi ne plus avoir «la niaque». Elle conclut néanmoins positivement en affirmant que tout le monde se porte bien.

¹⁸⁶ Voir les pièces n° 1 à 3 dans le dossier virtuel.

¹⁸⁷ Voir la sous-partie 2 de la partie IV.

¹⁸⁸ Voir la pièce n° 4 dans le dossier virtuel.

¹⁸⁹ Voir les pièces n° 5 à 10 dans le dossier virtuel.

6 - Une vidéo et beaucoup de reproches

La grossesse d'Audrey ne l'empêche pas de continuer à être un tant soit peu active sur YouTube avec, parfois, Mickaël qui l'accompagne.

Le 29 janvier 2024, le couple met en ligne un vlog : «WeeklyVlog #16 : Une semaine pas mal occupée¹⁹⁰».

La vidéo commence avec Mickaël et Audrey devant leur lit qui s'apprêtent à faire du rangement. La vidéo se poursuit avec un retour de courses comme le couple aime en proposer. Le couple se filme plus tard en voiture après avoir déposé des pièces à Action Logement et avant de se rendre à la déchetterie. Audrey se filme ensuite en train de passer du temps sur son ordinateur avant de proposer une recette. Le couple termine le vlog en admettant que celui-ci n'est pas «foufou».

Si cette vidéo peut sembler anecdotique, elle n'en suscite pas moins un certain nombre de critiques négatives. Le jour même, @InsecteInLondon écrit sur X : « #audreyrobine Donc ils se plaignent de pas avoir de place, pareil dans le garage pas de place car pleins de meuble “qu'ils gardent au cas où” si on devait tous garder des choses pour les au cas où on aurait jamais de place. Il faut jeter et trier là car ils vont pas y arriver¹⁹¹ ». @Sole2469487 fait remarquer : « Purée mais je vois que dans leur salaire ils ont un espèce de vitrine avec des petites figurines de merde... Mais la place que ça prend ce genre de truc #AudreyRobine¹⁹² ». @Maadame_B se demande : «Comment elle va faire pour accoucher elle est déjà essoufflée de bouger les bras et parler en même temps... #audreyrobine¹⁹³».

Le 30 janvier 2024, les remarques continuent de pleuvoir.

Sur YouTube, dans l'espace dédié aux commentaires, @user-zw7bx3ru4s s'en prend sans vergogne à Audrey¹⁹⁴. Cette personne fait remarquer à Audrey qu'il aurait été pertinent de laver les vêtements avant de les stocker et que, compte tenu de l'arrivée imminente de son enfant, il n'est pas judicieux de les mettre au garage. Cette personne s'en prend ensuite aux problèmes financiers du couple en pointant l'inactivité professionnelle d'Audrey mais aussi son manque d'implication dans les tâches de la maison, notamment en matière de préparation de repas plus sains et moins couteux. De même, elle fait remarquer à Audrey son obésité et ses habitudes alimentaires catastrophiques alors même que leur enfant va nécessiter que le budget du couple soit mieux alloué. @user-zw7bx3ru4s écrit également : «

¹⁹⁰ Voir la pièce n° 1 dans le dossier virtuel.

¹⁹¹ Voir la pièce n° 2 dans le dossier virtuel.

¹⁹² Voir la pièce n° 3 dans le dossier virtuel.

¹⁹³ Voir la pièce n° 4 dans le dossier virtuel.

¹⁹⁴ Voir les pièces n° 5 à 8 dans le dossier virtuel.

Je vais paraître dur mais je suis très inquiet...Audrey tu est immature. Tu ne sors déjà pas de chez toi pour prendre l'air mais est tu consciente qu'un bébé a besoin de sortir un peu tous les jours ?! » Cet internaute s'inquiète également du manque de patience d'Audrey qui va se retrouver seule avec son bébé lorsque Mickaël sera au travail, précisant : « tu ne tiendra jamais jusqu'au retour de micka. » Et de souligner ironiquement qu'Audrey n'a pas préparé son accouchement, préparé de valise pour la maternité, ni même pris le soin de se renseigner. Un conseil est octroyé à Mickaël : « Micka je te conseil de BIEN TE REPOSER car cest toi qui va tout gérer quand bebe arrivera!»

Évidemment, ce commentaire, comme d'autres, est rapidement supprimé par Audrey qui semble toujours s'entêter à ne pas suivre les conseils qui lui sont prodigués, même lorsqu'ils relèvent du bon sens.

7 - Passage chez le psychiatre

Audrey est un personnage qui, sous bien des aspects, a de quoi inquiéter. Ainsi, il n'est guère étonnant que cette dernière ait un passif en matière de suivi psychologique. Toutefois, son activité sur internet l'enjoint à en parler aux personnes la suivant.

Le 1^{er} février 2024, Audrey évoque sur Instagram un rendez-vous passé chez le psychiatre l'après-midi même¹⁹⁵. Audrey précise avoir abordé le sujet des haters et de leurs actions, celui de la confiance en elle ainsi que ses problèmes en matière d'alimentation. Audrey en profite pour souligner qu'un homme lui a souri, ce qu'elle a trouvé «très agréable», bien que cela puisse sembler parfaitement anodin à bon nombre d'individus.

Audrey revient dans la foulée sur son rendez-vous via des stories dédiées¹⁹⁶. Elle explique ainsi le rapport entre ses frustrations en matière d'alimentation et ses problèmes financiers. Elle précise : « parce qu'en général quand je pique des crises c'est parce que j'ai pas ce je veux» tout en indiquant que cela se réfère principalement à «la bouffe». Audrey précise également que, lorsqu'elle a connu Mickaël, ces derniers avaient «un train de vie plutôt sympa» en allant «au restaurant très souvent» et «en faisant des achats sans forcément regarder le montant». Elle précise ensuite les restrictions qui ont dû s'imposer à eux. Or, Audrey indique que sortir au restaurant la fait «sentir vivante» et «sentir exister». Elle affirme ainsi avoir «déjà fait une crise pour un McDo» à Mickaël, sujet sur lequel elle revient dès le lendemain sur TikTok¹⁹⁷. Audrey fait logiquement le lien avec leur manque d'argent sans pour autant se remettre en question sur son inactivité. Audrey termine en précisant qu'elle travaille sur ses travers «rien qu'en étant avec Mickaël». Ce dernier lui a par ailleurs bien indiqué qu'ils ne sont pas en mesure de «faire la fine bouche».

Toutes ces diatribes ne mettent en exergue qu'un seul point : Audrey est prête à consulter des professionnels de santé et à se justifier longuement sur internet plutôt que de reconsidérer son mode de vie pour envisager de vivre une vie en accord avec ses désirs.

¹⁹⁵ Voir la pièce n° 1 dans le dossier virtuel.

¹⁹⁶ Voir les pièces n° 2 à 7 dans le dossier virtuel.

¹⁹⁷ Voir la pièce n° 8 dans le dossier virtuel.

8 - Prééclampsie, hospitalisation et accouchement

Lorsque le terme d'une grossesse approche, les femmes enceintes savent, en principe, que les évènements peuvent se précipiter à tout moment.

Pour Audrey, les évènements commencent à s'enchaîner à la mi-mars 2024.

Le 14 mars 2024, Audrey annonce en effet que sa césarienne devrait, sous réserve de confirmation, se dérouler le 3 avril 2024¹⁹⁸.

Plus tard, Audrey évoque néanmoins le 4 avril 2024¹⁹⁹.

Encore plus tard, les évènements prennent un tournant peu réjouissant. Peu avant 23 heures, Audrey explique qu'elle est gardée en observation à l'hôpital à cause d'une suspicion de prééclampsie²⁰⁰. Dans ce contexte, Mickaël s'affaire pour aller lui chercher de quoi rester quelque temps sur place.

Cette situation n'est pas sans inquiéter certains internautes. @jevaisroachter écrit sur X le lendemain : «Pré-eclampsie, protéines dans les urines, placenta praevia... Ça s'annonce plus rapide que prévu. Souhaitons-lui, pour elle et bébé prout, un accouchement sans risques et sans problèmes #audreyrobine bon courage au futur papa²⁰¹... » @GBerout souligne pour sa part : «Ne pas avoir fini la valise à 36 semaine de grossesse c'est la preuve qu'elle n'anticipe rien... Bon courage pour la suite ... ils vont en avoir besoin... je vous souhaite quand même un beau accouchement #audreyrobine²⁰²».

Le 17 mars 2024, Audrey poste, depuis l'hôpital, de nouvelles stories sur son compte Instagram²⁰³.

Elle explique, contre toute attente, qu'il est possible qu'elle ne souffre en réalité pas de prééclampsie. Elle évoque également des messages reçus la veille faisant suite à ses très nombreuses plaintes, celle-ci n'ayant, depuis son hospitalisation, qu'une obsession en tête : sortir de l'hôpital et cela au détriment de tous les contrôles qu'elle reçoit dans l'intérêt de son fils et d'elle-même. Audrey reproche ainsi un manque de clarté quant aux diagnostics réalisés. Elle pense qu'on la «protège beaucoup».

¹⁹⁸ Voir la pièce n° 1 dans le dossier virtuel.

¹⁹⁹ Voir la pièce n° 2 dans le dossier virtuel.

²⁰⁰ Voir la pièce n° 3 dans le dossier virtuel.

²⁰¹ Voir la pièce n° 4 dans le dossier virtuel.

²⁰² Voir la pièce n° 5 dans le dossier virtuel.

²⁰³ Voir les pièces n° 6 à 9 dans le dossier virtuel.

Le 18 mars 2024, Audrey poste une nouvelle *story* sur Instagram.

Dans celle-ci, Audrey écrit «croiser les doigts pour sortir maintenant», alors même que sa césarienne est avancée au 21 mars 2024²⁰⁴...

Cette absence de prise de conscience de la part d'Audrey est inquiétante, à plus forte raison dans sa situation médicalement complexe. @md34803936 écrit ainsi sur X : «#audreyrobine qui ne veut toujours pas comprendre qu'à son stade de grossesse. Les soignants ne vont pas s'embêter. S'il y a le moindre risque pour elle ou le bébé, ils le sortent. En plus c'est une césa dans tous les cas²⁰⁵.» @sanslesgoss indique : «Elle est dans le déni à croire qu'elle va ressortir avant sa césarienne prévue jeudi comme quoi elle aurait dû écouter les conseils et faire la valise de maternité en avance, du coup même ça c'est Micka qui va le faire #audreyrobine²⁰⁶».

Dans une autre *story* postée le même jour, Audrey exhibe un échange avec Mickaël qui montre qu'il va lui emmener le bail qu'Audrey doit signer²⁰⁷.

Le 19 mars 2024, de nouveaux problèmes de santé surviennent. Cette fois, c'est le fils d'Audrey qui semble souffrir d'arythmie cardiaque. Si l'équipe médicale s'est mise en branle-bas de combat avec un long monitoring, Audrey évoque un «caprice de bébé» tout en se plaignant d'avoir été contrainte de manger froid.

Sur X, cette légèreté ne passe pas. @Sole2469487 écrit : «#AudreyRobine qui ne pense qu'à son déménagement; qui rit comme une idiote quant aux problématiques cardiaques de son fils, ces dernières serait la résultante de "caprices" de son bébé..... je n'ai pas les mots²⁰⁸.....» @tillfbr s'insurge : «Autant y a franchement y a des posts degueulasses sur le #audreyrobine. Mais alors là qu'elle se plainte d'avoir manger tard son plateau à cause de bébé "qui fait des caprices" parce qu'il a des "loupés au niveau du cœur" son inconscience va vraiment trop loin pour moi²⁰⁹...» @Mimicra44431377 éructe : «#audreyrobine qui anticipe déjà sa sortie parce qu'elle a hâte de profiter de son apart alors qu'elle vient d'apprendre que son bb a des loupés cardiaques... il y a des claques qui se perdent²¹⁰.,»

Le 20 mars 2024, après plusieurs jours d'hospitalisation, Audrey donne naissance à son fils en l'annonçant publiquement sur Instagram²¹¹.

Cet accouchement survient bien avant le début du mois d'avril 2024 où un déclenchement était prévu compte tenu du placenta praevia d'Audrey (le

²⁰⁴ Voir la pièce n° 10 dans le dossier virtuel.

²⁰⁵ Voir la pièce n° 11 dans le dossier virtuel.

²⁰⁶ Voir la pièce n° 12 dans le dossier virtuel.

²⁰⁷ Voir la pièce n° 13 dans le dossier virtuel.

²⁰⁸ Voir la pièce n° 14 dans le dossier virtuel.

²⁰⁹ Voir la pièce n° 15 dans le dossier virtuel.

²¹⁰ Voir la pièce n° 16 dans le dossier virtuel.

²¹¹ Voir la pièce n° 17 dans le dossier virtuel.

premier terme initial de la grossesse était par ailleurs prévu pour le 17 avril 2024).

L'identité du fils d'Audrey et Mickaël, connue jusqu'à présent sous la lettre «M», est ainsi révélée. Et c'est donc le prénom Matthieu que le couple a choisi. Cela est en phase avec ce qu'Audrey avait annoncé quelques semaines plus tôt : à savoir le choix d'un prénom biblique.

La publication dépasse rapidement les 16 000 j'aime contre quelques dizaines sur les publications habituelles et alors même que le compte totalise moins de 3 000 abonnés. Il semble clair que des j'aime ont donc été achetés par Audrey ou par un tiers...

9 - Des premiers jours très compliqués

Les premiers jours après l'arrivée d'un bébé sont souvent synonymes de bonheur. Ce bonheur surpassé généralement toutes les difficultés se manifestant petit à petit. Toutefois, cela n'est pas vrai pour tous les parents.

Le 21 mars 2024, alors que Matthieu est né la veille, Audrey commence d'ores et déjà à se plaindre auprès de ses abonnés²¹².

Audrey ne cache en effet pas sa fatigue. Il faut dire que sa nuit n'a pas été de tout repos, ce à quoi, évidemment, elle n'a jamais été habituée. Audrey évoque ainsi un « bébé qui n'est pas forcément calme » en plus du personnel hospitalier faisant des allers-retours dans sa chambre. Audrey redoute la prochaine nuit, précisant : « devoir ce réveiller toutes les 3h ou rester éveillée c'est pas évident... »

Le 22 mars 2024, alors qu'Audrey est interrogée sur l'absence ou non d'un deux reins de son fils, elle confirme qu'il n'en a effectivement qu'un même s'il «fonctionne très bien²¹³».

Le 24 mars 2024, en plus de s'énerver face à des médecins n'ayant pas toutes les réponses à ses questions, Audrey fait preuve de toute son inintelligence en matière de maternité lorsqu'elle s'étonne d'avoir eu une montée de lait suite à son accouchement alors même que cela est physiologiquement normal.

Sur X, @admiinstration écrit ainsi : « Elle pensait que les montées de lait n'arriveraient pas puisqu'elle a choisi de ne pas allaiter??? Mais c'est un sketch?? Elle s'est vraiment renseignée 0 #audreyrobine²¹⁴ ». Dans le même esprit, @Mimicra44431377 souligne : « Madame Jesaistout découvre les montées de lait... j'hallucine, elle n'était pas au courant...elle ne s'est même pas renseignée puisqu'elle sait tout et qu'elle avait la flemme d'aller aux prépas...et elle veut sortir avec son ignorance pour la guider ??? #audreyrobine²¹⁵ ».

Le 25 mars 2024 est un grand jour : Audrey regagne son appartement après de nombreux jours passés à l'hôpital!

²¹² Voir la pièce n° 1 dans le dossier virtuel.

²¹³ Voir la pièce n° 2 dans le dossier virtuel.

²¹⁴ Voir la pièce n° 3 dans le dossier virtuel.

²¹⁵ Voir la pièce n° 4 dans le dossier virtuel.

Le 26 mars 2024, soit moins d'une semaine après la naissance de Matthieu et alors que les deux premières semaines de vie d'un nouveau-né sont réputées « faciles », Audrey apparaît en larmes sur Instagram²¹⁶.

Tenant des propos confus, Audrey confirme implicitement ce que beaucoup craignait : elle est complètement dépassée par son rôle de mère dont elle n'arrive pas à s'emparer. Elle avoue, à demi-mot, regretter d'être devenue mère. Cette première crise marque une certaine rupture dans la maternité d'Audrey et alimente encore plus les craintes quant à sa capacité à assumer durablement son nouveau rôle de mère. Cela s'inscrit dans un contexte plus profond où les internautes suivants Audrey depuis longtemps ont manifesté tôt leurs inquiétudes quant à l'accession d'Audrey au rôle de mère, comme @claayyn qui écrivait, dès le 3 août 2021 sur Twitter : « La #audreyrobine veut faire des enfants... Que Dieu nous épargne²¹⁷ .. » Le drame redouté est donc en train de se dérouler.

²¹⁶ Voir la pièce n° 5 dans le dossier virtuel.

²¹⁷ Voir la pièce n° 6 dans le dossier virtuel.

10 - Le culte de l'occasion, jusqu'aux tétines pour bébé

Si privilégier l'occasion pour certains achats de puériculture est tout à fait compréhensible, cela peut surprendre davantage pour certains objets.

Le 3 avril 2024, Audrey partage une première image sur son compte Instagram²¹⁸. Celle-ci montre son fils en train de tenir sur sa bouche une tétine. Or, cette tétine semble déjà très usée, l'image présente sur celle-ci étant largement effacée. Cela n'est pas étonnant puisque le couple achète très peu de choses à destination de leur fils, préférant récupérer des affaires ayant déjà servi. En outre, cette tétine est bien trop grande, ce que ne manquent pas de faire remarquer certains internautes.

Dans la foulée, Audrey met ainsi en ligne une nouvelle *story* sur son compte Instagram pour le moins agressive²¹⁹. Audrey écrit en effet : « Merci d'arrêter de m'interpeller sur la tétine de mon fils svp, j'ai compris qu'elle était trop grande. J'irai en acheter une adaptée quand je le pourrai. Mettez vous aussi en tête que ce petit chat a un mois d'avance et que je fais avec ce que j'ai, ce qu'on m'a donné.»

Sur X, @mmam88990 réagit à cette sortie : « #AudreyRobine Elle achètera une tétine à son fils après, la pauvre elle avait ps le temps c'est vrai elle savait QUE depuis 8 mois qu'elle était enceinte, bn c vrai elle a acheté des conneries depuis et les resto chopping ciné elle s'en ai pas privé bon une tétine c cher²²⁰ ! » @InsecteInLondon s'inquiète : « Il peut à peine respirer c'est super dangereux! Surtout que les bébés n'ont pas le réflexe de dégager près de leur nez ou bouche! #audreyrobine²²¹ ». @BlondieNette13 écrit : « Hey #audreyrobine , la tétine à la bonne taille c'est pas quand tu le pourras, mais quand tu le voudras! Ça coûtait moins cher que ta commande de pizzas! Quelle honte ça me dégoûte²²²».

²¹⁸ Voir la pièce n° 1 dans le dossier virtuel.

²¹⁹ Voir la pièce n° 2 dans le dossier virtuel.

²²⁰ Voir la pièce n° 3 dans le dossier virtuel.

²²¹ Voir la pièce n° 4 dans le dossier virtuel.

²²² Voir la pièce n° 5 dans le dossier virtuel.

11 - Un récit d'accouchement en trois parties

L'accouchement est un moment redouté par beaucoup de femmes enceintes. Mais, aux moments difficiles, succèdent alors la rencontre tant attendue avec le nouveau membre de la famille. Audrey, ayant accouché avec près d'un mois d'avance, ne pouvait pas ne pas revenir sur ce moment.

Audrey décide ainsi de revenir sur son accouchement via une vidéo découpée en trois parties. Dans la première partie postée le 19 avril 2024, « MON RECIT D'ACCOUCHEMENT Partie 1 : Pre Eclampsie, anomalie de rythme, hospitalisation difficile²²³ ... », elle explique qu'elle doit parler doucement car son fils dort.

Audrey revient sur le fait que son terme était prévu, initialement, au 17 avril 2024 mais qu'il avait de toute façon été avancé au 4 avril 2024 compte tenu de son placenta praevia qui correspond à une malposition de l'utérus pouvant entraîner des complications plus ou moins graves.

Audrey évoque également son déménagement avant d'enchaîner sur sa prééclampsie, un autre aléa connu par certaines femmes pendant leur grossesse et pouvant être très lourd de conséquences puisque toutes les femmes n'y survivent pas, en particulier dans les pays les moins développés.

Sur ce sujet, Audrey explique que c'est un contrôle de tension qui a révélé cette situation, chose tout à fait logique car la prééclampsie correspond à une hypertension artérielle gravidique. L'équipe médicale a donc informé Audrey de cette situation et de la nécessité de la garder en observation. Au final, le rendez-vous d'Audrey qui ne devait durer que quelques minutes à durer une semaine. Elle explique avoir été contrainte de se réveiller tous les matins à 7 heures pour des examens et que cette situation était très éprouvante. Selon Audrey, sa tension était mauvaise environ un jour sur deux.

Audrey explique également que la situation était compliquée avec le déménagement.

Concernant ses occupations, Audrey affirme qu'elle n'avait que son téléphone et sa télévision à regarder.

Dans ce contexte, Audrey voulait à tout prix sortir. Or, un contrôle orienté sur la santé de son fils a, pendant son hospitalisation, révélé de « petites anomalies cardiaques » via un monitoring au cours duquel elle a d'ailleurs pu entendre elle-même ces anomalies. Le médecin de garde a été appelé et un « code orange » a été déclaré. Un nombre important de

²²³ Voir la pièce n° 1 dans le dossier virtuel.

professionnels de santé a alors fait irruption dans sa chambre et son accouchement a finalement dû être ordonné en urgence.

Dans la deuxième partie postée deux jours après la première, « MON RECIT D'ACCOUCHEMENT PARTIE 2 : Suite de couche, sortie Maternité et début des problèmes²²⁴ ... », Audrey revient plus précisément sur son accouchement.

Elle explique être arrivée au bloc opératoire en tremblant « comme une feuille ».

Une rachianesthésie lui a été administrée. Audrey explique alors le fonctionnement de cette anesthésie et revient longuement sur la douleur engendrée par celle-ci. Audrey affirme d'ailleurs que son tatouage à la nuque lui a fait moins mal.

Audrey évoque également sa sonde urinaire qui l'a sauvé car elle se décrit comme une « pisseeuse ».

Audrey explique ensuite plus en détail le déroulement du champ opératoire lié à sa césarienne. Le plus traumatisant a d'ailleurs été, selon Audrey, le procédé lié à l'urgence plus que l'intervention en elle-même.

Grâce à l'anesthésie, Audrey confirme néanmoins n'avoir rien senti et avoir pu rapidement avoir son fils sur elle, élément sur lequel elle ne s'attarde absolument pas. En effet, Audrey ne dit rien sur cette première rencontre entre une mère et son bébé qui constituent pourtant les souvenirs les plus marquants et précieux d'une vie... Au contraire, Audrey se concentre sur son œil qui l'a dérangé, de son envie de dormir après la césarienne, des agrafes qui lui ont été posées, etc.

Audrey confirme avoir ainsi accouché aux alentours de 10 heures et avoir passé environ deux heures en salle de réveil.

Elle évoque cette « nouvelle vie à trois à la maternité » sans pour autant parler de son fils. Audrey préfère parler de son retour aux toilettes en expliquant qu'elle a réussi à faire la selle tout en précisant qu'il ne s'agissait pas de « selles normales ».

Enfin, Audrey évoque sa sortie cinq jours après son accouchement tout en précisant avoir été stressée par le fait de devoir s'occuper de son fils ce qui laisse entendre que les professionnels de santé étaient très impliqués lors de son séjour à la maternité.

La troisième et dernière partie du récit d'Audrey, « MON RECIT D'ACCOUCHEMENT Partie 3 : Possible infection et soins prolongés²²⁵ ... », est publiée le 24 avril 2024.

Audrey évoque son entrée dans la voiture de Mickaël à sa sortie de la maternité. Audrey dit avoir ressenti « une explosion » au niveau de son pantalon. Elle explique avoir ressenti un écoulement important au niveau de sa cicatrice. Audrey décide quand même de quitter l'hôpital.

²²⁴ Voir la pièce n° 2 dans le dossier virtuel.

²²⁵ Voir la pièce n° 3 dans le dossier virtuel.

Dans son suivi postopératoire, les infirmières suivant Audrey décident de l'envoyer aux urgences. Les internes qui reçoivent Audrey quelques jours après sa sortie de la maternité ne trouvent pas d'explications quant à l'origine de cet écoulement. Audrey est néanmoins suivie dans sa convalescence.

Audrey se veut quoiqu'il en soit philosophe, expliquant que malgré le contexte de son accouchement qui n'était pas «idyllique», la situation aurait pu être pire.

12 - Audrey a besoin de conseils pour se contrôler

S'occuper d'un nouveau-né est rarement simple. Si des parents peuvent être poussés dans leurs retranchements, il reste fort heureusement rare que ces derniers se montrent violents envers leur progéniture...

Le 3 mai 2024, alors qu'Audrey a déjà largement montré qu'elle n'était pas une mère parfaite, elle s'affiche sur Instagram de manière inquiétante²²⁶.

Audrey s'adresse aux parents en leur demandant « comment vous faisiez pour pas péter un plomb avec la fatigue » et s'ils ont « des astuces pour se contrôler ». Tout sourire, Audrey n'hésite pas à demander des conseils en matière de lait infantile anti-régurgitation en précisant sa contrainte en matière de prix. En effet, non contente de ne pas allaiter, Audrey n'hésite pas à rechercher en priorité le lait le moins cher pour son bébé...

Comme habituellement, les paroles d'Audrey sidèrent les membres de X habitués à suivre le hashtag dédié. @Pennycheezecake écrit ainsi : « #Audreyrobine pourquoi elle demande conseil alors que son UNIQUE critère c'est que le lait soit pas cher?! Elle s'en torche que son bébé souffre tant qu'elle se ruine pas²²⁷. » @claayyn se demande : « Elle s'attendait a quoi au juste? Une peluche? Un deuxième chat? J'sais pas ... #audreyrobine²²⁸».

²²⁶ Voir les pièces n° 1 et 2 dans le dossier virtuel.

²²⁷ Voir la pièce n° 3 dans le dossier virtuel.

²²⁸ Voir la pièce n° 4 dans le dossier virtuel.

13 - Foire aux questions et désespoir

La plupart des couples s'acclimatent à leur nouvelle vie à trois malgré les difficultés souvent grandes qu'ils peuvent rencontrer. Pour d'autres, en revanche, ces difficultés peuvent conduire à une véritable descente aux enfers.

Le 5 mai 2024, un peu plus d'un mois après la naissance de leur fils, le couple décide de répondre aux questions de leurs abonnés dans une longue vidéo dédiée : « FAQ #5 : Mon accouchement, notre avenir avec Matthieu, moral²²⁹? »

La première question posée au couple porte sur le déroulement des premiers jours qui ont suivi la naissance de Matthieu. Le couple explique que leur fils dort beaucoup et qu'ils ont préféré la période passée à la maternité. Globalement, la situation a tout de suite été compliquée. Le plus difficile serait, pour Audrey et Mickaël, de parvenir à comprendre les pleurs de Matthieu. Audrey explique d'ailleurs : « Quand il dort pas il pleure. » Néanmoins, lorsque Mickaël le tient dans ses bras, la situation est meilleure. Audrey affirme d'ailleurs : « Des deux, c'est Mickaël qui a le plus de chance d'arriver à le calmer. » Audrey déclare par ailleurs : « Comment tu veux faire quelque chose avec un bébé qui bouge tout le temps? »

À la prochaine question, le couple explique que Mickaël est celui qui change le plus de couches et qu'il est d'ailleurs le meilleur pour le faire.

Lorsqu'il est demandé au couple lequel des deux est le plus gaga, la réponse est cinglante : Mickaël. Audrey s'explique néanmoins : « C'est plus dur pour moi d'être gaga. » Elle précise : « Y a pas de sourires, y a pas d'occupations particulières qui feraient que. » N'ayant pas l'air d'avoir compris les stades de développement d'un bébé, Audrey va plus loin : « Il fait même pas encore areuh! » Mickaël souligne alors qu'il a tout de même des mimiques. Mais Audrey confirme être plutôt gaga quand il dort...

La prochaine question porte sur une éventuelle rencontre avec la psychologue de l'hôpital concernant le *baby blues* que ressentent des femmes après avoir accouché. Audrey confirme avoir rencontré la psychologue à la maternité puis ultérieurement. Elle affirme également qu'il lui est possible de la contacter si besoin ce qui semble indiquer que le corps médical n'est pas indifférent à sa santé mentale. Néanmoins, Audrey affirme que rien n'a été détecté et que le responsable de ses pleurs est principalement la fatigue : « C'est les symptômes normaux. » Mickaël explique avoir également eu besoin de vider son sac avec la psychologue de l'hôpital...

²²⁹ Voir la pièce n° 1 dans le dossier virtuel.

Une question intime est ensuite posée : « Comment se passe votre vie amoureuse, intime et sexuelle ? » Audrey déclare alors : « La vie amoureuse ça va. » Mais Mickaël précise : « On est encore limité sur certains points ». Audrey déclare : « Je pleure beaucoup parce que j'encaisse très mal la fatigue. » Le couple affirme essayer d'éviter les conflits. Audrey avoue s'interroger tout de même concernant Mickaël, allant même jusqu'à se demander si elle ne lui a pas « gâché la vie » ou s'il « regrette ». Le couple essaye d'être dans le dialogue pour suivre les conseils de leur psychologue même si cela n'est pas évident. Audrey essaye également de ne pas ressasser. Audrey a en tout cas « toujours peur de ce qu'il pourrait se passer » dans la tête de Mickaël. Le couple déplore également le peu d'activités que leur fils leur permet de faire (y compris regarder un film). Audrey explique en effet que « tout tourne » autour de son fils, que « la charge mentale est grosse » et qu'elle ne « supporte pas de l'entendre pleurer ». Mickaël ayant repris le travail, cela n'est pas pour l'arranger et, à demi-mot, Audrey reconnaît que leur couple en prend un coup... Audrey confirme d'ailleurs, pour en revenir au caractère intime de la question initiale : « La vie intime, pour l'instant y en a pas. » Avant de préciser : « C'est pas ce que ça a été. » Elle précise : « Il y a des caresses, il y a des bisous, il y a tout ce que vous voulez mais y a pas de gros rapports sexuels. » Audrey évoque d'ailleurs la rééducation du périnée en expliquant qu'elle ne comprend pas pourquoi elle doit en faire une alors qu'elle a accouché via césarienne ce qu'elle aurait de toute évidence pu savoir si elle avait suivi les cours de préparation à l'accouchement.

De manière relativement redondante, le couple est ensuite questionné sur l'adaptation à cette nouvelle vie. Audrey reconnaît que « ça pique un peu », en particulier les « réveils la nuit ». Confirmant être « éclatée », Audrey déclare : « Bizarrement j'encaissais mieux les réveils à cause du chat qu'à cause du bébé. » Audrey est étonnée par le fait que Mickaël soit beaucoup moins fatigué alors qu'il s'implique bien plus qu'elle. Mickaël confirme que c'est parfois « un peu raide » bien que Matthieu se limite à deux réveils par nuit. Le couple revient ensuite sur une soirée récente qu'ils ont passée avec le frère de Mickaël et qui a, en particulier pour Audrey, été un cauchemar. Audrey aurait aimé ne pas être embêtée par son fils, ce qui peut sembler curieux dans la mesure où la plupart des parents sont généralement contents de montrer leur bébé, à plus forte raison quelques semaines après leur naissance. Mickaël se veut perspicace : « On était prévenus de toute façon. »

Une nouvelle question relative au moral du couple est posée. Selon Audrey : « C'est pas encore tout à fait ça mais ça viendra ». Mickaël souligne pour sa part qu'à leur parentalité s'ajoutent toutes les autres choses à gérer, comme par exemple l'appartement dans lequel ils viennent d'emménager. Audrey précise que ne pas sortir est pesant, surtout lorsque le temps est clément. Mickaël explique tout de même qu'avoir repris le travail lui a fait du bien, ne serait-ce que pour revoir ses collègues.

Il est ensuite demandé aux deux parents s'ils voient désormais la vie autrement. Il s'avère que Mickaël se projette plus qu'auparavant ce qui est l'inverse pour Audrey. Mickaël se projette effectivement de manière concrète, par exemple en songeant aux activités qu'il peut et pourra faire avec son fils. Il explique que cela lui permet de sortir d'un cycle, en référence à son ancienne vie d'homme sans enfants. Tous deux reconnaissent néanmoins que certaines sorties sont plus enthousiasmantes avec Matthieu que sans lui bien que la seule sortie qu'ils aient faite à trois ait consisté à se rendre en ville.

Le couple répond ensuite à la question portant sur leur projet d'avoir un autre enfant. Ils confirment qu'ils en voulaient, initialement, deux. Or, ce projet est désormais complètement remis en question. Audrey en profite pour se confier à nouveau sur son intimité en expliquant qu'ils n'ont pas encore repris les rapports et que, si elle devait retomber enceinte, elle avorterait certainement, ce qui en dit long sur le choc qu'a provoqué son nouveau rôle de mère. Mickaël semble laisser la porte ouverte à avoir un deuxième enfant dans deux ou trois ans tout en expliquant que lui comme Audrey ne serait pas gêné par l'idée de n'en avoir qu'un.

La question suivante porte sur l'importance ou non des pleurs de Matthieu la nuit ce à quoi le couple répond qu'il pleure principalement le soir pour se décharger.

Mickaël est interrogé quand au fait qu'il donne ou non le biberon à son fils. Il s'avère qu'il le donnait surtout à la maternité et qu'il se consacre plutôt, désormais, à changer les couches.

Mickaël est également interrogé sur la manière dont il vit la paternité. Il affirme être « complètement gaga » même si tout cela constitue un « chamboulement ». Sa famille et ses collègues sont également « à fond », selon lui. Mickaël confirme vivre bien la chose et aborder l'avenir plus positivement en ayant hâte de voir grandir son fils. Il va d'ailleurs plus loin en affirmant : « Avoir un enfant c'est la plus belle chose au monde ». Audrey rebondit en disant qu'elle n'en profite pas comme elle en profiterait s'il était plus grand. Elle dit très clairement qu'elle ne ressent pas de fierté. Mickaël en profite pour revenir sur le gros du déménagement qui est survenu trois jours après la naissance de Matthieu et qu'il a effectué avec ses parents et son frère. Il explique avoir fait un bref repas avec ses parents et son frère pendant le déménagement et en avoir profité pour appeler Audrey afin de la tenir au courant. Mickaël affirme avoir regretté car cela a eu pour effet de déprimer Audrey, bien qu'il ait « cru bien faire ». Audrey enfonce le clou en disant qu'il n'a pas amorcé l'appel comme il aurait dû en lui disant que la table a été cassée pendant le déménagement et qu'elle entendait les autres s'amuser derrière Mickaël. Elle avait alors envie de l'« emplafonner »...

Lorsqu'il est demandé à Audrey si elle a eu du mal à créer du lien avec son bébé, celle-ci en profite pour répondre aux critiques disant qu'elle ne semble pas souvent le porter. Elle explique qu'elle n'est pas une « mère sur-protectrice » avant de revenir sur le fait qu'elle n'est pas spécialement « gaga »

de son fils. Audrey insiste en effet sur le fait que chaque femme vit sa maternité comme elle l'entend. Elle confirme que, même si elle n'a pas de proximité exacerbée avec son fils, elle l'aime. Audrey pense néanmoins qu'elle aurait eu un lien plus fort si elle avait accouché par voie basse. En outre, elle indique en parlant de son fils : « J'ai envie de t'étrangler quand tu pleures mais je t'aime. » Audrey précise qu'elle rigole et qu'elle ne veut pas tuer son fils mais explique qu'ils ont, avec Mickaël, « fait tout pour éviter le syndrome du bébé secoué » dont ils ont beaucoup parlé avant de préciser qu'ils comprennent d'ailleurs les parents de bébés secoués ce qui n'a rien de rassurant pour les jours, semaines et mois à venir...

Concernant le *baby blues*, Audrey indique que « la chute hormonale a été très violente » et qu'elle n'arrête pas de pleurer. Elle indique qu'elle a beaucoup parlé avec des professionnels de santé, notamment pendant son passage à la maternité.

Mickaël est interrogé concernant sa reprise du travail. Il précise qu'au moment où cette vidéo est tournée, il n'a repris le travail que depuis trois jours. Pour Mickaël, le plus dur porte sur sa sieste de l'après-midi dont il ne profite pas autant qu'avant. Il confirme que « c'est un peu raide ». Mais il affirme néanmoins que la situation ne le « chamboule » pas plus que cela.

Il est ensuite demandé à Mickaël où il était pendant l'accouchement. Ce dernier en profite pour mieux raconter l'enchaînement des évènements. Il indique que la césarienne a été faite en urgence et que, dans ce contexte, il n'a pas eu le droit d'y assister. Le 20 mars 2024, Audrey a donc été emmenée au bloc vers 10 heures. Mickaël a été contacté environ trois quarts d'heure avant. Il est donc arrivé à l'hôpital dans la foulée puis a patienté en salle d'attente. Mickaël vit relativement bien le fait de ne pas avoir pu assister à cet accouchement car « ce n'est qu'un détail ».

La question suivante porte sur la santé de Matthieu et notamment le fait qu'il n'ait qu'un seul rein. Outre ce problème, le couple évoque brièvement de potentiels problèmes de vue que Matthieu pourrait avoir. Mickaël confirme que les problèmes de fréquence cardiaque qu'a eu Matthieu et qui ont conduit à un accouchement déclenché en urgence se sont arrêtés après l'accouchement.

Audrey est questionnée quant au retour de Mickaël au travail. Mickaël rappelle qu'il a déjà repris depuis peu, en l'occurrence depuis trois jours. Audrey confirme qu'elle appréhendait beaucoup de « se retrouver toute seule avec un bébé qui grandi ». C'était donc « panique à bord » selon elle. Néanmoins, la situation semble lui convenir même si les nuits sont toujours ce qu'elle redoute le plus. Toutefois, Audrey se montre acerbe lorsqu'il s'agit d'évoquer les occupations qu'elle pourrait avoir avec son fils : « Qu'est-ce que tu veux faire avec un bébé d'un mois ? Il voit rien, il est pas maître de ses mouvements, enfin les occupations avec lui c'est pas non plus la joie. »

Concernant le déroulement de la première nuit passée à la maternité, Audrey indique qu'était toute seule et qu'elle n'a donc pas dormi de la nuit, notamment car elle devait régulièrement donner le biberon à son fils.

Lorsqu'Audrey est à nouveau interrogée sur son moral, elle indique que «ça va» même si elle pleure et prend beaucoup sur elle.

La question suivante porte sur un éventuel suivi d'un processus de rééducation du périnée. Audrey indique disposer d'une ordonnance mais qu'elle souhaite voir avec sa sage-femme si cela est vraiment important. Audrey confirme qu'elle n'y connaît rien et pense que son muscle n'a pas été endommagé. Encore une fois, Audrey aurait pu être mieux informée si elle s'était rendue aux cours de préparation à l'accouchement....

Concernant la qualité de l'accompagnement à l'hôpital, Audrey souligne un manque de coordination des professionnels de santé même si, globalement, elle a été satisfaite de son séjour.

Concernant l'apprivoisement de l'avenir à trois, le couple se dit serein et confirme être moins casanier. Toutefois, Audrey ne peut s'empêcher d'affirmer : «Quand il sera plus grand ça sera plus intéressant».

Audrey est interrogée sur ses objectifs en tant que maman avant d'indiquer qu'elle n'en a pas, si ce n'est prendre soin de Matthieu tout en vivant au jour le jour.

La manière dont a été choisi le prénom est abordée. Les deux nouveaux parents indiquent qu'ils hésitaient initialement entre Matthieu, Mathias et Mathis. Mais Mickaël précise qu'il avait ce prénom en tête depuis très longtemps ce qui a largement joué en faveur du prénom Matthieu.

Si leur bébé avait été une fille, le couple confirme que le choix aurait été plus délicat. Ils indiquent néanmoins qu'ils n'aiment dans tous les cas pas les prénoms modernes.

Il est ensuite demandé au couple ce qui les a le plus surpris ou étonnés. Ils indiquent alors que c'est d'arriver à «gérer des trucs» dont ils ne sentaient pas capables. Audrey fait par ailleurs moins de crises pour des choses pour lesquelles elle en aurait fait avant.

Concernant les conseils qu'Audrey pourrait avoir à donner à de futures mamans, elle indique ne pas en avoir vraiment dans la mesure où chaque femme est différente. Mickaël en profite pour expliquer qu'ils partaient avec un handicap car ils n'avaient suivi aucun cours, semblant oublier qu'ils en sont entièrement fautifs. Audrey explique ensuite que ce rôle s'apprend et qu'il ne faut pas hésiter à demander de l'aide.

Approchant de la fin de leur longue vidéo de plus d'une heure, Audrey est interrogée quant à son avenir professionnel. Elle indique très clairement et sans sourciller : «Non je ne compte pas reprendre le travail, je n'ai jamais vraiment travaillé ça vous le savez, à part mes vidéos sur YouTube il y a pas de projets. Moi j'élève mon fils.» Elle précise ensuite : «C'est bien aussi que d'être mère au foyer.» Et poursuit : «C'est aussi bien que d'aller travailler et que de pas voir ton enfant grandir parce que tu fais 36 heures au bureau et que tu gères la nounou, que tu mettes une blinde dans la nounou. Nous c'est un avantage qu'on a c'est qu'on paye pas de nounou.» Les mères ayant une activité professionnelle pourront apprécier l'estime qu'Audrey leur porte. Elle indique quoi qu'il en soit : «C'est réfléchi et on est très bien comme ça.» Et

va plus loin : « C'était très clair dès le début quand on a eu envie d'enfants. » Audrey enchaîne : « Je me suis toujours vu mère au foyer. » Curieusement, Mickaël ne dit presque rien, ayant plutôt l'air de subir la situation plutôt que de s'en satisfaire comme le laisse pourtant entendre sa compagne.

Concernant ce qu'Audrey voudrait changer dans sa vie désormais, elle ne soulève rien de particulier. Audrey souhaitait, pour rappel, devenir mère et avoir un appartement plus grand. Au final, l'un a permis l'autre.

Les femmes enceintes étant soumises à des restrictions alimentaires, il est demandé à Audrey ce qu'elle a mangé en premier après avoir accouché. La réponse ne se fait pas attendre : du camembert.

Concernant ses préférences en matière d'accouchement, Audrey indique qu'elle aurait préféré accoucher par voie basse compte tenu des complications liées à sa césarienne.

Au sujet du rythme trouvé ou non, Mickaël se montre indécis : « Oui et non. » Il indique que Matthieu doit se faire son propre rythme avant qu'ils fassent le leur.

Lorsqu'Audrey est interrogée sur la surveillance de son poids, elle indique : « Il a jamais été question que je fasse quoi que ce soit avec mon poids. » Elle précise : « Je suis très bien comme je suis » avant d'indiquer qu'elle n'a « quasiment rien pris pour Matthieu ». Mickaël la trouve pour sa part moins essoufflée qu'avant. Audrey termine : « Oui je suis ronde et alors. » Semblant manquer de projection à moyen terme, Audrey conclut : « J'ai pas de problèmes liés à ça. Tant que ça va je touche pas à mon poids. »

Le couple se dit content d'avoir fait cette foire aux questions et confirme vouloir réinvestir YouTube rapidement.

14 - Une aide à domicile mobilisée pour aider Audrey?

Lorsque certains parents sont dépassés par leurs responsabilités, il existe des aides vers lesquelles ils peuvent se tourner, encore faut-il comprendre leur vocation.

Le 16 mai 2024, la situation d'Audrey ne semble pas s'améliorer, c'est en ce sens qu'elle explique sur Instagram avoir sollicité une aide extérieure²³⁰.

Tout sourire, Audrey explique qu'une aide à domicile de type « TISF » (pour technicien de l'intervention sociale et familiale) va venir l'aider, considérant que ces personnes sont adaptées pour les mères ayant «un peu de mal». Audrey précise qu'elle a suivi le conseil de la PMI.

Cette révélation suscite deux niveaux de réactions distincts. Il y a tout d'abord ceux qui pensent qu'Audrey a mis le doigt dans un engrenage dangereux et que la recommandation de la PMI, c'est-à-dire la protection maternelle et infantile, n'est pas anodine... Sur X, le lendemain, @fawazleila2 écrit ainsi : « Qui avait dit qu'il fallait qu'elle demande ou que la pmi lui impose une assistante de vie "TISF" bon désormais elle est dans les doss de la pmi avec suivi ++ l'ase le cas échéant prendra le relais pour une mesure administrative #AudreyRobine²³¹ »... Et puis, évidemment, il y a ceux qui ne comprennent pas comment une personne aussi inactive qu'Audrey puisse bénéficier d'une aide à domicile. C'est en ce sens qu'un internaute écrit à Audrey, message que l'intéressée révèle sur son compte Instagram²³². La personne déclare notamment : « Non seulement tu ne bosse pas, mais en plus il te faut une aide à domicile (et gratuite bien sûr comme d'hab pour les cassos) Nous aussi on est devenu parent, on a du apprendre sans aide, on bosse tous les 2 , on paie la crèche plein pot les jours où on travaille tous les 2, le reste du temps 0 aide on s'en occupe tout le temps. » Pas de quoi faire réagir Audrey. Sur X, les critiques pleuvent également. @Lalutotale écrit ainsi le lendemain de la sortie d'Audrey : « Qu'elle soit contente et fière d'annoncer sur les réseaux avoir recours à une TISF quasi "gratuitement" alors qu'elle se fait tacler sans arrêt pour son oisiveté , ca me dépasse complètement. Et je comprends totalement que ça en énerve beaucoup²³³. »

Quoi qu'il en soit, un regard extérieur prononcé visant à accompagner Matthieu au mieux se profile.

²³⁰ Voir la pièce n° 1 dans le dossier virtuel.

²³¹ Voir la pièce n° 2 dans le dossier virtuel.

²³² Voir la pièce n° 3 dans le dossier virtuel.

²³³ Voir la pièce n° 4 dans le dossier virtuel.

15 - Krispy incriminé et Matthieu menacé

Si pour la plupart des adultes responsables s'occuper d'un animal de compagnie désiré et d'un enfant ne représente pas une charge démesurée, cela peut s'avérer très différent pour d'autres personnes.

Le 23 mai 2024, Audrey met, comme à son habitude, de nouvelles *stories* en ligne sur sa plateforme de prédilection : Instagram²³⁴.

Audrey apparaît plus que jamais à bout de nerfs. Elle explique en effet que son couple est dans une situation financière catastrophique malgré leurs sollicitations auprès de différents organismes (CPAM, département, etc.). Audrey affirme qu'ils en «chient». Elle se plaint également de ne pas sortir, sans indiquer ce qui l'en empêche. Comme pour justifier sa colère palpable, Audrey déclare : «Voilà c'est ça quand on a un fils qui dort pas la journée.» Puis de préciser en serrant fortement les dents qu'il «monopolise toute l'attention», «chouine» et «hurle». Audrey a le culot de déclarer : «On m'avait pas prévenu.» Compte tenu de cette situation, Audrey lâche une bombe en affirmant : «Honnêtement, on songe à donner Krispy, on commence à en avoir marre.» Audrey se justifie, disant qu'ils l'aiment et qu'il est «gentil mais pas quand il faudrait.» Audrey explique que, depuis l'arrivée de Matthieu, Krispy n'est plus le même, se vengeant «sur la bouffe», «sur les affaires du petit», etc. Audrey incrimine également sa consommation de pâté, précisant qu'il «faut suivre» financièrement. Et puis, Audrey a tout de même une pensée pour son fils et notamment pour son unique rein qui inquiète certaines personnes. Cette dernière précise : «Ça c'est même pas le cadet de nos soucis en vrai on s'en fou.»

Ces *stories* créent l'indignation. Si la situation financière du couple n'est pas extrêmement surprenante, tout comme leur manque d'intérêt pour la santé de leur fils, c'est bien l'abandon envisagé de Krispy qui aiguise les colères. Beaucoup s'inquiètent ainsi de l'avenir du pauvre chat qui, bien entendu, n'est nullement responsable de la situation dans lequel le couple s'est plongé. Même des personnes hostiles au hashtag dédié à Audrey sur X se remettent en question, comme @Liv97662255 qui écrit : «J'étais la première choquée de ce hashtag mais alors aujourd'hui c'est elle qui me choque, elle est tarée entre le chat qu'elle veut abandonner parce qu'il donne trop de bouleau et qu'il mange trop de paté et la façon de parler de son fils c'est très inquiétant #audreyrobine²³⁵».

Le lendemain, soit le 24 mai 2024, les internautes ne décolèrent pas des évènements de la veille. L'abandon d'un animal de compagnie ayant

²³⁴ Voir les pièces n° 1 à 3 dans le dossier virtuel.

²³⁵ Voir la pièce n° 4 dans le dossier virtuel.

partagé pendant des années la vie du couple ne passe pas. Loin de là, et tant bien même il n'est qu'envisagé.

Sur X, les critiques pluvent et c'est ainsi qu'une personne, @blabliblab21543, au milieu de nombreux tweets, dévoile une conversation privée entre un tiers, dont l'identité n'est pas confirmée, et Audrey²³⁶. Ses échanges privés sont éloquents puisqu'ils mettent en exergue des envies suicidaires de la part d'Audrey mais aussi des désirs d'abandon : non pas envers Krispy mais bel et bien envers Matthieu. Audrey va même plus loin en confirmant ressentir des envies de violence envers lui.

Encore une fois, ces nouvelles révélations provoquent l'aversion, l'indignation et, d'une certaine façon, la haine.

Bien des mois plus tard, le 23 décembre 2024, Audrey crée un compte Instagram dédié à Krispy²³⁷. De quoi imaginer que ce chat a trouvé un intérêt à ses yeux... Concernant Matthieu, le futur sera beaucoup moins réjouissant.

²³⁶ Voir les pièces n° 5 à 7 dans le dossier virtuel.

²³⁷ Voir la pièce n° 8 dans le dossier virtuel.

16 - Placement de Matthieu : entre rumeurs et confirmation

Internet et les réseaux sociaux favorisent la propagation de rumeurs en tout genre. Lorsque celles-ci deviennent trop prégnantes, il arrive que les principaux intéressés soient contraints de prendre la parole, à plus forte raison lorsqu'il est question de sujets épineux.

Le 13 juin 2024, sur son espace communautaire, le couple (probablement sous la plume d'Audrey) poste un message²³⁸.

Dans ce message, le couple, ou Audrey, s'excuse d'être peu présent et pour cause : « Matthieu a géré et la vie qui nous crée pas mal de soucis, l'appartement n'est toujours pas terminé également.»

L'avenir montrera qu'au moment de ce message, le fils du couple était déjà placé depuis une semaine... Les «soucis» créés par la vie et «Matthieu» sembleront ainsi de bien drôles d'excuses.

Le 15 juin 2024, sur X, des premières rumeurs commencent à émerger.

@Anonymoute35139 est la première personne à mettre sérieusement le feu aux poudres, tout du moins publiquement, en écrivant : « Le fils d'audreyrobine a été placé en urgence. Retenez bien ce tweet²³⁹. » Cette première sortie en déclenche d'autres. Il faut dire que certains trouvent le comportement d'Audrey, habituellement très plaintive, plutôt inhabituelle. @mne_lr écrit ainsi sur X : « Oui, je pense aussi que leur bébé a été placé. Elle ne se plaint même plus de lui, c'est donc qu'elle ne le côtoie plus. #audreyrobine²⁴⁰ ». @jessije24161026 surenchérit : « #audreyrobine le bébé est placé j'en suis sûre, si c'est ça c'est une dinguerie²⁴¹ ». @DespoirPolka souligne : « Si le petit est comme je le pense placé là nenette ça fait une semaine qu'elle a jamais était aussi apaiser et avec le sourire dans c storie et qu'elle revit je suis choqué elle est folle et micka comme d'habitude laisse faire #audreyrobine²⁴² ». @Cindy62809864 remarque : « #audreyrobine vous avez vu que sur son insta à côté de maman d'un pti Matthieu il y a un ange²⁴³?»

²³⁸ Voir la pièce n° 1 dans le dossier virtuel.

²³⁹ Voir la pièce n° 2 dans le dossier virtuel.

²⁴⁰ Voir la pièce n° 3 dans le dossier virtuel.

²⁴¹ Voir la pièce n° 4 dans le dossier virtuel.

²⁴² Voir la pièce n° 5 dans le dossier virtuel.

²⁴³ Voir la pièce n° 6 dans le dossier virtuel.

Par un effet boule de neige, les rumeurs, au fil des jours, trouvent un certain écho. Acculée, Audrey prend la parole et confirme le placement le 19 juin 2024 dans deux séries de *stories* Instagram distinctes.

Dans la première salve de *stories*, Audrey ne se montre pas très claire²⁴⁴. Elle s'adresse à une personne lui ayant adressé des critiques et qui «semble vachement au courant de la situation». Toutefois, Audrey ne veut pas confirmer le placement, en disant «si elle était vraie» quand il s'agit de se défendre. Audrey déclare notamment : «T'as vraiment cru que j'avais fait un gosse pour le faire placer?» Mais Audrey se soucie de son image : «Sans mon fils en fait je suis mère... Euh je suis femme au foyer, et avec mon fils je suis mère au foyer!» Elle en vient à se justifier plus intensément quand il s'agit d'arguer qu'elle n'a fait qu'exprimer «une certaine détresse sur les réseaux sociaux» et qu'elle s'est «toujours occupée de lui». Audrey précise qu'elle continue de lui faire des biberons, le changer ou encore l'habiller ce qui sème le doute quant aux relations qu'elle entretient encore avec Matthieu. Audrey jure ne jamais lui avoir fait de mal et indique avec beaucoup de certitude : «Un bébé même s'il te fait chier tu t'en occupes.» Et : «Si t'aimes vraiment ton fils tu t'en occupes en fait.» Audrey conclut cette première salve de *stories* en s'en prenant à ses détracteurs tout en indiquant qu'elle n'en dira «pas plus sur la situation actuelle».

Il ne faut guère que quelques instants pour qu'Audrey reprenne la parole, le jour même²⁴⁵. Audrey lâche, après avoir démenti être une sociopathe, une bombe : «Effectivement, nous n'avons plus Matthieu depuis jeudi soir. Il a été placé en famille d'accueil de manière provisoire pendant 15 jours et j'insiste bien sur le provisoire pendant 15 jours parce qu'il y en a qui sont persuadés que je ne récupérerai pas mon fils et qu'il sera balloté de famille en famille. Croyez bien qu'on va tout faire pour récupérer notre fils et non il n'a pas été abandonné.» Audrey explique que cette situation fait suite à des «dénonciations de Twitter» qui ont entraîné une convocation du couple au «CMS de Cherbourg». Des entretiens individuels ont eu lieu et Audrey confirme que, suite à son entretien à elle, il a été jugé nécessaire de «faire quelque chose», le temps qu'Audrey se «requinque» et «prenne en main» son «psychologique». La nuit même, après que Matthieu ait été récupéré à «21 heures 30», Audrey a fait un passage aux urgences... Audrey précise qu'une «enquête est en cours». Elle indique qu'une hospitalisation à domicile a été mise en place pendant quelques jours suite au placement compte tenu de l'état d'Audrey même si cela n'a pas abouti sur grand-chose, en dehors de la prescription d'anxiolytique. Audrey dit ne pas être «une personne violente» et insiste bien sur le fait qu'elle n'est pas une sociopathe. Audrey dit aimer son fils et faire le nécessaire. Elle revient également sur les *stories* où elle indiquait que «tout allait bien» et reconnaît avoir menti, sans pour autant s'excuser devant son audience : «Ça fait une semaine que j'ai plus mon fils.» Audrey évoque des «visites médiatisées» avant de s'en prendre à

²⁴⁴ Voir les pièces n° 7 à 10 dans le dossier virtuel.

²⁴⁵ Voir les pièces n° 11 à 19 dans le dossier virtuel.

ceux qui lui ont reproché «d'aller au restaurant, de manger des wraps» et de se «maquiller» alors même que ces personnes semblaient plutôt indiquer qu'Audrey croquait la vie à pleines dents depuis quelques jours. Puis Audrey indique que «Matthieu va bien» et qu'ils vont «se battre pour le récupérer». Audrey précise qu'elle va mal, rappelle qu'elle est sous anxiolytique et parle d'une «situation horrible» à laquelle elle fait face «pour mon fils». Audrey indique qu'elle-même ainsi que Mickaël vont même supprimer leurs comptes Instagram. Audrey précise qu'elle est «authentique», «vraie» et qu'elle n'a «pas de tabous» ce qui «dérange beaucoup». Elle n'oublie pas de rediriger ses abonnés vers son compte YouTube. Car Audrey se veut ferme quant à son départ d'Instagram : «Croyez bien que là par contre c'est réellement terminé parce que je sais que plusieurs fois où j'ai dit que je quittais Instagram et où je suis revenue... Là non c'est vraiment trop grave je peux plus en fait.» Audrey précise : «De toute manière Instagram ça sert à quoi à part épier les autres.» Puis insiste : «Là c'est réellement terminé.» Quant à son avenir sur YouTube, Audrey indique qu'elle ne sait pas dans quelle mesure elle sera active.

Suite à la confirmation du placement de Matthieu, qui était devenu un secret de polichinelle, la toile s'enflamme.

Sur X, @Pekin2Bantam écrit : «Le petit est donc placé, la contrôleuse sociale a du voir de grave manquement lors de ses entretiens. Pauvre petit. #audreyrobine²⁴⁶». @zolye_hann s'exclame : «Je suis allée au resto parce que je suis triste mais meuf t'as pas a être juste triste tu devrais être au 36 eme dessous en mode décompensation psy . TON BEBE DE DEUX MOIS EST PLACE. #audreyrobine²⁴⁷». @NorthernOttery espère : «Dans un monde idéal, #audreyrobine utiliserait ce temps sans son fils et l'appui de l'Ase pour remettre sa vie en place. Trouver un job, une crèche, remettre les finances en places, voir un psy. Ces démarches les aideraient pour récupérer le petit. J'espère qu'elle le fera²⁴⁸». @Anonymoute35139 remarque : «Quand Matthieu était là elle avait les yeux bourré de larmes à chaque stories et avait pleurer des heures avant , depuis qu'il est plus là elle est toute souriante tout pimpante c'est hallucinant #audreyrobine²⁴⁹ ». @_Aurore s'indigne : «S'afficher sur les réseaux alors qu'on vient de te retirer la garde de ton bébé de moins de 6 mois mais purée on vit dans quel monde? #audreyrobine²⁵⁰». @_ClemForever suggère : «Je suis vraiment sans mots pour ce petit bout chou, mais pour en arriver là, il devait y avoir bien plus que ce qui a été dit sur les réseaux, même si c'était déjà beaucoup.. #AudreyRobine²⁵¹ ». @meadelaaa écrit : «#audreyrobine quel toupet de mettre en cause les RS

²⁴⁶ Voir la pièce n° 20 dans le dossier virtuel.

²⁴⁷ Voir la pièce n° 21 dans le dossier virtuel.

²⁴⁸ Voir la pièce n° 22 dans le dossier virtuel.

²⁴⁹ Voir la pièce n° 23 dans le dossier virtuel.

²⁵⁰ Voir la pièce n° 24 dans le dossier virtuel.

²⁵¹ Voir la pièce n° 25 dans le dossier virtuel.

pour le placement du petit. Les négligences doivent être importantes et de ton fait (et Micka). Quel honte, on comprend mieux pourquoi elle se fait petite²⁵². » @Karen1577726211 s'énerve : « Mais vraiment qu'elle aille en enfer, au début j'avais de la peine, moi même j'ai vécu une DPP donc je pouvais comprendre la détresse mais là je suis horrifié, ce petit bout qui n'a rien demandé se retrouve déjà placé mais bordel je suis écœurée #AudreyRobine²⁵³ ». @x_mermaid_xx s'emporte également : « Au lieu de se remettre en question, de se bouger le cul pour créer un environnement sain à son enfant, se faire suivre cette débile dit que sa vie est la même que son fils soit la ou pas. Connasse va #AudreyRobine²⁵⁴ ». @sherlock_1808 fait remarquer : « C'est triste mais en vrai on avait tous prédit la même fin à cette histoire... #audreyrobine²⁵⁵ ».

Sur le Blabla 18-25 ans de Jeuxvideo.com, les réactions fusent également. En réalité, je suis moi-même l'auteur (via un pseudonyme secondaire) de l'un des principaux sujets postés le 19 juin 2024 et qui s'intitule : « [ALERTE] Baby Prout d'Audrey et Micka PLACÉ²⁵⁶ ! » Je souhaitais en effet relater des informations qui m'avaient été communiquées peu de temps auparavant, alors même que le placement n'était pas encore officiel. Outre le placement en lui-même, j'ai ainsi pu livrer des détails encore plus alarmants comme, par exemple, la situation financière dramatique du couple qui les a poussés à emprunter de l'argent en urgence pour acheter du lait pour Matthieu lorsqu'il était encore chez eux... Mais d'autres sujets sont créés dans la foulée de l'officialisation, notamment celui de ymr 563211, « Alerta BABY PROUT a bien été RETIRÉ à AUDREY et MICKEY », qui réunit plus de 200 commentaires²⁵⁷. Dans le sujet « [ALERTE] Audrey et Micka mettent FIN à leurs comptes », RathalosPourpre réagit à l'annonce du départ d'Instagram par le couple, en marge du placement²⁵⁸. Ce sujet récolte plus de 400 messages...

Les réactions au placement continuent d'affluer dans les jours qui suivent ce 19 juin 2024, véritable tournant dans la vie d'Audrey et de son compagnon Mickaël.

Si le placement d'un enfant est déjà un évènement d'une gravité exceptionnelle en soi, l'absence de prise de conscience de la part d'Audrey quant à cette situation en est un autre... Car Audrey ne semble pas comprendre que ce placement a toutes les chances de s'inscrire dans la durée...

²⁵² Voir la pièce n° 26 dans le dossier virtuel.

²⁵³ Voir la pièce n° 27 dans le dossier virtuel.

²⁵⁴ Voir la pièce n° 28 dans le dossier virtuel.

²⁵⁵ Voir la pièce n° 29 dans le dossier virtuel.

²⁵⁶ Voir la pièce n° 30 dans le dossier virtuel.

²⁵⁷ Voir la pièce n° 31 dans le dossier virtuel.

²⁵⁸ Voir la pièce n° 32 dans le dossier virtuel.

17 - Un partenariat qui sent bon

Les partenariats sont un bon moyen pour les influenceurs de gagner de l'argent et, pour les marques, d'atteindre un public. Dans son ambition de vivre de ses activités sur internet, Audrey n'y est pas opposée, loin de là.

Le 15 juin 2024, sur son compte Instagram, Audrey poste une photo vantant les mérites d'un produit WC Net²⁵⁹.

Dès lors, ce placement de produit surprend, dans la mesure où les influenceurs choisissent rarement de faire la promotion de produits destinés à l'hygiène des toilettes.

Les réactions se veulent plutôt amusées. Sur Jeuxvideo.com et son Blabla 18-25 ans, le sujet « [ALERTE] AUDREY continue son ascencion et LANSE SON 1ER PARTENARIAT » réunit par exemple plusieurs dizaines de messages en ce sens²⁶⁰.

²⁵⁹ Voir la pièce n° 1 dans le dossier virtuel.

²⁶⁰ Voir la pièce n° 2 dans le dossier virtuel.

18 - Audrey se retire des réseaux sociaux (ou presque)

Les réseaux sociaux sont connus pour apporter du positif mais, aussi, du négatif. Lorsque le négatif devient trop prégnant, certains peuvent parfois décider de se retirer, de manière plus ou moins longue.

Le 25 juin 2024, Audrey se retire des réseaux sociaux.

L'internaute @Anonymoute35139 écrit ainsi sur X : « Elle a supprimé son insta #audreyrobine ou elle m'a bloqué²⁶¹? » @thicaly lui précise : « Elle a aussi supprimé son Facebook... clap de fin²⁶² ».

La date du 25 juin 2024 n'est pas anodine puisqu'elle correspond à celle du jugement devant statuer sur le maintien ou non du placement de Matthieu. Or, Audrey expliquait quelques jours plus tôt que ses déboires sur les réseaux sociaux avaient joué un rôle dans le placement de son fils. Cette décision, bien que très tardive, est donc pertinente et correspond à ce qu'elle avait annoncé²⁶³.

Le 26 juin 2024, @Philisto1 fait remarquer, photo à l'appui, sur X : « #audreyrobine Facebook est tjs actif²⁶⁴ ».

Or, un détail peut surprendre : Audrey a retiré la photo de couverture où apparaissait son fils pour le remplacer par une image affichant un « Hello Summer» beaucoup plus impersonnel. De là à penser qu'Audrey est en train de tourner une page de sa vie, il n'y a qu'un pas...

Seulement huit jours après son départ, le couple annonce son *come-back* sur Instagram²⁶⁵. Le compte Instagram a entre temps été renommé²⁶⁶.

Ce retour prématué peut surprendre dans la mesure où un retrait durable d'Audrey des réseaux sociaux et plus particulièrement d'Instagram semblait indispensable au vu de sa situation personnelle tout bonnement dramatique...

Et puis, les internautes les plus observateurs pourront remarquer que toutes les photos de Matthieu, sauf celle ayant réuni le plus grand nombre de *likes*²⁶⁷, ont été retirées. Quelques jours avant la suppression du compte

²⁶¹ Voir la pièce n° 1 dans le dossier virtuel.

²⁶² Voir la pièce n° 2 dans le dossier virtuel.

²⁶³ Voir la sous-partie 16 de la partie IV.

²⁶⁴ Voir les pièces n° 3 et 4 dans le dossier virtuel.

²⁶⁵ Voir la pièce n° 5 dans le dossier virtuel.

²⁶⁶ Voir la pièce n° 6 dans le dossier virtuel.

²⁶⁷ Voir la sous-partie 8 de la partie IV.

d'Audrey, j'avais eu la présence d'esprit de faire des captures d'écran de son fil²⁶⁸ et de celui du compte de Mickaël²⁶⁹ ce qui en atteste.

Le 5 juillet 2024, le couple met en ligne une première publication sur Instagram depuis leur retour²⁷⁰.

Complètement bâclée, le « RAINY Summer » affiché présente un filigrane disgracieux. Cela tend à confirmer que le couple, et plus particulièrement Audrey qui anime le compte, n'est pas disposé à quitter durablement les réseaux sociaux alors même que ceux-ci leur apportent nombre de difficultés...

Ce faux départ n'est en réalité guère une nouveauté. Des internautes avaient déjà souligné qu'Audrey était incapable de tenir ses engagements de disparaître des réseaux sociaux.

C'est par exemple le cas de @Meegaaaaaaan qui, sur Twitter, écrivait le 3 mars 2022 soit plus de deux ans avant les faits en question : « Donc uploader une vidéo en pleure et dire "Oui, vous m'avez coupé les ailes blablabla, j'ai besoin de tps loin des RS" pour revenir 1 semaine après ? Elle est consciente qu'elle se ridiculise toute seule ? #audreyrobine²⁷¹ ».

²⁶⁸ Voir les pièces n° 7 à 18 dans le dossier virtuel.

²⁶⁹ Voir les pièces n° 19 et 20 dans le dossier virtuel.

²⁷⁰ Voir la pièce n° 21 dans le dossier virtuel.

²⁷¹ Voir la pièce n° 22 dans le dossier virtuel.

19 - Audrey s'agace quand il est question de son fils

Le récent placement officialisé de Matthieu met sous pression le couple qui a de plus en plus de mal à éviter le sujet.

Dans une série de *stories* Instagram postées le 15 juillet 2024, Audrey revient ainsi sur le placement de son fils²⁷².

Audrey s'agace que de nombreuses personnes lui demandent des nouvelles de son fils. Pourtant, Audrey a largement communiqué via ses réseaux sur son projet d'enfant, sa grossesse puis sur son fils. Audrey propose donc de « refaire un petit point comme ça vous savez on en parle plus ». Elle indique que le placement de Matthieu en famille d'accueil a sans surprise été prolongé et que les sorties récemment faites l'ont donc été sans lui. Cela fait notamment suite à une sortie effectuée la veille, en soirée, et postée sur Instagram²⁷³. Audrey évoque en substance une injustice dont ils seraient victimes et argue vouloir « éclater vos mères » à ceux qui la critiquent sur « un certain réseau ». Quant à ceux qui lui reprochent de revivre depuis son placement et de redoubler de productivité, Audrey rétorque : « YouTube c'est mon bébé ».

Les réactions suscitées par cette sortie sont immédiates et nombreuses. Sur X, @Sole2469487 écrit : « Pardon à la “justice française” d'avoir placé ton enfant parce que tu menaçais de le tuer, que tu le sous-nourrissais, ne le sortais jamais... sans parler de tes crises précédant sa naissance parce que tu ne voulais pas de suivi de grossesse. #AudreyRobine²⁷⁴ ». Dans le même esprit, @XlouletteX affirme : « C'est pas la faute à la justice française que tu n'as plus ton bébé, c'est de VOTRE faute ! La justice l'a sûrement sauvé des parents incomptétent sur vous êtes ! #AudreyRobine²⁷⁵ ». @zolye_hann écrit pour sa part : « #AudreyRobine Menace d'éclater des mères . Belle preuve de maturité dis donc . #Mickaguérard ca y est t'as mangé tes grands morts toi²⁷⁶ ? » @admiinstration souligne : « La chaîne c'est son “bébé”, elle ne compte pas s'arrêter de poster. Elle dit bien que Micka aussi a envie de continuer de s'exposer. On peut parler d'elle mais lui semble bien content de revenir à sa vie d'avant bébé en payant des sorties et du shopping #audreyrobine²⁷⁷ ». Certains s'énervent, comme @Samia17672 : « #audreyrobine mais quelle

²⁷² Voir les pièces n° 1 à 6 dans le dossier virtuel.

²⁷³ Voir la pièce n° 7 dans le dossier virtuel.

²⁷⁴ Voir la pièce n° 8 dans le dossier virtuel.

²⁷⁵ Voir la pièce n° 9 dans le dossier virtuel.

²⁷⁶ Voir la pièce n° 10 dans le dossier virtuel.

²⁷⁷ Voir la pièce n° 11 dans le dossier virtuel.

grosse connasse! Elle a tout fait pour se débarrasser de son fils et maintenant elle veut gagner de l'audience en inventant un placement abusif! Je sais que tu nous lis, j'espère que le karma te fera très mal! Tu mérites rien, sale égoïste tu dégoûtes²⁷⁸!»

Sur le Blabla 18-25 ans de Jeuxvideo.com, la sortie d'Audrey fait également réagir des internautes habitués à suivre ses péripéties. Le sujet « [ALERTE] Audrey met les choses au clair au sujet de baby prout²⁷⁹ » réunit par exemple plus de 60 commentaires.

²⁷⁸ Voir la pièce n° 12 dans le dossier virtuel.

²⁷⁹ Voir la pièce n° 13 dans le dossier virtuel.

20 - Matthieu ne se porte pas très bien, surtout avec ses parents

Si les enfants, comme les adultes, ne sont pas toujours de bonne humeur, un rejet régulier de mêmes personnes peut être un signe peu rassurant... Surtout quand il s'agit d'un enfant rejetant ses parents.

Plus le temps passe et plus les droits de visite défilent pour le couple, mais à une vitesse bien limitée puisque ceux-ci se limitent à une heure par semaine. Peu désireuse de garder ses moments pour elle, Audrey n'hésite pas en parler publiquement, comme le 24 juillet 2024 via Instagram²⁸⁰.

Audrey explique en préambule qu'elle et Mickaël ont vu leur fils la veille à l'occasion d'un de ses rendez-vous chez le pédiatre, en l'occurrence pour l'administration de vaccins. Audrey indique que, «contrairement à d'habitude ça c'est pas très bien passé». Audrey évoque différentes raisons : la fatigue de Matthieu, la chaleur, etc. Audrey explique avoir été « paumée », notamment avec les informations délivrées par la pédiatre car Audrey se veut rassurante : «c'est pas parce que j'ai pas mon fils que je m'intéresse pas à lui bien évidemment.» Audrey annonce ainsi que Matthieu va commencer sa diversification alimentaire mais, bien sûr, par le biais de sa famille d'accueil. Ce à quoi Audrey rétorque qu'elle se « fait baiser sur ce point là, on en reparlera ». Audrey indique qu'elle doit revoir Matthieu le lendemain. Au moment d'évoquer l'aspect concret de la diversification alimentaire, Audrey argue qu'elle ne veut pas pleurer. Elle précise par ailleurs qu'étant très tendu, Matthieu va bénéficier de séances de kinésithérapie. Selon les dires d'Audrey, la mobilité de Matthieu semble limitée, ce dernier étant « très raide ». Audrey revient ensuite sur l'insécurité qui leur a été reprochée, expliquant que si Matthieu est en permanence tendu, cela ne peut que les disculper alors même que le lien entre les deux faits n'est pas nécessairement lié. Sans nuance, Audrey en conclut pourtant que cela est la preuve que « le dossier il tient pas debout ». Elle précise : « S'ils avaient ausculté mon fils avant de le placer ils auraient vu qu'il y avait d'autres problèmes qui étaient pas forcément liés à nous.»

Plus tard mais toujours dans la même journée, Audrey reprend la parole sur Instagram pour annoncer : « Si vous avez des questions par rapport au placement de Matthieu, à notre ressenti, à comment ça s'est passé, etc., je vous mets une boîte à questions là et on tournera ça avec Micka.»

²⁸⁰ Voir les pièces n° 1 à 7 dans le dossier virtuel.

Audrey affirme que ce n'est pas un sujet dont elle est censée parler mais qu'importe car elle en a « besoin ». De là à penser que ses besoins passent avant l'intérêt de son fils, il n'y a qu'un pas.

Une fois n'est pas coutume, les réactions ne se font pas attendre, en particulier sur X.

Le jour même, @MaBouVi7383 écrit : « Mddrrr elle va se faire de la tune sur le dos du placement de son fils alors qu'elle a de base interdiction d'en parler.... La mère de l'année! #AudreyRobine²⁸¹ ». @CestKunkun s'interroge : « Elle est en train de dire que le placement du petit n'aurait pas dû être fait car il est tendu naturellement et donc rien avoir avec le manque de sécurité ? Ou je suis folle ? #audreyrobine²⁸² ». @Sole2469487 affirme : « Quand est-ce que #AudreyRobine nous fera-t-elle le plaisir de se taire et de définitivement faire profil bas ? Ton fils a été placé par TA faute et eu égard de ton comportement néfaste persistant, tu ne le reverras pas de si tôt. Merci de continuer de fournir des preuves au Juge²⁸³ ». @Pascale33361549 précise : « #audreyrobine tu m'étonnes qu'il est tendu le petit, il ressent tout, on le sait qu'un bébé c'est une éponge. Il a de quoi être tendu ce petit, ses premières semaines de vie ont du être un enfer pour lui²⁸⁴ ». @catcachon198319 abonde dans le même sens : « Tu m'étonnes que M est tendu lors des rdv chez le pédiatre. Il doit être tendu et stressé rien qu'à entendre la voix de sa génitrice. Il sait que cette femme est dangereuse pour lui #audreyrobine²⁸⁵ ». @sanslesgoss remarque : « Elle passe de vouloir supprimer ses réseaux pour le bien être de son fils à faire du contenu sur son placement via une FAQ. C'est lunaire #audreyrobine²⁸⁶ ». @Audrey60700008 éructe : « Comment peut on être aussi abjecte au point de monétiser le placement de son bébé .Ça ne fait que confirmer à quel point ce bébé était en danger avec eux. Je la savais ingrate et manipulatrice au possible, je la découvre bien plus inhumaine que ce qui est imaginable #audreyrobine²⁸⁷ ».

Alors même que, comme elle l'avait annoncé, Audrey a créé un post sur sa chaîne YouTube annonçant sa volonté de proposer une foire aux questions sur le placement de son fils (avec, pour l'illustration, une image de celui-ci), Audrey décide dès le 25 juillet 2024 de faire machine arrière²⁸⁸.

Dans sa story Instagram, Audrey indique qu'il y en a « qui veulent ma perte, ils vont y arriver. Voilà, y en a que le sujet intéresse et d'autres qui sont là juste pour remuer la perte. » Audrey précise qu'elle est énervée car elle a «

²⁸¹ Voir la pièce n° 8 dans le dossier virtuel.

²⁸² Voir la pièce n° 9 dans le dossier virtuel.

²⁸³ Voir la pièce n° 10 dans le dossier virtuel.

²⁸⁴ Voir la pièce n° 11 dans le dossier virtuel.

²⁸⁵ Voir la pièce n° 12 dans le dossier virtuel.

²⁸⁶ Voir la pièce n° 13 dans le dossier virtuel.

²⁸⁷ Voir la pièce n° 14 dans le dossier virtuel.

²⁸⁸ Voir la pièce n° 15 dans le dossier virtuel.

envie de parler » mais qu'elle ne peut pas. Très ironiquement, Audrey se qualifie de monstre et indique que «tout est de ma faute».

Si les personnes suivant Audrey ont de bonnes raisons d'être choquées par la volonté de cette dernière de surfer sur le placement de son fils pour alimenter sa chaîne YouTube, les réactions d'Audrey ont de quoi surprendre. De toute évidence, les premiers mois de Matthieu ne sont pas un long fleuve tranquille et, loin de se remettre en question, Audrey semble penser que tout le monde, si ce n'est elle-même, est ligué contre elle.

Dans ce contexte, il semble difficile de l'imaginer trouver les ressources nécessaires et pertinentes qui lui permettraient de récupérer la garde de son fils...

21 - Audrey refuse de comprendre le placement de son fils

Audrey n'est guère connue pour être en capacité de se remettre en question et, dans un contexte de placement d'enfant, cela n'augure rien de bon.

Le 6 septembre 2024, les *stories* Instagram d'Audrey confirment qu'une remise en question n'est pas à l'ordre du jour²⁸⁹.

Pour ne pas « déclarer la troisième guerre mondiale à la maison », Audrey ne souhaite pas s'éterniser au sujet du placement, en référence à la réticence de Mickaël à aborder ce sujet. Audrey affirme n'avoir presque personne à qui parler de la situation, ce qui est difficile pour elle. Audrey dit par ailleurs se sentir comme un « monstre » (même si cela n'est pas dit clairement par eux), y compris aux yeux de ses proches. Mais Audrey ne comprend pas : « Tout le monde m'accuse sans savoir. » Audrey affirme également : « Même moi à force en fait je sais même plus ce qu'on me reproche. » Audrey précise ne pas comprendre le rapport de quatre pages qui lui a été adressé. Elle affirme également continuer de vivre le plus positivement possible mais qu'il s'agit d'une « putain de façade ». Audrey dit être dépourvue de mots et se dit qu'il y a « tellement pire que nous » en évoquant les enfants oubliés dans des voitures, défenestrés, alcoolisés... Audrey argue que, pour eux, leur a fils leur a été retiré « pour de la merde ».

Cette absence totale de recul sur cette situation dramatique interroge clairement sur la capacité d'Audrey à recouvrer ses droits de mère. Car si rien est de sa responsabilité, qu'est-ce qui retient Audrey de se démener pour faire éclater la vérité ? C'est d'ailleurs ce que, sur X, @Audrey60700008 souligne le jour même : « Notre fils a toujours été bien Ah. Qu'attends tu pour porter plainte contre l'ASE ? Quitter les réseaux au lieu de draguer des moines ? Te révolter, monter un dossier béton ? Oups...pas encore de contact avec un avocat. #audreyrobine as-tu au moins conscience de ce que tu racontes²⁹⁰? »

²⁸⁹ Voir les pièces n° 1 à 5 dans le dossier virtuel.

²⁹⁰ Voir la pièce n° 6 dans le dossier virtuel.

22 - Le coloriage : nouvelle lubie enfantine d'Audrey

Si avoir des centres d'intérêt, même enfantins, est une chose souhaitable, ne pas savoir se poser des limites quant à la pertinence de la place que doivent prendre ceux-ci dans sa propre vie peut s'avérer problématique.

Après plusieurs jours pendant lesquels Audrey a manifesté l'envie soudaine de se doter de matériels de coloriage, elle annonce sur Instagram, le 12 août 2024, avoir fait l'acquisition de son premier livre dédié à ce nouveau centre d'intérêt²⁹¹.

Le 15 août 2024, Audrey poste une image d'un coloriage sur son compte Instagram²⁹².

Loin de certains rendus d'amateurs, la photo mal cadrée d'Audrey montre des traits grossiers et particulièrement hétérogènes. Les critiques pleuvent ainsi, notamment sur X. @Mimicra44431377 écrit ainsi : « Mais elle ne sait même pas colorier... c'est dégueu le résultat... 30 balles de feutres pour faire ça... encore de la thune foutue en l'air²⁹³ ». @Rubymajolie fait remarquer : « Faire dépenser 30e à son mec pour un truc aussi claqué au sol alors qu'elle aurait pu acheter 15 planches de stickers dinosaures pour son bébé sur shein et lui commencer sa chambre. Pauvre conne audrey²⁹⁴ ». @LindaTosolini résume la plupart des tweets : « C'est quoi cette merde sérieux²⁹⁵ ».

Toujours obnubilée par les coloriages, Audrey propose un *live* sur Instagram le 10 septembre 2024 où elle se filme en train de s'adonner à sa nouvelle lubie²⁹⁶.

Peu intéressés par cette activité, les abonnés préfèrent interroger Audrey sur tout sauf le coloriage. Audrey dit ainsi qu'elle n'exclut pas de se marier avec Mickaël lorsque la question lui est posée : « peut-être bien que oui peut-être bien que non ». Audrey parle ensuite des droits de visite et de la difficulté de les modifier car cela nécessite de faire des courriers et de se montrer patient. Mais Audrey explique avoir bon espoir que les droits de visite évoluent dans le bon sens. Sur la raison du placement en tant que tel,

²⁹¹ Voir la pièce n° 1 dans le dossier virtuel.

²⁹² Voir la pièce n° 2 dans le dossier virtuel.

²⁹³ Voir la pièce n° 3 dans le dossier virtuel.

²⁹⁴ Voir la pièce n° 4 dans le dossier virtuel.

²⁹⁵ Voir la pièce n° 5 dans le dossier virtuel.

²⁹⁶ Voir les pièces n° 6 à 10 dans le dossier virtuel.

Audrey botte en touches. Elle reconnaît qu'il ne s'agit pas forcément d'un placement abusif (même si elle ne l'exclut pas). Mais Audrey estime qu'il n'y avait « pas besoin de le placer autant de temps. » Audrey explique qu'ils avaient demandé, à la base, une éducatrice. Et puis Audrey explique que sa belle-mère étant désormais à la retraite, elle pourra s'occuper de son fils. Elle semble oublier qu'elle est elle-même inactive professionnellement. Au sujet des réseaux, Audrey précise qu'elle ne va pas « s'empêcher de vivre », quand bien même cela augmenterait ses chances de récupérer son fils. Audrey justifie par ailleurs sa situation en expliquant que la juriste lui aurait dit qu'on ne pourrait pas lui reprocher de vouloir élever son fils ce qui là encore va en contradiction avec le parcours d'Audrey n'ayant jamais réellement travaillé de sa vie. Et puis, Audrey explique être déjà trop occupée avec tous ses rendez-vous. Elle affirme qu'il n'y a pas eu d'enquête et que la juge s'est basée sur les dires d'inconnus. Au sujet de l'expertise psychologique qui a été demandée à Audrey, cette dernière explique avoir envoyé un courrier mais ne pas avoir eu de réponse. Plusieurs personnes suggèrent à Audrey d'appeler les interlocuteurs concernés directement afin que les choses évoluent ce qui agace profondément Audrey. Dès lors, celle-ci fait diversion : « Et mais en fait je m'en prends plein le lard mais il y a pas que moi hein on est deux. Il a deux parents mon fils hein. » Audrey demande : « Vous savez que son père il fait pas plus hein ? Pourquoi ça serait toujours à moi de faire ? » Et puis Audrey s'énerve et, loin de prendre conscience de l'importance de faire des démarches avec détermination, elle explique qu'ils ont « d'autres choses à foutre » avant de conclure en arguant être « saoulée ».

Le 27 octobre 2024, Audrey met en ligne sur sa chaîne YouTube une nouvelle vidéo : « On parle coloriage : Débuts, Matériel et 2/3 conseils²⁹⁷! »

Dans cette vidéo, Audrey parle coloriage à travers son parcours et donne des conseils alors même que, jusqu'à maintenant, ses créations ont suscité davantage de rire que de ferveur...

La nouvelle lubie d'Audrey sera suivie de nouvelles publications, au fil du temps, sur ses différentes plateformes. Il faut dire que, sans enfant à charge, Audrey dispose d'un temps libre rare pour une femme et mère de son âge.

²⁹⁷ Voir la pièce n° 11 dans le dossier virtuel.

23 - Audrey et Mickaël affligés par le placement de Matthieu?

Si pour bon nombre de parents aimants envers leurs enfants un placement supposément injustifié serait vécu comme un drame, il en va autrement pour d'autres qui continuent de vivre comme si de rien n'était tout en feignant la tristesse, de temps en temps.

Le 10 septembre 2024, cramponnée à son téléphone, Audrey publie sur Instagram une photo de son fils ainsi qu'un long commentaire censé montrer à quel point elle est affligée par le placement de celui-ci²⁹⁸.

Audrey déclare qu'elle « ne trouve pas le sommeil, les yeux pleins de larmes ». Elle veut s'adresser à son fils qui sera un jour en âge de comprendre : « Tu ne les comprendras pas, tu es si petit, peut-être plus tard ». Audrey écrit : « Ces mots pour te dire à quel point je t'aime et à quel je souffre de ne pas t'avoir à nos côtés ». Et, très vite, elle se trouve des excuses : « Tous ça parce j'ai cru qu'être vrai sur les réseaux sociaux ne craignez rien, je me suis trompé, je m'en rend compte aujourd'hui . Notre époque est pourrie, comme les gens d'aujourd'hui . Nous ne sommes pas parfaits avec ton papa mais nous faisons au mieux pour toi et cela depuis le début, nous n'avions juste pas compris ton langage et pris le temps de le déchiffrer . Être parents s'apprend au jour le jour, nous n'aurions pas dû être si confiant et écouter ceux qui faisaient croire que c'était facile. Nous ne regrettons en rien notre choix que de t'accueillir et de devenir une famille, cela était notre rêve . Tu n'as jamais été laissé seul, sale ou en danger comme certaines mégères le disent, tu n'as jamais manqué de nourriture non plus même si nous avions effectivement des soucis d'argent fût un temps, tu as toujours été notre priorité, et cela avant même que tu sois conçue . Nous ne sommes pas des monstres, des inconscients, le but n'a jamais été de te faire souffrir. » Audrey précise plus loin : « Tout ce temps précieux, perdu, à cause de gens mauvais et d'une justice un peu trop craintive ... » Et puis, Audrey affirme qu'ils s'efforcent de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour le faire revenir. Comme pour se confesser, Audrey intime : « Ne m'en veux pas s'il te plaît mon bébé, ne nous en veux pas».

Une fois n'est pas coutume, les propos d'Audrey suscitent de très vives réactions. Il faut dire que le décalage entre la réalité de sa situation et son absence de remise en question est stupéfiant. Audrey pense en effet que rien n'est de sa faute. Le contraste est d'ailleurs visible avec des stories

²⁹⁸ Voir la pièce n° 1 dans le dossier virtuel.

d'Audrey, publiées quelques semaines plus tôt, le 5 août 2024, où elle expliquait que la chambre de Matthieu était transformée en buanderie²⁹⁹...

Dans ce contexte, sur X, @Mamiherpes souligne : «A quel moment elle se remet en question? Comment les gens qui la lisent peuvent tomber dans le panneau³⁰⁰». @eoihenoe fait pour sa part remarquer : «Ah ça pour faire des posts larmoyants et se plaindre en story ya du monde. Par contre pour trouver un avocat et se renseigner sur son rdv avec le psy, 3mois après c'est toujours pas fait³⁰¹.»

Quoi qu'il en soit, la situation n'augure rien de bon et il est devenu urgent qu'Audrey et, par extension, Mickaël, réalisent la gravité de la situation dans laquelle ils se sont mis pour trouver des solutions. Car comment en trouver quand le problème n'est pas clairement identifié?

²⁹⁹ Voir les pièces n° 2 à 7 dans le dossier virtuel.

³⁰⁰ Voir la pièce n° 8 dans le dossier virtuel.

³⁰¹ Voir la pièce n° 9 dans le dossier virtuel.

24 - Rien ne va plus pour Audrey qui se plaint en lamentations

Connue indéniablement pour sa capacité à se morfondre, Audrey a de bonnes raisons de continuer dans un contexte aussi déprimant que celui qu'elle vit.

Le 4 octobre 2024, Audrey parle en *stories* Instagram de son manque de présence actuel³⁰².

Audrey explique qu'elle ne publie plus car elle ne sait plus quoi publier, admettant en substance que son contenu n'est guère intéressant. Et puis, Audrey confesse que, de son côté, «ça ne va pas du tout», étant dans une «grande phase de tristesse». Audrey se plaint également du travail de Mickaël et des contraintes que cela amène pour créer du contenu. Audrey dit vouloir rester debout pour son fils mais ne cache pas que «ça va pas». Audrey indique que le placement de son fils se fait ressentir avant de retenir ses larmes. Audrey dit qu'ils n'arrivent même pas à gérer leur maison alors même que leur fils n'est pas là ce qui confirme qu'avoir un enfant dans ces conditions n'était peut-être pas le plus indiqué... Audrey parle de dépression, expliquant qu'elle n'a notamment plus le courage de se laver, attendant jusqu'à quatre jours pour prendre une simple douche. Logiquement, Audrey ne se maquille plus. Se sentant «impuissante», Audrey semble vouloir rendre les armes. Concernant le jugement, Audrey explique d'ailleurs ne pas avoir de nouvelles. En attendant, le couple continue de voir leur fils à raison d'une seule fois par semaine. Avec beaucoup de clairvoyance, pour une fois, Audrey conclut en disant qu'ils sont «là sans être là».

Audrey semble toucher le fond... Sauf à ce qu'elle ne l'ait en réalité touchée depuis bien longtemps ? Car, plus que jamais, la vie entière d'Audrey semble être un échec.

³⁰² Voir les pièces n° 1 à 8 dans le dossier virtuel.

25 - Fuite du jugement relatif au placement de Matthieu

La confirmation du placement de Matthieu n'a eu de cesse de susciter des rumeurs en tout genre quant aux véritables raisons liées à celui-ci. L'absence de communication très claire d'Audrey et Mickaël laisse ainsi bon nombre d'internautes sur leur faim, espérant intimement que la vérité éclatera un jour au grand jour.

Le 23 octobre 2024, sur le Blabla 18-25 ans de Jeuxvideo.com, il est près de minuit lorsque le membre DechetToxiquent crée un topic intitulé « J'ai du lourd sur Audrey et Micka³⁰³ ».

Dans ce sujet, au fil des minutes, l'auteur révèle les quatre pages du jugement du 25 juin 2024 relatif au placement de Matthieu qui semblent avoir été prises par Audrey elle-même³⁰⁴.

Autant être clair : cette révélation est une bombe. Dans ce compte-rendu, il est précisé des dates clés : l'ordonnance de placement le 6 juin 2024, la requête du Procureur de la République le 14 juin 2024 et la note d'actualisation de l'aide sociale à l'enfance du 24 juin 2024. Le jugement est lui-même daté du 25 juin 2024.

D'emblée, il est indiqué que les services sociaux « avaient été destinataires de plusieurs signalements indiquant que Madame ROBINE publiait sur les réseaux sociaux des vidéos où elle déclarait ne plus supporter les cris de Mathieu, qu'elle avait des envies de meurtre, qu'elle comprenait des parents qui secouaient leurs enfants et qu'elle pensait à l'abandonner, pendant que le père de l'enfant ne réagissait pas, voire acquiesçait aux propos de sa compagne ».

De surcroît, des « gestes inaptes mettant en danger Mathieu » ont été relevés lors du séjour à la maternité d'Audrey.

Concernant les aides proposées, il est indiqué qu'Audrey « ne les menait pas à leur terme ou les refusait ». Pire encore, il est écrit noir sur blanc que « les parents ne suivaient pas les recommandations en termes d'alimentation de l'enfant ou des soins à lui apporter. »

Les « pulsions de mort à l'égard de Mathieu » sont évoquées et sont mises en perspective avec une éventuelle psychose puerpérale.

Mickaël jugé « pas adapté et protecteur envers son fils » en prend pour son grade.

³⁰³ Voir la pièce n° 1 dans le dossier virtuel.

³⁰⁴ Voir les pièces n° 2 à 5 dans le dossier virtuel.

Allant dans le sens de ce que beaucoup avait prédit, il est précisé que le couple a «ressenti une désillusion à l'arrivée de l'enfant, ayant imaginé un quotidien plus facile.»

Une faible prise de poids conjuguée à l'absence de réactions d'Audrey et Mickaël est indiquée.

La première partie du jugement se termine en évoquant une vision peu reluisante de Matthieu pour ses parents le décrivant comme « pleurant, hurlant et faisant régulièrement des colères».

Concernant la note d'actualisation de l'aide sociale à l'enfance, il est indiqué que «Madame ROBINE peinait à respecter le rythme alimentaire de son fils et que le traitement de Mathieu administré contre le reflux gastro-œsophagien avait été arrêté sans indication médicale.» Le jugement évoque également «un portage insécurisant» et «un manque d'expression d'affection par les parents.»

Concernant les droits de visite, il est relevé «des pleurs intenses et cris stridents» lorsque Mathieu était dans les bras de ses parents. Une «hyper vigilance» de Mathieu en présence de ses parents est également relevée. De manière accablante, le jugement note : «Les professionnels constataient que les parents n'étaient pas en capacité de réguler émotionnellement leur enfant d'autant qu'ils ne manifestaient aucune émotion au contact de Mathieu et qu'ils ne s'intéressaient pas à son quotidien.» Heureusement, il est précisé que Mathieu s'est vite adapté à son nouvel environnement et que «les seules manifestations de mal-être étaient repérées lors des droits de visite.»

La note aboutit à la préconisation d'un maintien du placement.

Sur l'audience, il est indiqué qu'Audrey reconnaît en partie ses torts. Il est noté que les parents ont demandé de l'aide sur les réseaux sociaux même s'ils reconnaissent que «ce n'était pas la bonne solution.»

En revanche, le couple réfute «avoir sous alimenté leur enfant ni arrêté le traitement médical sans indication médicale». Ils affirment «n'avoir jamais été violent» envers Matthieu.

Étonnement, il est écrit que « Monsieur GUERARD indique qu'il n'a jamais craint de laisser son fils à sa compagne.»

Finalement, le couple demande un retour de Matthieu à domicile.

Loin de cette demande, l'aide sociale à l'enfance demande « un maintien du placement pour une durée de six mois avec un droit de visite hebdomadaire en lieu neutre et en présence d'un tiers.»

Pour appuyer la décision finale, il est noté un cautionnement « des actes d'atteintes à la vie des enfants, questionnant nettement sur un éventuel passage à l'acte sur Mathieu.» De surcroît, « une insécurité majeure » compromettant les chances de développement de Matthieu est rapportée. Une « mise en danger psychique voire physique de l'enfant» est clairement indiquée.

En outre, la trop grande fragilité d'Audrey comme de Mickaël est notée.

Dans ce contexte, le maintien du placement jusqu'au 31 janvier 2025 est confirmé. Une « prise en charge globale avec orientations sur les

dispositifs de droits communs en termes de suivi psychologique et d'insertion professionnelle pour Madame ROBINE afin de favoriser un processus de socialisation du couple qui n'entretient que des relations familiales et virtuelles sur les réseaux sociaux» est suggérée.

Les modalités du droit de visite demandées par l'aide sociale à l'enfance sont par ailleurs suivies.

Enfin, une « expertise psychiatrique » d'Audrey est ordonnée, par décision distincte.

Dès les jours qui suivent, X, où est relayé le jugement, s'emballe.

@Turlute24 indique : « Le leak #audreyrobine donne certes quelques circonstances et détails supplémentaires mais en vrai rien qu'on ne pouvait déjà deviner. À savoir qu'ils sont inaptes, qu'il leur manque une case d'un point de vue affectif, social, peut-être psychique³⁰⁵. » @AGMH2011 écrit pour sa part : « On voit quand même qu'elle est très isolée sans vie sociale pour envoyer ce genre de documents à des inconnus sur internet Bosse, fais toi des amis, sort de ta léthargie c'est la solution à tous tes problèmes #audreyrobine³⁰⁶. » @Pascale33361549 s'interroge : « #audreyrobine en lisant le rapport , on se rend compte qu'à la maternité, le personnel soignant était déjà inquiet. Je pense qu'elle était surveillée de près dès le début³⁰⁷ ». @ClaireChabal s'indigne : « #audreyrobine Alors difficile d'être insensible à ce qui est noté dans le cr du placement. La phrase "Les seules manifestations de malaise [de M] étaient repérées lors des droits de visite." retourne l'estomac... À quand la prise de conscience du couple³⁰⁸ ? » @sagap32672003 s'énerve : « bb qui hurle désormais qd il est avec ses parents ... ces monstres doivent rester éloignés de lui , ils sont sans affects, ni âme, ni rien. Ils sont stupides, mous, incultes et navrants. pauvre bb puisse t il trouver famille aimante qui réparera tous ses traumas #AudreyRobine³⁰⁹. ».

Et ce type de réactions se comptent par dizaines...

³⁰⁵ Voir la pièce n° 6 dans le dossier virtuel.

³⁰⁶ Voir la pièce n° 7 dans le dossier virtuel.

³⁰⁷ Voir la pièce n° 8 dans le dossier virtuel.

³⁰⁸ Voir la pièce n° 9 dans le dossier virtuel.

³⁰⁹ Voir la pièce n° 10 dans le dossier virtuel.

26 - Tensions palpables entre Audrey et Mickaël

Si le couple formé par Audrey et Mickaël ne se dispute jamais publiquement, Audrey n'hésite souvent pas à faire part des tensions pouvant exister plus ou moins régulièrement entre elle et son compagnon.

Le 8 novembre 2024, Audrey s'exprime sur Instagram pour parler d'une prochaine vidéo censée sortir très bientôt³¹⁰.

Audrey explique que Mickaël doit « revérifier les *rush* » à cause de Mathieu évoqué dans le projet de vidéo d'Audrey (alors qu'il s'agit d'une vidéo beauté). Audrey laisse clairement entendre que cela l'agace. Mais, finalement, après revue par Mickaël, Audrey explique avoir deux post-it de Mickaël lui indiquant les modifications à apporter à la vidéo dont «l'image est dégueulasse» selon les propos d'Audrey. Toutefois, Audrey ne s'est pas ce qu'elle doit couper et se plaint que Mickaël ne l'ait pas fait lui-même, préférant traîner sur Facebook au lieu de «faire cinq minutes de montage». Audrey fond alors en larmes, disant que Mickaël ne l'aide pas et se moque de leur absence de création de contenus actuelle. Audrey dit être saoulée par Mickaël qui se moque que le couple ne gagne pas d'argent avec YouTube. En réponse à quelqu'un soulignant la possible fatigue de Mickaël compte tenu de son travail effectivement éreintant, Audrey répond sans honte : « Frère il fait des siestes de deux heures. » Audrey se contredit en disant comprendre sa fatigue mais devoir pleurer pour avoir quelque chose. Et puis, Audrey affirme que, depuis le placement, Mickaël a complètement lâché YouTube ce qui va en réalité dans le sens de ce que le jugement induit³¹¹...

Le lendemain, Audrey revient à la charge sur Instagram mais avec un ton différent³¹².

Audrey commence par s'excuser pour ses *stories* d'hier. Mais Audrey se défend au sujet de ces situations « conflictuelles ». Car selon Audrey, Mickaël le retient trop dans ce qu'elle fait et dit, d'où les «taquets» qu'il se « prend de temps en temps ». Audrey parle ensuite de la fuite de sa vidéo avant qu'elle ne la poste (celle-ci l'étant officiellement deux jours plus tard, le 11 novembre 2024, sur sa chaîne³¹³). Audrey se veut à ce sujet philosophe : « Qu'est-ce que tu veux qu'il m'arrive de plus ? » Elle explique avoir été prévenue par ses «espions» mais n'en a «rien à foutre».

³¹⁰ Voir les pièces n° 1 à 5 dans le dossier virtuel.

³¹¹ Voir la sous-partie 25 de la partie IV.

³¹² Voir les pièces n° 6 à 10 dans le dossier virtuel.

³¹³ Voir la pièce n° 11 dans le dossier virtuel.

Quelques jours plus tard, le 15 novembre 2024, Audrey s'expose à nouveau en larmes sur YouTube³¹⁴.

Audrey semble très confuse, expliquant que «plus ça va moins ça va» en évoquant la date de l'audience approchant à grands pas, celle-ci étant fixée à janvier 2025. Audrey s'en prend au «système» qui est «fait d'une certaine manière». Et Audrey indique : «Il faut juste savoir que nous ça va pas, que ça va de moins en moins et qu'on en peut plus, qu'on n'est plus sûr de récupérer notre fils.»

Si Audrey semble au plus mal, il ne suffit que de quelques jours où, le 22 novembre 2024, elle se montre beaucoup plus joyeuse sur Instagram³¹⁵. Pourtant, Audrey indique que son droit de visite a été annulé compte tenu des conditions météorologiques mais que cela n'est pas un souci pour elle qui l'a déjà vu «deux fois cette semaine». Dans la photo suivante, Audrey montre une photo de crêpes en train de cuire ce qui donne un bon indice sur les raisons de son soudain entrain...

³¹⁴ Voir les pièces n° 12 à 13 dans le dossier virtuel.

³¹⁵ Voir les pièces n° 14 à 15 dans le dossier virtuel.

27 - En promenade, Audrey se sent observée

Audrey est réputée pour être très casanière. Il faut dire que, n'ayant pas le permis, n'aimant pas les transports en commun et n'aimant pas marcher, rares sont les élans de motivation qui la poussent à sortir seule.

Le 29 novembre 2024, étonnement, Audrey prend la parole en *stories* Instagram pour raconter sa balade solitaire de la journée³¹⁶.

Après avoir fièrement affiché ses 7 108 pas de la journée, Audrey déclare vouloir « parler d'un petit truc ». À Cherbourg, Audrey raconte être passée à côté de « deux jeunes ». Audrey précise que le garçon baissait la tête comme pour se cacher et sa comparse de déclarer : « Elle t'a vu. » Repassant auprès d'eux quelques instants plus tard, Audrey dit avoir remarqué qu'ils la regardaient. Dans ce contexte, Audrey demande aux personnes qui la reconnaissaient de « portez vos couilles et venez nous voir ou assumez ». Audrey décrit physiquement les deux personnes en question et insiste sur l'impression qu'elle a eue de se sentir visée.

Les *stories* d'Audrey sont étonnantes dans la mesure où son audience est extrêmement limitée et que la probabilité qu'elle soit reconnue dans la rue est donc faible. Et puis, il faut dire que le physique d'Audrey n'étant pas habituel, il est tout à fait possible que de jeunes adolescents malveillants se soient moqués d'elle de manière peu discrète...

Sur X, certains ne manquent pas de s'amuser de la situation. @Pennycheezecake indique : « #audreyrobine tu sais, on est bcp à sortir seules, pour aller travailler par exemple ou promener nos enfants³¹⁷ ». @Mimicra44431377 souligne : « Ou comment en faire des caisses parcequ'il ne se passe jamais rien dans ta vie#audreyrobine³¹⁸ ». @pouloupoulou13 écrit le lendemain : « Le jeune c'est son fils matthieu plus grand qui vient du futur, normal qu'elle le reconnaît pas. #audreyrobine³¹⁹ .»

³¹⁶ Voir la pièce n° 1 dans le dossier virtuel.

³¹⁷ Voir la pièce n° 2 dans le dossier virtuel.

³¹⁸ Voir la pièce n° 3 dans le dossier virtuel.

³¹⁹ Voir la pièce n° 4 dans le dossier virtuel.

28 - La pérennité du duo de vidéastes menacée

Compte tenu du manque de dynamise de Mickaël sur YouTube qu'Audrey reproche à ce dernier, celle-ci décide de prendre la parole le 9 décembre 2024³²⁰.

Audrey demande à ses abonnés ce qu'ils pensent de l'idée de retirer Mickaël de la chaîne YouTube en parlant d'une «connerie» quant à l'idée de l'avoir inclus dans son projet initialement personnel. Audrey revient sur les raisons qui ont poussé Mickaël à prendre part à la chaîne YouTube avant de rappeler son peu d'entrain suite au placement de son fils³²¹. Audrey affirme qu'elle irait plus vite sans lui, Mickaël étant « motivé une fois sur deux ». Audrey se questionne, ne sachant que faire... Audrey conclut avec justesse, expliquant que se prendre la tête pour rien est sa spécialité.

Une séparation sur le plan créatif d'Audrey et Mickaël marquerait quoi qu'il en soit un tournant décisif, ce dernier ayant fait sa première apparition sur la chaîne près de quatre ans plus tôt³²². Quant à savoir si cela redynamisera les aspirations créatives d'Audrey, rien n'est moins sûr...

³²⁰ Voir les pièces n° 1 à 4 dans le dossier virtuel.

³²¹ Voir la sous-partie 26 de la partie IV.

³²² Voir la sous-partie 8 de la partie I.

29 - Nouveau Noël et même ingratitudo

Il y a un an, Audrey vivait des fêtes de fin d'année qui n'étaient guère à son goût³²³... Une année passant vite, Noël 2024 pourrait peut-être rattraper le coup?

Dès le 23 décembre 2024, Audrey annonce sur Instagram les menus prévus pour les deux jours suivants³²⁴.

Le 24 décembre 2024, Audrey publie deux photos sur Instagram : une de Mickaël et une d'elle-même³²⁵.

À l'occasion du réveillon de Noël, le couple s'est apprêté bien plus qu'à l'accoutumée.

Le 26 décembre 2024, Audrey poste une série de *stories* sur Instagram où elle revient sur son Noël³²⁶.

Audrey commence par expliquer qu'ils ont bien mangé et qu'ils vont remettre ça pour le réveillon du Nouvel An. Dans un premier temps, Audrey parle de « beaux cadeaux » dont elle est impatiente de profiter. Or, Audrey explique qu'elle a l'habitude de montrer en vidéo ses cadeaux de Noël mais que Mickaël travaille et que, par conséquent, elle doit l'attendre pour filmer cette vidéo et profiter des cadeaux ensuite. Toutefois, dans un second temps, Audrey réfléchit et précise : « Quand on regarde c'est beaucoup des choses en commun et genre des chocolats et 40 euros quoi c'est pas non plus... » Les haussements de sourcils et les grimaces qui accompagnent ces propos sont particulièrement révélateurs. Car Audrey montre physiquement et oralement à quel point elle aurait souhaité mieux. Pour bien justifier le fait qu'une vidéo ne serait pas utile, Audrey insiste sur l'insignifiance des cadeaux reçus : « C'est des gadgets, c'est des trucs... C'était juste histoire de faire des cadeaux quoi mais... » Audrey précise qu'elle est néanmoins contente, même si elle a reçu un collier dont la chaîne est (sans surprise) trop courte. Au sujet de ce collier, Audrey précise qu'il est gravé au nom de son fils mais qu'elle et Mickaël veulent faire ajouter le prénom de ce dernier à la gravure.

L'ingratitudo d'Audrey n'est pas sans susciter des réactions. Sur X, @Sole2469487 écrit ainsi : « Née avant la honte, énième épisode... Elle qui n'offre rien, elle est vraiment ignoble³²⁷. » @oOmelusineOo s'interroge : « Ptn mais personne lui a jamais dit de réfléchir avant de parler

³²³ Voir la sous-partie 17 de la partie III.

³²⁴ Voir la pièce n° 1 dans le dossier virtuel.

³²⁵ Voir les pièces n° 2 et 3 dans le dossier virtuel.

³²⁶ Voir les pièces n° 4 à 9 dans le dossier virtuel.

³²⁷ Voir la pièce n° 10 dans le dossier virtuel.

?? C'est un truc de fou. Si des gens proches la remettaient à sa place ça serait pas un mal hein³²⁸ ». @Mamiherpes ne fait, pour sa part, pas dans la dentelle : «Grosse connasse³²⁹».

³²⁸ Voir la pièce n° 11 dans le dossier virtuel.

³²⁹ Voir la pièce n° 12 dans le dossier virtuel.

Conclusion

En dressant un portrait chronologique et documenté d'Audrey Robine, cette enquête s'est efforcée d'être objective.

Née en 1998, les premières années de la vie d'Audrey Robine ont été marquées par une scolarité courte, une rencontre avec Mickaël Guérard en 2017 puis un lancement sur YouTube en 2020. Le succès ne sera jamais véritablement au rendez-vous, Audrey Robine atteignant par exemple la barre des 50 abonnés que plus de cinq mois après sa première vidéo. Au début de l'année 2021, Mickaël Guérard a décidé de rejoindre l'aventure YouTube. Cette même année a été marquée par l'intérêt porté par des internautes pour la chaîne YouTube du duo, attirés par le côté pathétique du couple.

En 2022, Mickaël Guérard a tenté l'aventure YouTube en solo, pendant qu'Audrey Robine a continué à produire du contenu à destination d'abonnés dont il est vite devenu criant que la majorité n'était guère là par passion pour Audrey Robine en elle-même. Et puis, Audrey Robine a multiplié les frasques : de propos détestables envers sa mère aux pets en direct en passant par des confessions laissant entendre que sa capacité à être fidèle à Mickaël Guérard est limitée.

Les sorties hasardeuses d'Audrey Robine se sont poursuivies en 2023. Néanmoins, cette année a été largement marquée par une grossesse annoncée sans subtilité. Cette grossesse a suscité de vives inquiétudes car, depuis son lancement sur YouTube, Audrey Robine a eu largement le temps de montrer toute son incapacité à s'occuper convenablement d'elle-même, rendant incompatible cet état de fait avec un rôle de mère.

L'année 2024 a néanmoins vu la naissance de Matthieu, malgré des signaux alarmants constatés dès la grossesse d'Audrey Robine. Et puis, moins de trois mois après sa naissance, l'année 2024 a été marquée par un évènement à la fois nécessaire et dramatique : le placement de Matthieu. La plupart des évènements ayant suivis ont été marqués par cette péripétie absolument majeure. Car plusieurs vies seront à jamais liées à cet évènement. Cela n'a pas empêché Audrey Robine d'essayer de se relancer sur YouTube et les réseaux sociaux après ce placement, dont toute l'ampleur est d'ailleurs révélée avec la fuite du jugement survenue en fin d'année.

Audrey Robine n'est pas simplement une créatrice de contenu en manque de visibilité. Ce qu'elle choisit de montrer va au-delà d'elle-même en offrant une fenêtre sur une vie atypique. Car l'existence d'Audrey Robine, que d'autres ont choisi d'adopter, est faite d'entêtement, de fourberie, d'oisiveté et plus généralement d'absence de projection à long terme. Cette fenêtre donne ici de la visibilité à un personnage caricatural qui, malgré l'absence de vertus, parvient à trouver un compagnon, se faire entretenir, ne pas le respecter, être responsable du placement d'un bébé et persister dans

des projets qui ne fonctionnent pas. Mais tous les citoyens ne sont pas aussi caricaturaux et la vie d'Audrey Robine donne à réfléchir sur cette France moyenne, pour ne pas dire étriquée, où l'on ne sait guère si ceux qui la composent sont limités intellectuellement ou sont enfoncés par une éducation et des loisirs petits... Certainement les deux.

Annexes

Chronologie

Dossier virtuel

Chronologie

La présente enquête comptabilise plusieurs dizaines de sous-parties classées par ordre chronologique. Le développement de nombreux faits évoqués dans les sous-parties précédent ou devançant souvent des faits évoqués dans d'autres, l'ordre chronologique est déterminé en fonction d'un événement déclencheur. Celui-ci correspond au fait jugé le plus significatif. Le tableau ci-dessous permet de se situer aisément dans la chronologie de l'enquête.

Numérotation :		Évènement déclencheur :	
Partie :	Sous-partie :	Date :	Description :
I	1 - Naissance et jeunesse de Mickaël	30/05/1993	Mickaël naît.
I	2 - Naissance et jeunesse d'Audrey	23/09/1998	Audrey naît.
I	3 - Audrey et Mickaël se mettent en couple	30/08/2017	Le couple se forme.
I	4 - Audrey et Mickaël se fiancent	30/08/2019	Le couple se fiance.
I	5 - Audrey se lance sur YouTube	03/04/2020	Audrey publie une première vidéo sur sa chaîne YouTube : « MA ROUTINE SOIN CONFINEMENT ».
I	6 - Audrey fête ses 50 abonnés	21/09/2020	Audrey publie une vidéo sur sa chaîne YouTube : « TAG : 20 QUESTION SUR MOI » pour fêter ses 50 premiers abonnés.
I	7 - La chute fascinante d'Audrey	07/12/2020	Audrey publie une vidéo sur sa chaîne YouTube : « STORYTIME : Ma chute sur le parquet ».
I	8 - Mickaël fait son apparition sur YouTube	11/01/2021	Audrey et Mickaël publient une vidéo sur YouTube : « QUI DE NOUS 2 Feat Monsieur! »
I	9 - La voiture d'Audrey en fourrière ?	22/02/2021	Audrey publie une vidéo sur sa chaîne YouTube : « STORYTIME : Ma voiture a la fourrière ».
I	10 - Audrey revient sur son avortement	04/03/2021	Audrey publie une vidéo sur sa chaîne YouTube : « MON AVORTEMENT : Plus de 6 ans après je me livre ».
I	11 - Des confidences hautes en couleur	22/05/2021	Audrey publie une vidéo sur sa chaîne YouTube : « FAQ #1 : Je vous répond ! »

I	12 - Twitter et le Blabla 18-25 ans commencent à s'intéresser à Audrey	29/07/2021	Première utilisation du hashtag #audreyrobine sur Twitter.
I	13 - Première foire aux questions en couple	02/08/2021	Audrey et Mickaël publient une vidéo sur YouTube : « FAQ COUPLE ».
I	14 - Qui d'Audrey ou de Mickaël ?	23/11/2021	Audrey et Mickaël publient une vidéo sur YouTube : « QUI DE NOUS 2 : 2e édition ! »
II	1 - Audrey en larmes à cause d'un forum ?	24/02/2022	Audrey apparaît en larmes sur YouTube dans une vidéo supprimée ultérieurement.
II	2 - Audrey a le Covid-19 mais ne sait pas lire le test	29/03/2022	Audrey annonce s'être rendue en pharmacie pour se faire dépister du Covid-19.
II	3 - Foire aux questions empreinte de confessions	06/04/2022	Audrey et Mickaël publient une vidéo sur YouTube : « FAQ YouTube & Cie ».
II	4 - Contacter un dentiste est un énorme effort	04/05/2022	Audrey dévoile un échange de mails qui révèle une prise de contact avec un dentiste.
II	5 - Mickaël tente l'aventure YouTube en solo	24/08/2022	Mickaël publie une vidéo sur la chaîne YouTube partagée avec Audrey : « En Balade Avec Vous #1 : Bricquebec et Alentours ! »
II	6 - Audrey qualifie sa mère de « légume »	17/09/2022	Audrey publie une vidéo sur sa chaîne YouTube : « CHIT CHAT MAKEUP : Je me livre un peu ... »
II	7 - Audrey et Nathanaël : une histoire aux contours ambigus	18/09/2022	Audrey et Mickaël animent un <i>live</i> sur YouTube dans lequel Audrey se montre ambiguë envers un supposé ami.
II	8 - Problèmes de poids pour le projet bébé	04/10/2022	Audrey anime un <i>live</i> sur Instagram où elle indique essayer d'avoir un enfant mais que son poids pose problème.
II	9 - Flatulences remarquées ou les aléas du direct	21/11/2022	Audrey et Mickaël animent un <i>live</i> sur YouTube pendant lequel Audrey se distingue via des flatulences bruyantes.
II	10 - Foire aux questions orientée psychologie	13/12/2022	Audrey et Mickaël publient une vidéo sur YouTube : « FAQ #3 : Psychologique et projets futurs ! »
II	11 - Objectif : faire un régime	31/12/2022	Audrey annonce avoir pour projet de faire un régime.
III	1 - Le difficile exercice des listes de courses	02/01/2023	Audrey se plaint en <i>stories</i> sur Instagram, notamment de devoir faire des listes de courses.
III	2 - Audrey traite Mickaël de « salope »	28/02/2023	Audrey anime un <i>live</i> sur Instagram où elle insulte Mickaël et se moque de lui.

III	3 - Un travail qui ne se passe pas comme prévu	05/04/2023	Audrey annonce qu'elle va commencer à travailler.
III	4 - Audrey n'est plus vierge de la « boîte à caca »	10/05/2023	Audrey et Mickaël animent un <i>live</i> sur YouTube pendant lequel Audrey annonce avoir déjà été sodomisée.
III	5 - Audrey se rêve en Anne Frank	01/06/2023	Audrey demande à ses abonnés s'il serait pertinent qu'elle écrive un livre comme Anne Frank.
III	6 - Foire aux questions placée sous le signe de la vérité	26/06/2023	Audrey et Mickaël publient une vidéo sur YouTube : « FAQ #4 Partie #1 : On vous dit la vérité... »
III	7 - Une grossesse plus ou moins assumée	04/08/2023	Le membre @delphinever affirme sur X qu'Audrey est enceinte.
III	8 - Journal de grossesse au fil des mois	04/09/2023	Audrey et Mickaël publient une vidéo sur YouTube : « Journal Grossesse #1 : Annonce pas si tardive, craintes et nouveau régime alimentaire ! »
III	9 - Le couple répond à des questions sur la grossesse d'Audrey	12/10/2023	Audrey et Mickaël publient une vidéo sur YouTube : « FAQ GROSSESSE #1 Partie #1 ».
III	10 - Ras-le-bol des rendez-vous médicaux !	26/10/2023	Audrey publie une <i>story</i> Instagram où elle se plaint de la fréquence de ses rendez-vous médicaux liés à sa grossesse.
III	11 - Il faut sauver le soldat Krispy	30/10/2023	Audrey parle en <i>stories</i> Instagram de problèmes de santé de Krispy.
III	12 - Être ou ne pas être une larve	31/10/2023	Audrey répond à une question sur Instagram où elle indique ne pas aimer être une larve.
III	13 - Révélation du sexe	28/11/2023	Audrey et Mickaël publient une vidéo sur Instagram où ils dévoilent le sexe de leur futur bébé.
III	14 - Et si Audrey était séropositive ?	12/12/2023	Audrey fait une <i>story</i> Instagram relayant un article de presse mentionnant la suspension de son dentiste pour des manquements importants en termes d'hygiène.
III	15 - Mickaël annule un rendez-vous à la banque et en prend pour son grade	15/12/2023	Audrey se montre furieuse en <i>stories</i> sur Instagram envers Mickaël qui a annulé un rendez-vous à la banque sans lui en parler.
III	16 - Le deuil de Mickaël n'empêche pas Audrey de se plaindre	18/12/2023	Audrey se plaint en <i>stories</i> sur Instagram pendant que Mickaël vide l'appartement de sa grand-mère décédée.

III	17 - Noël et les jours qui suivent sont un fiasco	25/12/2023	Audrey se plaint en <i>stories</i> sur Instagram le jour de Noël, notamment de la fatigue générée par le repas de la veille.
IV	1 - Recherche et obtention d'un logement social	03/01/2024	Audrey publie des <i>stories</i> Instagram où elle fustige le personnel d'un organisme en lien avec sa recherche d'un logement social.
IV	2 - Éternelle fatigue et enjouement suspect	05/01/2024	Audrey fait état d'un enjouement suspect sur Instagram laissant penser qu'elle a obtenu la prime de naissance.
IV	3 - Une séparation peu subtile	10/01/2024	Audrey partage sur Instagram des publications suggérant une séparation entre elle et Mickaël.
IV	4 - Des conseils peu appréciés	14/01/2024	Audrey publie des <i>stories</i> Instagram où elle se plaint de recevoir des conseils.
IV	5 - Le banquier du couple contacté sur LinkedIn	28/01/2024	Je contacte le banquier d'Audrey sur LinkedIn pour lui révéler les propos tenus sur son compte Instagram et qui le concernent.
IV	6 - Une vidéo et beaucoup de reproches	29/01/2024	Audrey et Mickaël publient une vidéo sur YouTube : « WeeklyVlog #16 : Une semaine pas mal occupée ».
IV	7 - Passage chez le psychiatre	01/02/2024	Audrey publie des <i>stories</i> Instagram où elle raconte son rendez-vous chez un psychiatre.
IV	8 - Prééclampsie, hospitalisation et accouchement	14/03/2024	Audrey annonce la date de sa césarienne.
IV	9 - Des premiers jours très compliqués	21/03/2024	Audrey publie des <i>stories</i> Instagram où elle se plaint vivement de son nouveau rôle de mère.
IV	10 - Le culte de l'occasion, jusqu'aux tétines pour bébé	03/04/2024	Audrey publie une <i>story</i> Instagram montrant son fils avoir en bouche une tétine très usée.
IV	11 - Un récit d'accouchement en trois parties	19/04/2024	Audrey publie une vidéo sur sa chaîne YouTube : « MON RECIT D'ACCOUCHEMENT Partie 1 : Pre Eclampsie, anomalie de rythme, hospitalisation difficile... »
IV	12 - Audrey a besoin de conseils pour se contrôler	03/05/2024	Audrey publie des <i>stories</i> Instagram où elle demande à ses abonnés des conseils pour se contrôler.
IV	13 - Foire aux questions et désespoir	05/05/2024	Audrey et Mickaël publient une vidéo sur YouTube : « FAQ #5 : Mon accouchement, notre avenir avec Matthieu, moral ? »

IV	14 - Une aide à domicile mobilisée pour aider Audrey ?	16/05/2024	Audrey publie des <i>stories</i> Instagram où elle explique avoir sollicité une aide extérieure.
IV	15 - Krispy incriminé et Matthieu menacé	23/05/2024	Audrey publie des <i>stories</i> Instagram où elle se plaint de ses difficultés et évoque le souhait du couple d'abandonner Krispy.
IV	16 - Placement de Matthieu : entre rumeurs et confirmation	13/06/2024	Un message dans l'espace commentaires de la chaîne YouTube du couple est posté afin de s'excuser du manque de présence de celui-ci.
IV	17 - Un partenariat qui sent bon	15/06/2024	Audrey poste une photo sur Instagram d'un produit WC Net dans le cadre d'un partenariat.
IV	18 - Audrey se retire des réseaux sociaux (ou presque)	25/06/2024	Audrey se retire momentanément des réseaux sociaux.
IV	19 - Audrey s'agace quand il est question de son fils	15/07/2024	Audrey publie des <i>stories</i> Instagram où elle revient sur le placement de son fils.
IV	20 - Matthieu ne se porte pas très bien, surtout avec ses parents	24/07/2024	Audrey publie des <i>stories</i> Instagram où elle revient sur les droits de visite dont le couple bénéficie.
IV	21 - Audrey refuse de comprendre le placement de son fils	06/09/2024	Audrey publie des <i>stories</i> Instagram où elle montre qu'elle ne comprend pas le placement de son fils.
IV	22 - Le coloriage : nouvelle lubie enfantine d'Audrey	12/08/2024	Audrey annonce sur Instagram avoir fait l'acquisition de son premier livre de coloriages.
IV	23 - Audrey et Mickaël affligés par le placement de Matthieu ?	10/09/2024	Audrey publie sur Instagram une photo de son fils accompagnée d'un long texte à destination de son fils.
IV	24 - Rien ne va plus pour Audrey qui se plaint en lamentations	04/10/2024	Audrey publie des <i>stories</i> Instagram où elle se plaint abondamment.
IV	25 - Fuite du jugement relatif au placement de Matthieu	23/10/2024	Le membre DechetToxiquent publie sur le Blabla 18-25 ans la copie du jugement relatif au placement de Matthieu.
IV	26 - Tensions palpables entre Audrey et Mickaël	08/11/2024	Audrey publie des <i>stories</i> Instagram où elle se plaint de Mickaël avec qui rien ne semble aller.
IV	27 - En promenade, Audrey se sent observée	29/11/2024	Audrey raconte en <i>stories</i> Instagram être sortie et avoir eu l'impression que deux personnes parlaient d'elle.
IV	28 - La pérennité du duo de vidéastes menacée	09/12/2024	Audrey explique en <i>stories</i> Instagram s'interroger sur l'intérêt de garder Mickaël sur leur chaîne YouTube.

IV	29 - Nouveau Noël et même ingratitudo	23/12/2024	Audrey annonce sur Instagram les menus prévus pour les deux repas de fête à venir.
----	---------------------------------------	------------	--

Dossier virtuel

Le dossier virtuel est téléchargeable en faisant une demande à l'adresse mail suivante : «baditome@protonmail.com». Le tableau ci-dessous récapitule les pièces qui composent le dossier virtuel.

Numérotation :		Pièces :	
Partie :	Sous-partie :	Position :	Type :
I	1 - Naissance et jeunesse de Mickaël	1/1	Image
I	2 - Naissance et jeunesse d'Audrey	1/1	Image
I	5 - Audrey se lance sur YouTube	1/2	Vidéo
I	5 - Audrey se lance sur YouTube	2/2	Vidéo
I	6 - Audrey fête ses 50 abonnés	1/1	Vidéo
I	7 - La chute fascinante d'Audrey	1/1	Vidéo
I	8 - Mickaël fait son apparition sur YouTube	1/1	Vidéo
I	9 - La voiture d'Audrey en fourrière ?	1/1	Vidéo
I	10 - Audrey revient sur son avortement	1/1	Vidéo
I	11 - Des confidences hautes en couleur	1/1	Vidéo
I	12 - Twitter et le Blabla 18-25 ans commencent à s'intéresser à Audrey	1/4	Image
I	12 - Twitter et le Blabla 18-25 ans commencent à s'intéresser à Audrey	2/4	Image
I	12 - Twitter et le Blabla 18-25 ans commencent à s'intéresser à Audrey	3/4	Image
I	12 - Twitter et le Blabla 18-25 ans commencent à s'intéresser à Audrey	4/4	Vidéo
I	13 - Première foire aux questions en couple	1/2	Vidéo
I	13 - Première foire aux questions en couple	2/2	Image
I	14 - Qui d'Audrey ou de Mickaël ?	1/1	Vidéo
II	1 - Audrey en larmes à cause d'un forum ?	1/6	Vidéo
II	1 - Audrey en larmes à cause d'un forum ?	2/6	Image
II	1 - Audrey en larmes à cause d'un forum ?	3/6	Image
II	1 - Audrey en larmes à cause d'un forum ?	4/6	Image
II	1 - Audrey en larmes à cause d'un forum ?	5/6	Image
II	1 - Audrey en larmes à cause d'un forum ?	6/6	Image
II	2 - Audrey a le Covid-19 mais ne sait pas lire le test	1/6	Image

II	2 - Audrey a le Covid-19 mais ne sait pas lire le test	2/6	Image
II	2 - Audrey a le Covid-19 mais ne sait pas lire le test	3/6	Image
II	2 - Audrey a le Covid-19 mais ne sait pas lire le test	4/6	Image
II	2 - Audrey a le Covid-19 mais ne sait pas lire le test	5/6	Image
II	2 - Audrey a le Covid-19 mais ne sait pas lire le test	6/6	Image
II	3 - Foire aux questions empreinte de confessions	1/1	Vidéo
II	4 - Contacter un dentiste est un énorme effort	1/2	Image
II	4 - Contacter un dentiste est un énorme effort	2/2	Image
II	5 - Mickaël tente l'aventure YouTube en solo	1/7	Vidéo
II	5 - Mickaël tente l'aventure YouTube en solo	2/7	Image
II	5 - Mickaël tente l'aventure YouTube en solo	3/7	Image
II	5 - Mickaël tente l'aventure YouTube en solo	4/7	Image
II	5 - Mickaël tente l'aventure YouTube en solo	5/7	Image
II	5 - Mickaël tente l'aventure YouTube en solo	6/7	Image
II	5 - Mickaël tente l'aventure YouTube en solo	7/7	Vidéo
II	6 - Audrey qualifie sa mère de « légume »	1/5	Vidéo
II	6 - Audrey qualifie sa mère de « légume »	2/5	Image
II	6 - Audrey qualifie sa mère de « légume »	3/5	Image
II	6 - Audrey qualifie sa mère de « légume »	4/5	Image
II	6 - Audrey qualifie sa mère de « légume »	5/5	Image
II	7 - Audrey et Nathanaël : une histoire aux contours ambigus	1/5	Image
II	7 - Audrey et Nathanaël : une histoire aux contours ambigus	2/5	Image
II	7 - Audrey et Nathanaël : une histoire aux contours ambigus	3/5	Image
II	7 - Audrey et Nathanaël : une histoire aux contours ambigus	4/5	Vidéo
II	7 - Audrey et Nathanaël : une histoire aux contours ambigus	5/5	Image
II	8 - Problèmes de poids pour le projet bébé	1/2	Image
II	8 - Problèmes de poids pour le projet bébé	2/2	Image
II	9 - Flatulences remarquées ou les aléas du direct	1/3	Vidéo
II	9 - Flatulences remarquées ou les aléas du direct	2/3	Vidéo
II	9 - Flatulences remarquées ou les aléas du direct	3/3	Vidéo
II	10 - Foire aux questions orientée psychologie	1/1	Vidéo
II	11 - Objectif : faire un régime	1/1	Vidéo
III	1 - Le difficile exercice des listes de courses	1/8	Vidéo
III	1 - Le difficile exercice des listes de courses	2/8	Image
III	1 - Le difficile exercice des listes de courses	3/8	Image
III	1 - Le difficile exercice des listes de courses	4/8	Image

III	1 - Le difficile exercice des listes de courses	5/8	Vidéo
III	1 - Le difficile exercice des listes de courses	6/8	Image
III	1 - Le difficile exercice des listes de courses	7/8	Image
III	1 - Le difficile exercice des listes de courses	8/8	Vidéo
III	2 - Audrey traite Mickaël de « salope »	1/5	Vidéo
III	2 - Audrey traite Mickaël de « salope »	2/5	Vidéo
III	2 - Audrey traite Mickaël de « salope »	3/5	Image
III	2 - Audrey traite Mickaël de « salope »	4/5	Image
III	2 - Audrey traite Mickaël de « salope »	5/5	Image
III	3 - Un travail qui ne se passe pas comme prévu	1/15	Vidéo
III	3 - Un travail qui ne se passe pas comme prévu	2/15	Image
III	3 - Un travail qui ne se passe pas comme prévu	3/15	Image
III	3 - Un travail qui ne se passe pas comme prévu	4/15	Image
III	3 - Un travail qui ne se passe pas comme prévu	5/15	Image
III	3 - Un travail qui ne se passe pas comme prévu	6/15	Image
III	3 - Un travail qui ne se passe pas comme prévu	7/15	Image
III	3 - Un travail qui ne se passe pas comme prévu	8/15	Vidéo
III	3 - Un travail qui ne se passe pas comme prévu	9/15	Image
III	3 - Un travail qui ne se passe pas comme prévu	10/15	Image
III	3 - Un travail qui ne se passe pas comme prévu	11/15	Image
III	3 - Un travail qui ne se passe pas comme prévu	12/15	Image
III	3 - Un travail qui ne se passe pas comme prévu	13/15	Image
III	3 - Un travail qui ne se passe pas comme prévu	14/15	Vidéo
III	3 - Un travail qui ne se passe pas comme prévu	15/15	Vidéo
III	4 - Audrey n'est plus vierge de la « boîte à caca »	1/11	Vidéo
III	4 - Audrey n'est plus vierge de la « boîte à caca »	2/11	Vidéo
III	4 - Audrey n'est plus vierge de la « boîte à caca »	3/11	Vidéo
III	4 - Audrey n'est plus vierge de la « boîte à caca »	4/11	Vidéo
III	4 - Audrey n'est plus vierge de la « boîte à caca »	5/11	Vidéo
III	4 - Audrey n'est plus vierge de la « boîte à caca »	6/11	Vidéo
III	4 - Audrey n'est plus vierge de la « boîte à caca »	7/11	Vidéo
III	4 - Audrey n'est plus vierge de la « boîte à caca »	8/11	Vidéo
III	4 - Audrey n'est plus vierge de la « boîte à caca »	9/11	Vidéo
III	4 - Audrey n'est plus vierge de la « boîte à caca »	10/11	Vidéo
III	4 - Audrey n'est plus vierge de la « boîte à caca »	11/11	Vidéo
III	5 - Audrey se rêve en Anne Frank	1/4	Image

III	5 - Audrey se rêve en Anne Frank	2/4	Image
III	5 - Audrey se rêve en Anne Frank	3/4	Image
III	5 - Audrey se rêve en Anne Frank	4/4	Image
III	6 - Foire aux questions placée sous le signe de la vérité	1/2	Vidéo
III	6 - Foire aux questions placée sous le signe de la vérité	2/2	Vidéo
III	7 - Une grossesse plus ou moins assumée	1/7	Image
III	7 - Une grossesse plus ou moins assumée	2/7	Image
III	7 - Une grossesse plus ou moins assumée	3/7	Image
III	7 - Une grossesse plus ou moins assumée	4/7	Image
III	7 - Une grossesse plus ou moins assumée	5/7	Image
III	7 - Une grossesse plus ou moins assumée	6/7	Image
III	7 - Une grossesse plus ou moins assumée	7/7	Image
III	8 - Journal de grossesse au fil des mois	1/5	Vidéo
III	8 - Journal de grossesse au fil des mois	2/5	Vidéo
III	8 - Journal de grossesse au fil des mois	3/5	Vidéo
III	8 - Journal de grossesse au fil des mois	4/5	Vidéo
III	8 - Journal de grossesse au fil des mois	5/5	Vidéo
III	9 - Le couple répond à des questions sur la grossesse d'Audrey	1/4	Vidéo
III	9 - Le couple répond à des questions sur la grossesse d'Audrey	2/4	Vidéo
III	9 - Le couple répond à des questions sur la grossesse d'Audrey	3/4	Image
III	9 - Le couple répond à des questions sur la grossesse d'Audrey	4/4	Vidéo
III	10 - Ras-le-bol des rendez-vous médicaux !	1/6	Image
III	10 - Ras-le-bol des rendez-vous médicaux !	2/6	Image
III	10 - Ras-le-bol des rendez-vous médicaux !	3/6	Image
III	10 - Ras-le-bol des rendez-vous médicaux !	4/6	Image
III	10 - Ras-le-bol des rendez-vous médicaux !	5/6	Image
III	10 - Ras-le-bol des rendez-vous médicaux !	6/6	Vidéo
III	11 - Il faut sauver le soldat Krispy	1/11	Image
III	11 - Il faut sauver le soldat Krispy	2/11	Image
III	11 - Il faut sauver le soldat Krispy	3/11	Image
III	11 - Il faut sauver le soldat Krispy	4/11	Vidéo
III	11 - Il faut sauver le soldat Krispy	5/11	Image
III	11 - Il faut sauver le soldat Krispy	6/11	Image
III	11 - Il faut sauver le soldat Krispy	7/11	Vidéo
III	11 - Il faut sauver le soldat Krispy	8/11	Image
III	11 - Il faut sauver le soldat Krispy	9/11	Image

III	11 - Il faut sauver le soldat Krispy	10/11	Image
III	11 - Il faut sauver le soldat Krispy	11/11	Image
III	12 - Être ou ne pas être une larve	1/1	Image
III	13 - Révélation du sexe	1/3	Vidéo
III	13 - Révélation du sexe	2/3	Image
III	13 - Révélation du sexe	3/3	Image
III	14 - Et si Audrey était séropositive ?	1/2	Image
III	14 - Et si Audrey était séropositive ?	2/2	Vidéo
III	15 - Mickaël annule un rendez-vous à la banque et en prend pour son grade	1/13	Vidéo
III	15 - Mickaël annule un rendez-vous à la banque et en prend pour son grade	2/13	Vidéo
III	15 - Mickaël annule un rendez-vous à la banque et en prend pour son grade	3/13	Vidéo
III	15 - Mickaël annule un rendez-vous à la banque et en prend pour son grade	4/13	Vidéo
III	15 - Mickaël annule un rendez-vous à la banque et en prend pour son grade	5/13	Vidéo
III	15 - Mickaël annule un rendez-vous à la banque et en prend pour son grade	6/13	Vidéo
III	15 - Mickaël annule un rendez-vous à la banque et en prend pour son grade	7/13	Image
III	15 - Mickaël annule un rendez-vous à la banque et en prend pour son grade	8/13	Image
III	15 - Mickaël annule un rendez-vous à la banque et en prend pour son grade	9/13	Image
III	15 - Mickaël annule un rendez-vous à la banque et en prend pour son grade	10/13	Image
III	15 - Mickaël annule un rendez-vous à la banque et en prend pour son grade	11/13	Image
III	15 - Mickaël annule un rendez-vous à la banque et en prend pour son grade	12/13	Image
III	15 - Mickaël annule un rendez-vous à la banque et en prend pour son grade	13/13	Image
III	16 - Le deuil de Mickaël n'empêche pas Audrey de se plaindre	1/12	Vidéo
III	16 - Le deuil de Mickaël n'empêche pas Audrey de se plaindre	2/12	Vidéo
III	16 - Le deuil de Mickaël n'empêche pas Audrey de se plaindre	3/12	Vidéo
III	16 - Le deuil de Mickaël n'empêche pas Audrey de se plaindre	4/12	Vidéo
III	16 - Le deuil de Mickaël n'empêche pas Audrey de se plaindre	5/12	Vidéo
III	16 - Le deuil de Mickaël n'empêche pas Audrey de se plaindre	6/12	Vidéo
III	16 - Le deuil de Mickaël n'empêche pas Audrey de se plaindre	7/12	Image

III	16 - Le deuil de Mickaël n'empêche pas Audrey de se plaindre	8/12	Image
III	16 - Le deuil de Mickaël n'empêche pas Audrey de se plaindre	9/12	Image
III	16 - Le deuil de Mickaël n'empêche pas Audrey de se plaindre	10/12	Image
III	16 - Le deuil de Mickaël n'empêche pas Audrey de se plaindre	11/12	Image
III	16 - Le deuil de Mickaël n'empêche pas Audrey de se plaindre	12/12	Image
III	17 - Noël et les jours qui suivent sont un fiasco	1/17	Image
III	17 - Noël et les jours qui suivent sont un fiasco	2/17	Vidéo
III	17 - Noël et les jours qui suivent sont un fiasco	3/17	Vidéo
III	17 - Noël et les jours qui suivent sont un fiasco	4/17	Vidéo
III	17 - Noël et les jours qui suivent sont un fiasco	5/17	Vidéo
III	17 - Noël et les jours qui suivent sont un fiasco	6/17	Vidéo
III	17 - Noël et les jours qui suivent sont un fiasco	7/17	Vidéo
III	17 - Noël et les jours qui suivent sont un fiasco	8/17	Vidéo
III	17 - Noël et les jours qui suivent sont un fiasco	9/17	Vidéo
III	17 - Noël et les jours qui suivent sont un fiasco	10/17	Vidéo
III	17 - Noël et les jours qui suivent sont un fiasco	11/17	Vidéo
III	17 - Noël et les jours qui suivent sont un fiasco	12/17	Vidéo
III	17 - Noël et les jours qui suivent sont un fiasco	13/17	Vidéo
III	17 - Noël et les jours qui suivent sont un fiasco	14/17	Image
III	17 - Noël et les jours qui suivent sont un fiasco	15/17	Image
III	17 - Noël et les jours qui suivent sont un fiasco	16/17	Image
III	17 - Noël et les jours qui suivent sont un fiasco	17/17	Image
IV	1 - Recherche et obtention d'un logement social	1/30	Vidéo
IV	1 - Recherche et obtention d'un logement social	2/30	Vidéo
IV	1 - Recherche et obtention d'un logement social	3/30	Vidéo
IV	1 - Recherche et obtention d'un logement social	4/30	Vidéo
IV	1 - Recherche et obtention d'un logement social	5/30	Image
IV	1 - Recherche et obtention d'un logement social	6/30	Image
IV	1 - Recherche et obtention d'un logement social	7/30	Vidéo
IV	1 - Recherche et obtention d'un logement social	8/30	Vidéo
IV	1 - Recherche et obtention d'un logement social	9/30	Vidéo
IV	1 - Recherche et obtention d'un logement social	10/30	Vidéo
IV	1 - Recherche et obtention d'un logement social	11/30	Vidéo
IV	1 - Recherche et obtention d'un logement social	12/30	Image
IV	1 - Recherche et obtention d'un logement social	13/30	Image
IV	1 - Recherche et obtention d'un logement social	14/30	Image

IV	1 - Recherche et obtention d'un logement social	15/30	Image
IV	1 - Recherche et obtention d'un logement social	16/30	Image
IV	1 - Recherche et obtention d'un logement social	17/30	Image
IV	1 - Recherche et obtention d'un logement social	18/30	Vidéo
IV	1 - Recherche et obtention d'un logement social	19/30	Vidéo
IV	1 - Recherche et obtention d'un logement social	20/30	Vidéo
IV	1 - Recherche et obtention d'un logement social	21/30	Vidéo
IV	1 - Recherche et obtention d'un logement social	22/30	Vidéo
IV	1 - Recherche et obtention d'un logement social	23/30	Vidéo
IV	1 - Recherche et obtention d'un logement social	24/30	Vidéo
IV	1 - Recherche et obtention d'un logement social	25/30	Vidéo
IV	1 - Recherche et obtention d'un logement social	26/30	Vidéo
IV	1 - Recherche et obtention d'un logement social	27/30	Image
IV	1 - Recherche et obtention d'un logement social	28/30	Image
IV	1 - Recherche et obtention d'un logement social	29/30	Image
IV	1 - Recherche et obtention d'un logement social	30/30	Image
IV	2 - Éternelle fatigue et enjouement suspect	1/19	Image
IV	2 - Éternelle fatigue et enjouement suspect	2/19	Image
IV	2 - Éternelle fatigue et enjouement suspect	3/19	Vidéo
IV	2 - Éternelle fatigue et enjouement suspect	4/19	Vidéo
IV	2 - Éternelle fatigue et enjouement suspect	5/19	Vidéo
IV	2 - Éternelle fatigue et enjouement suspect	6/19	Vidéo
IV	2 - Éternelle fatigue et enjouement suspect	7/19	Image
IV	2 - Éternelle fatigue et enjouement suspect	8/19	Image
IV	2 - Éternelle fatigue et enjouement suspect	9/19	Image
IV	2 - Éternelle fatigue et enjouement suspect	10/19	Vidéo
IV	2 - Éternelle fatigue et enjouement suspect	11/19	Image
IV	2 - Éternelle fatigue et enjouement suspect	12/19	Image
IV	2 - Éternelle fatigue et enjouement suspect	13/19	Vidéo
IV	2 - Éternelle fatigue et enjouement suspect	14/19	Vidéo
IV	2 - Éternelle fatigue et enjouement suspect	15/19	Vidéo
IV	2 - Éternelle fatigue et enjouement suspect	16/19	Vidéo
IV	2 - Éternelle fatigue et enjouement suspect	17/19	Vidéo
IV	2 - Éternelle fatigue et enjouement suspect	18/19	Vidéo
IV	2 - Éternelle fatigue et enjouement suspect	19/19	Vidéo
IV	3 - Une séparation peu subtile	1/5	Image

IV	3 - Une séparation peu subtile	2/5	Image
IV	3 - Une séparation peu subtile	3/5	Image
IV	3 - Une séparation peu subtile	4/5	Image
IV	3 - Une séparation peu subtile	5/5	Image
IV	4 - Des conseils peu appréciés	1/5	Vidéo
IV	4 - Des conseils peu appréciés	2/5	Vidéo
IV	4 - Des conseils peu appréciés	3/5	Vidéo
IV	4 - Des conseils peu appréciés	4/5	Vidéo
IV	4 - Des conseils peu appréciés	5/5	Image
IV	5 - Le banquier du couple contacté sur LinkedIn	1/10	Image
IV	5 - Le banquier du couple contacté sur LinkedIn	2/10	Image
IV	5 - Le banquier du couple contacté sur LinkedIn	3/10	Image
IV	5 - Le banquier du couple contacté sur LinkedIn	4/10	Image
IV	5 - Le banquier du couple contacté sur LinkedIn	5/10	Vidéo
IV	5 - Le banquier du couple contacté sur LinkedIn	6/10	Vidéo
IV	5 - Le banquier du couple contacté sur LinkedIn	7/10	Vidéo
IV	5 - Le banquier du couple contacté sur LinkedIn	8/10	Vidéo
IV	5 - Le banquier du couple contacté sur LinkedIn	9/10	Vidéo
IV	5 - Le banquier du couple contacté sur LinkedIn	10/10	Vidéo
IV	6 - Une vidéo et beaucoup de reproches	1/8	Vidéo
IV	6 - Une vidéo et beaucoup de reproches	2/8	Image
IV	6 - Une vidéo et beaucoup de reproches	3/8	Image
IV	6 - Une vidéo et beaucoup de reproches	4/8	Image
IV	6 - Une vidéo et beaucoup de reproches	5/8	Image
IV	6 - Une vidéo et beaucoup de reproches	6/8	Image
IV	6 - Une vidéo et beaucoup de reproches	7/8	Image
IV	6 - Une vidéo et beaucoup de reproches	8/8	Image
IV	7 - Passage chez le psychiatre	1/8	Image
IV	7 - Passage chez le psychiatre	2/8	Vidéo
IV	7 - Passage chez le psychiatre	3/8	Vidéo
IV	7 - Passage chez le psychiatre	4/8	Vidéo
IV	7 - Passage chez le psychiatre	5/8	Vidéo
IV	7 - Passage chez le psychiatre	6/8	Vidéo
IV	7 - Passage chez le psychiatre	7/8	Vidéo
IV	7 - Passage chez le psychiatre	8/8	Vidéo
IV	8 - Prééclampsie, hospitalisation et accouchement	1/17	Image

IV	8 - Prééclampsie, hospitalisation et accouchement	2/17	Image
IV	8 - Prééclampsie, hospitalisation et accouchement	3/17	Image
IV	8 - Prééclampsie, hospitalisation et accouchement	4/17	Image
IV	8 - Prééclampsie, hospitalisation et accouchement	5/17	Image
IV	8 - Prééclampsie, hospitalisation et accouchement	6/17	Vidéo
IV	8 - Prééclampsie, hospitalisation et accouchement	7/17	Vidéo
IV	8 - Prééclampsie, hospitalisation et accouchement	8/17	Vidéo
IV	8 - Prééclampsie, hospitalisation et accouchement	9/17	Vidéo
IV	8 - Prééclampsie, hospitalisation et accouchement	10/17	Image
IV	8 - Prééclampsie, hospitalisation et accouchement	11/17	Image
IV	8 - Prééclampsie, hospitalisation et accouchement	12/17	Image
IV	8 - Prééclampsie, hospitalisation et accouchement	13/17	Image
IV	8 - Prééclampsie, hospitalisation et accouchement	14/17	Image
IV	8 - Prééclampsie, hospitalisation et accouchement	15/17	Image
IV	8 - Prééclampsie, hospitalisation et accouchement	16/17	Image
IV	8 - Prééclampsie, hospitalisation et accouchement	17/17	Image
IV	9 - Des premiers jours très compliqués	1/6	Image
IV	9 - Des premiers jours très compliqués	2/6	Image
IV	9 - Des premiers jours très compliqués	3/6	Image
IV	9 - Des premiers jours très compliqués	4/6	Image
IV	9 - Des premiers jours très compliqués	5/6	Vidéo
IV	9 - Des premiers jours très compliqués	6/6	Image
IV	10 - Le culte de l'occasion, jusqu'aux tétines pour bébé	1/5	Image
IV	10 - Le culte de l'occasion, jusqu'aux tétines pour bébé	2/5	Image
IV	10 - Le culte de l'occasion, jusqu'aux tétines pour bébé	3/5	Image
IV	10 - Le culte de l'occasion, jusqu'aux tétines pour bébé	4/5	Image
IV	10 - Le culte de l'occasion, jusqu'aux tétines pour bébé	5/5	Image
IV	11 - Un récit d'accouchement en trois parties	1/3	Vidéo
IV	11 - Un récit d'accouchement en trois parties	2/3	Vidéo
IV	11 - Un récit d'accouchement en trois parties	3/3	Vidéo
IV	12 - Audrey a besoin de conseils pour se contrôler	1/4	Vidéo
IV	12 - Audrey a besoin de conseils pour se contrôler	2/4	Vidéo
IV	12 - Audrey a besoin de conseils pour se contrôler	3/4	Image
IV	12 - Audrey a besoin de conseils pour se contrôler	4/4	Image
IV	13 - Foire aux questions et désespoir	1/1	Vidéo
IV	14 - Une aide à domicile mobilisée pour aider Audrey ?	1/4	Vidéo

IV	14 - Une aide à domicile mobilisée pour aider Audrey ?	2/4	Image
IV	14 - Une aide à domicile mobilisée pour aider Audrey ?	3/4	Image
IV	14 - Une aide à domicile mobilisée pour aider Audrey ?	4/4	Image
IV	15 - Krispy incriminé et Matthieu menacé	1/8	Vidéo
IV	15 - Krispy incriminé et Matthieu menacé	2/8	Vidéo
IV	15 - Krispy incriminé et Matthieu menacé	3/8	Vidéo
IV	15 - Krispy incriminé et Matthieu menacé	4/8	Image
IV	15 - Krispy incriminé et Matthieu menacé	5/8	Image
IV	15 - Krispy incriminé et Matthieu menacé	6/8	Image
IV	15 - Krispy incriminé et Matthieu menacé	7/8	Image
IV	15 - Krispy incriminé et Matthieu menacé	8/8	Image
IV	16 - Placement de Matthieu : entre rumeurs et confirmation	1/32	Image
IV	16 - Placement de Matthieu : entre rumeurs et confirmation	2/32	Image
IV	16 - Placement de Matthieu : entre rumeurs et confirmation	3/32	Image
IV	16 - Placement de Matthieu : entre rumeurs et confirmation	4/32	Image
IV	16 - Placement de Matthieu : entre rumeurs et confirmation	5/32	Image
IV	16 - Placement de Matthieu : entre rumeurs et confirmation	6/32	Image
IV	16 - Placement de Matthieu : entre rumeurs et confirmation	7/32	Vidéo
IV	16 - Placement de Matthieu : entre rumeurs et confirmation	8/32	Vidéo
IV	16 - Placement de Matthieu : entre rumeurs et confirmation	9/32	Vidéo
IV	16 - Placement de Matthieu : entre rumeurs et confirmation	10/32	Vidéo
IV	16 - Placement de Matthieu : entre rumeurs et confirmation	11/32	Vidéo
IV	16 - Placement de Matthieu : entre rumeurs et confirmation	12/32	Vidéo
IV	16 - Placement de Matthieu : entre rumeurs et confirmation	13/32	Vidéo
IV	16 - Placement de Matthieu : entre rumeurs et confirmation	14/32	Vidéo
IV	16 - Placement de Matthieu : entre rumeurs et confirmation	15/32	Vidéo
IV	16 - Placement de Matthieu : entre rumeurs et confirmation	16/32	Vidéo
IV	16 - Placement de Matthieu : entre rumeurs et confirmation	17/32	Vidéo
IV	16 - Placement de Matthieu : entre rumeurs et confirmation	18/32	Vidéo
IV	16 - Placement de Matthieu : entre rumeurs et confirmation	19/32	Vidéo
IV	16 - Placement de Matthieu : entre rumeurs et confirmation	20/32	Image
IV	16 - Placement de Matthieu : entre rumeurs et confirmation	21/32	Image
IV	16 - Placement de Matthieu : entre rumeurs et confirmation	22/32	Image
IV	16 - Placement de Matthieu : entre rumeurs et confirmation	23/32	Image
IV	16 - Placement de Matthieu : entre rumeurs et confirmation	24/32	Image
IV	16 - Placement de Matthieu : entre rumeurs et confirmation	25/32	Image

IV	16 - Placement de Matthieu : entre rumeurs et confirmation	26/32	Image
IV	16 - Placement de Matthieu : entre rumeurs et confirmation	27/32	Image
IV	16 - Placement de Matthieu : entre rumeurs et confirmation	28/32	Image
IV	16 - Placement de Matthieu : entre rumeurs et confirmation	29/32	Image
IV	16 - Placement de Matthieu : entre rumeurs et confirmation	30/32	Image
IV	16 - Placement de Matthieu : entre rumeurs et confirmation	31/32	Image
IV	16 - Placement de Matthieu : entre rumeurs et confirmation	32/32	Image
IV	17 - Un partenariat qui sent bon	1/2	Image
IV	17 - Un partenariat qui sent bon	2/2	Image
IV	18 - Audrey se retire des réseaux sociaux (ou presque)	1/22	Image
IV	18 - Audrey se retire des réseaux sociaux (ou presque)	2/22	Image
IV	18 - Audrey se retire des réseaux sociaux (ou presque)	3/22	Image
IV	18 - Audrey se retire des réseaux sociaux (ou presque)	4/22	Image
IV	18 - Audrey se retire des réseaux sociaux (ou presque)	5/22	Image
IV	18 - Audrey se retire des réseaux sociaux (ou presque)	6/22	Image
IV	18 - Audrey se retire des réseaux sociaux (ou presque)	7/22	Image
IV	18 - Audrey se retire des réseaux sociaux (ou presque)	8/22	Image
IV	18 - Audrey se retire des réseaux sociaux (ou presque)	9/22	Image
IV	18 - Audrey se retire des réseaux sociaux (ou presque)	10/22	Image
IV	18 - Audrey se retire des réseaux sociaux (ou presque)	11/22	Image
IV	18 - Audrey se retire des réseaux sociaux (ou presque)	12/22	Image
IV	18 - Audrey se retire des réseaux sociaux (ou presque)	13/22	Image
IV	18 - Audrey se retire des réseaux sociaux (ou presque)	14/22	Image
IV	18 - Audrey se retire des réseaux sociaux (ou presque)	15/22	Image
IV	18 - Audrey se retire des réseaux sociaux (ou presque)	16/22	Image
IV	18 - Audrey se retire des réseaux sociaux (ou presque)	17/22	Image
IV	18 - Audrey se retire des réseaux sociaux (ou presque)	18/22	Image
IV	18 - Audrey se retire des réseaux sociaux (ou presque)	19/22	Image
IV	18 - Audrey se retire des réseaux sociaux (ou presque)	20/22	Image
IV	18 - Audrey se retire des réseaux sociaux (ou presque)	21/22	Image
IV	18 - Audrey se retire des réseaux sociaux (ou presque)	22/22	Image
IV	19 - Audrey s'agace quand il est question de son fils	1/13	Vidéo
IV	19 - Audrey s'agace quand il est question de son fils	2/13	Vidéo
IV	19 - Audrey s'agace quand il est question de son fils	3/13	Vidéo
IV	19 - Audrey s'agace quand il est question de son fils	4/13	Vidéo
IV	19 - Audrey s'agace quand il est question de son fils	5/13	Vidéo

IV	19 - Audrey s'agace quand il est question de son fils	6/13	Vidéo
IV	19 - Audrey s'agace quand il est question de son fils	7/13	Image
IV	19 - Audrey s'agace quand il est question de son fils	8/13	Image
IV	19 - Audrey s'agace quand il est question de son fils	9/13	Image
IV	19 - Audrey s'agace quand il est question de son fils	10/13	Image
IV	19 - Audrey s'agace quand il est question de son fils	11/13	Image
IV	19 - Audrey s'agace quand il est question de son fils	12/13	Image
IV	19 - Audrey s'agace quand il est question de son fils	13/13	Image
IV	20 - Matthieu ne se porte pas très bien, surtout avec ses parents	1/15	Vidéo
IV	20 - Matthieu ne se porte pas très bien, surtout avec ses parents	2/15	Vidéo
IV	20 - Matthieu ne se porte pas très bien, surtout avec ses parents	3/15	Vidéo
IV	20 - Matthieu ne se porte pas très bien, surtout avec ses parents	4/15	Vidéo
IV	20 - Matthieu ne se porte pas très bien, surtout avec ses parents	5/15	Vidéo
IV	20 - Matthieu ne se porte pas très bien, surtout avec ses parents	6/15	Vidéo
IV	20 - Matthieu ne se porte pas très bien, surtout avec ses parents	7/15	Vidéo
IV	20 - Matthieu ne se porte pas très bien, surtout avec ses parents	8/15	Image
IV	20 - Matthieu ne se porte pas très bien, surtout avec ses parents	9/15	Image
IV	20 - Matthieu ne se porte pas très bien, surtout avec ses parents	10/15	Image
IV	20 - Matthieu ne se porte pas très bien, surtout avec ses parents	11/15	Image
IV	20 - Matthieu ne se porte pas très bien, surtout avec ses parents	12/15	Image
IV	20 - Matthieu ne se porte pas très bien, surtout avec ses parents	13/15	Image
IV	20 - Matthieu ne se porte pas très bien, surtout avec ses parents	14/15	Image
IV	20 - Matthieu ne se porte pas très bien, surtout avec ses parents	15/15	Vidéo
IV	21 - Audrey refuse de comprendre le placement de son fils	1/6	Vidéo
IV	21 - Audrey refuse de comprendre le placement de son fils	2/6	Vidéo
IV	21 - Audrey refuse de comprendre le placement de son fils	3/6	Vidéo
IV	21 - Audrey refuse de comprendre le placement de son fils	4/6	Vidéo
IV	21 - Audrey refuse de comprendre le placement de son fils	5/6	Vidéo
IV	21 - Audrey refuse de comprendre le placement de son fils	6/6	Image
IV	22 - Le coloriage : nouvelle lubie enfantine d'Audrey	1/11	Image
IV	22 - Le coloriage : nouvelle lubie enfantine d'Audrey	2/11	Image
IV	22 - Le coloriage : nouvelle lubie enfantine d'Audrey	3/11	Image
IV	22 - Le coloriage : nouvelle lubie enfantine d'Audrey	4/11	Image
IV	22 - Le coloriage : nouvelle lubie enfantine d'Audrey	5/11	Image
IV	22 - Le coloriage : nouvelle lubie enfantine d'Audrey	6/11	Vidéo
IV	22 - Le coloriage : nouvelle lubie enfantine d'Audrey	7/11	Vidéo

IV	22 - Le coloriage : nouvelle lubie enfantine d'Audrey	8/11	Vidéo
IV	22 - Le coloriage : nouvelle lubie enfantine d'Audrey	9/11	Vidéo
IV	22 - Le coloriage : nouvelle lubie enfantine d'Audrey	10/11	Vidéo
IV	22 - Le coloriage : nouvelle lubie enfantine d'Audrey	11/11	Vidéo
IV	23 - Audrey et Mickaël affligés par le placement de Matthieu ?	1/9	Image
IV	23 - Audrey et Mickaël affligés par le placement de Matthieu ?	2/9	Vidéo
IV	23 - Audrey et Mickaël affligés par le placement de Matthieu ?	3/9	Vidéo
IV	23 - Audrey et Mickaël affligés par le placement de Matthieu ?	4/9	Vidéo
IV	23 - Audrey et Mickaël affligés par le placement de Matthieu ?	5/9	Vidéo
IV	23 - Audrey et Mickaël affligés par le placement de Matthieu ?	6/9	Vidéo
IV	23 - Audrey et Mickaël affligés par le placement de Matthieu ?	7/9	Vidéo
IV	23 - Audrey et Mickaël affligés par le placement de Matthieu ?	8/9	Image
IV	23 - Audrey et Mickaël affligés par le placement de Matthieu ?	9/9	Image
IV	24 - Rien ne va plus pour Audrey qui se plaint en lamentations	1/8	Vidéo
IV	24 - Rien ne va plus pour Audrey qui se plaint en lamentations	2/8	Vidéo
IV	24 - Rien ne va plus pour Audrey qui se plaint en lamentations	3/8	Vidéo
IV	24 - Rien ne va plus pour Audrey qui se plaint en lamentations	4/8	Vidéo
IV	24 - Rien ne va plus pour Audrey qui se plaint en lamentations	5/8	Vidéo
IV	24 - Rien ne va plus pour Audrey qui se plaint en lamentations	6/8	Vidéo
IV	24 - Rien ne va plus pour Audrey qui se plaint en lamentations	7/8	Vidéo
IV	24 - Rien ne va plus pour Audrey qui se plaint en lamentations	8/8	Vidéo
IV	25 - Fuite du jugement relatif au placement de Matthieu	1/10	Image
IV	25 - Fuite du jugement relatif au placement de Matthieu	2/10	Image
IV	25 - Fuite du jugement relatif au placement de Matthieu	3/10	Image
IV	25 - Fuite du jugement relatif au placement de Matthieu	4/10	Image
IV	25 - Fuite du jugement relatif au placement de Matthieu	5/10	Image
IV	25 - Fuite du jugement relatif au placement de Matthieu	6/10	Image
IV	25 - Fuite du jugement relatif au placement de Matthieu	7/10	Image
IV	25 - Fuite du jugement relatif au placement de Matthieu	8/10	Image
IV	25 - Fuite du jugement relatif au placement de Matthieu	9/10	Image
IV	25 - Fuite du jugement relatif au placement de Matthieu	10/10	Image
IV	26 - Tensions palpables entre Audrey et Mickaël	1/15	Vidéo
IV	26 - Tensions palpables entre Audrey et Mickaël	2/15	Vidéo
IV	26 - Tensions palpables entre Audrey et Mickaël	3/15	Vidéo
IV	26 - Tensions palpables entre Audrey et Mickaël	4/15	Vidéo
IV	26 - Tensions palpables entre Audrey et Mickaël	5/15	Vidéo

IV	26 - Tensions palpables entre Audrey et Mickaël	6/15	Vidéo
IV	26 - Tensions palpables entre Audrey et Mickaël	7/15	Vidéo
IV	26 - Tensions palpables entre Audrey et Mickaël	8/15	Vidéo
IV	26 - Tensions palpables entre Audrey et Mickaël	9/15	Vidéo
IV	26 - Tensions palpables entre Audrey et Mickaël	10/15	Vidéo
IV	26 - Tensions palpables entre Audrey et Mickaël	11/15	Vidéo
IV	26 - Tensions palpables entre Audrey et Mickaël	12/15	Vidéo
IV	26 - Tensions palpables entre Audrey et Mickaël	13/15	Vidéo
IV	26 - Tensions palpables entre Audrey et Mickaël	14/15	Image
IV	26 - Tensions palpables entre Audrey et Mickaël	15/15	Image
IV	27 - En promenade, Audrey se sent observée	1/4	Vidéo
IV	27 - En promenade, Audrey se sent observée	2/4	Image
IV	27 - En promenade, Audrey se sent observée	3/4	Image
IV	27 - En promenade, Audrey se sent observée	4/4	Image
IV	28 - La pérennité du duo de vidéastes menacée	1/4	Vidéo
IV	28 - La pérennité du duo de vidéastes menacée	2/4	Vidéo
IV	28 - La pérennité du duo de vidéastes menacée	3/4	Vidéo
IV	28 - La pérennité du duo de vidéastes menacée	4/4	Vidéo
IV	29 - Nouveau Noël et même ingratITUDE	1/12	Image
IV	29 - Nouveau Noël et même ingratITUDE	2/12	Image
IV	29 - Nouveau Noël et même ingratITUDE	3/12	Image
IV	29 - Nouveau Noël et même ingratITUDE	4/12	Vidéo
IV	29 - Nouveau Noël et même ingratITUDE	5/12	Vidéo
IV	29 - Nouveau Noël et même ingratITUDE	6/12	Vidéo
IV	29 - Nouveau Noël et même ingratITUDE	7/12	Vidéo
IV	29 - Nouveau Noël et même ingratITUDE	8/12	Vidéo
IV	29 - Nouveau Noël et même ingratITUDE	9/12	Vidéo
IV	29 - Nouveau Noël et même ingratITUDE	10/12	Image
IV	29 - Nouveau Noël et même ingratITUDE	11/12	Image
IV	29 - Nouveau Noël et même ingratITUDE	12/12	Image

Table des matières

Introduction.....	3
I - Jusqu'à l'année 2021	5
1 - Naissance et jeunesse de Mickaël	6
2 - Naissance et jeunesse d'Audrey	7
3 - Audrey et Mickaël se mettent en couple.....	8
4 - Audrey et Mickaël se fiancent	9
5 - Audrey se lance sur YouTube	10
6 - Audrey fête ses 50 abonnés.....	12
7 - La chute fascinante d'Audrey.....	13
8 - Mickaël fait son apparition sur YouTube	14
9 - La voiture d'Audrey en fourrière ?	15
10 - Audrey revient sur son avortement	16
11 - Des confidences hautes en couleur	19
12 - Twitter et le Blabla 18-25 ans commencent à s'intéresser à Audrey	20
13 - Première foire aux questions en couple	21
14 - Qui d'Audrey ou de Mickaël ?	23
II - Année 2022	24
1 - Audrey en larmes à cause d'un forum ?.....	25
2 - Audrey a le Covid-19 mais ne sait pas lire le test	27
3 - Foire aux questions empreinte de confessions.....	28
4 - Contacter un dentiste est un énorme effort	29
5 - Mickaël tente l'aventure YouTube en solo	30
6 - Audrey qualifie sa mère de « légume ».....	32
7 - Audrey et Nathanaël : une histoire aux contours ambigus.....	34
8 - Problèmes de poids pour le projet bébé	36
9 - Flatulences remarquées ou les aléas du direct	37
10 - Foire aux questions orientée psychologie.....	38

11 - Objectif : faire un régime	40
III - Année 2023.....	41
1 - Le difficile exercice des listes de courses	42
2 - Audrey traite Mickaël de « salope ».....	44
3 - Un travail qui ne se passe pas comme prévu	45
4 - Audrey n'est plus vierge de la « boîte à caca »	48
5 - Audrey se rêve en Anne Frank	50
6 - Foire aux questions placée sous le signe de la vérité.....	51
7 - Une grossesse plus ou moins assumée.....	53
8 - Journal de grossesse au fil des mois	55
9 - Le couple répond à des questions sur la grossesse d'Audrey	61
10 - Ras-le-bol des rendez-vous médicaux !	65
11 - Il faut sauver le soldat Krispy	67
12 - Être ou ne pas être une larve.....	70
13 - Révélation du sexe	71
14 - Et si Audrey était séropositive ?	72
15 - Mickaël annule un rendez-vous à la banque et en prend pour son grade	74
16 - Le deuil de Mickaël n'empêche pas Audrey de se plaindre.....	76
17 - Noël et les jours qui suivent sont un fiasco.....	78
IV - Année 2024	81
1 - Recherche et obtention d'un logement social.....	82
2 - Éternelle fatigue et enjouement suspect.....	85
3 - Une séparation peu subtile	87
4 - Des conseils peu appréciés	88
5 - Le banquier du couple contacté sur LinkedIn.....	89
6 - Une vidéo et beaucoup de reproches	90
7 - Passage chez le psychiatre.....	92
8 - Prééclampsie, hospitalisation et accouchement.....	93
9 - Des premiers jours très compliqués.....	96
10 - Le culte de l'occasion, jusqu'aux tétines pour bébé.....	98
11 - Un récit d'accouchement en trois parties	99
12 - Audrey a besoin de conseils pour se contrôler	102

13 - Foire aux questions et désespoir	103
14 - Une aide à domicile mobilisée pour aider Audrey ?	109
15 - Krispy incriminé et Matthieu menacé	110
16 - Placement de Matthieu : entre rumeurs et confirmation	112
17 - Un partenariat qui sent bon.....	116
18 - Audrey se retire des réseaux sociaux (ou presque).....	117
19 - Audrey s'agace quand il est question de son fils.....	119
20 - Matthieu ne se porte pas très bien, surtout avec ses parents	121
21 - Audrey refuse de comprendre le placement de son fils.....	124
22 - Le coloriage : nouvelle lubie enfantine d'Audrey.....	125
23 - Audrey et Mickaël affligés par le placement de Matthieu ?	127
24 - Rien ne va plus pour Audrey qui se plaint en lamentations	129
25 - Fuite du jugement relatif au placement de Matthieu.....	130
26 - Tensions palpables entre Audrey et Mickaël	133
27 - En promenade, Audrey se sent observée	135
28 - La pérennité du duo de vidéastes menacée	136
29 - Nouveau Noël et même ingratitudo.....	137
Conclusion.....	139
Annexes	141
Chronologie	142
Dossier virtuel	148